

NOTRE
GÉNOCIDÉ

בְּצֵלֶם
B'TSELEM
بتسيلم

Juillet 2025

1.	INTRODUCTION	4
2.	QU'EST-CE QUE LE GÉNOCIDE ?	1
3.	MÉTHODOLOGIE	14
4.	LE GÉNOCIDE ISRAËLIEN CONTRE LE PEUPLE PALESTINIEN	16
	A. Meurtres et atteintes graves à l'intégrité physique et mentale	19
	Meurtres et atteintes graves à l'intégrité physique et mentale dans la bande de Gaza	19
	Frappes aériennes et déplacement de population Règles relatives à l'usage des armes à feu et zones d'exclusion	
	Personnes blessées et absence de soins médicaux Décès indirects	
	Traumatismes psychologiques	
	Meurtres et blessures graves causées à la personne et à l'intégrité physique en Cisjordanie	26
	Frappes aériennes	
	Politique de tir à vue	
	Milices juives en Cisjordanie Grave détresse psychologique	
	Meurtres blessures à l'intérieur d'Israël	30et graves
	Crime	
	B. Destruction des conditions de vie	31
	Destruction des conditions de vie dans la bande de Gaza	31
	Famine et destruction des infrastructures alimentaires	
	Utilisation de la famine comme méthode de guerre Meurtres systématiques dans les « centres de distribution d'aide humanitaire »	
	Destruction des infrastructures électriques et hydrauliques Attaques contre le système de santé	
	Domicide (destruction des habitations)	
	Destruction économique	
	Destruction des conditions de vie en Cisjordanie	41
	Domicide (destruction des logements) et restrictions à la liberté de circulation	
	Destruction économique	
	Destruction des infrastructures hydrauliques et agricoles	
	Attaque contre le système de santé	
	C. Déplacement forcé	45
	Déplacements forcés dans la bande de Gaza	4
	Déplacements forcés en Cisjordanie	47
	Déplacements forcés à l'intérieur d'Israël	49

Table des matières

D. Destruction sociale, politique et culturelle	50
Destruction sociale, politique et culturelle dans la bande de Gaza	50
La propagation de l'anarchie	
Les atteintes à la cellule familiale	
Les atteintes à l'éducation	
Ingérence dans la couverture médiatique	
Atteinte au patrimoine historique et religieux	
Destruction sociale, politique et culturelle en Cisjordanie	57
Attaque contre l'éducation	
Atteinte au patrimoine historique et aux rituels religieux	
Destruction sociale, politique et culturelle à l'intérieur d'Israël	58
Censure et musellement Crime	
E. Le système carcéral comme réseau de camps de torture	6
F. Attaque contre le statut des réfugiés palestiniens	63
G. Incitation au génocide et déshumanisation depuis octobre 2023	65
5. LE GÉNOCIDE COMME PROCESSUS	71
A. Fondements du régime (1948-2023)	71
Le régime d'apartheid israélien — ingénierie démographique, nettoyage ethnique et séparation	72
Séparation	
Ingénierie démographique et nettoyage ethnique	
Mécanismes de déshumanisation et présentation des Palestiniens comme une menace existentielle	75
Culture de l'impunité	78
B. L'attaque du 7 octobre 2023 : un événement déclencheur	81
C. Exploitation de l'opportunité par un gouvernement d'extrême droite	8
6. CONCLUSION	86

1. INTRODUCTION

Depuis octobre 2023, Israël a radicalement changé sa politique à l'égard des Palestiniens. À la suite de l'attaque menée par le Hamas le 7 octobre 2023, Israël a lancé une campagne militaire intensive dans la bande de Gaza, qui se poursuit encore plus de 20 mois plus tard. L'offensive israélienne contre Gaza comprend des massacres, tant par des attaques directes que par la création de conditions de vie catastrophiques qui continuent d'alourdir le bilan déjà très lourd ; des atteintes graves à l'intégrité physique ou mentale de l'ensemble de la population de la bande de Gaza ; la destruction à grande échelle des infrastructures ; la destruction du tissu social, y compris des établissements d'enseignement et des sites culturels palestiniens ; les arrestations massives et les mauvais traitements infligés aux détenus dans les prisons israéliennes, qui sont devenues de facto des camps de torture pour des milliers de Palestiniens détenus sans procès ; les déplacements forcés massifs, y compris les tentatives de nettoyage ethnique et la transformation de ce dernier en objectif officiel de la guerre ; et une attaque contre l'identité palestinienne par la destruction délibérée des camps de réfugiés et les tentatives de saper l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA). Cette attaque généralisée contre la bande de Gaza a eu des conséquences graves et, du moins en partie, irréparables pour plus de 2 millions de personnes vivant dans la bande de Gaza, qui font partie du peuple palestinien.

L'examen de la politique menée par Israël dans la bande de Gaza et ses conséquences dramatiques, ainsi que les déclarations de hauts responsables politiques et militaires israéliens sur les objectifs de l'attaque, permettent de conclure sans équivoque qu'Israël mène une action coordonnée visant à détruire délibérément la société palestinienne dans la bande de Gaza. En d'autres termes, Israël commet un génocide contre les Palestiniens de la bande de Gaza.

Le terme génocide désigne un phénomène socio-historique et politique qui s'est produit tout au long de l'histoire de l'humanité. Depuis la signature de la Convention des Nations Unies pour la prévention et la répression du crime de génocide en 1948 (entrée en vigueur en 1951), le génocide est également reconnu comme l'un des crimes les plus graves en droit international, impliquant des actes commis avec l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux. Tant sur le plan moral que juridique, le génocide ne peut être justifié en aucune circonstance, y compris comme acte de légitime défense.

Le génocide est perpétré à travers de multiples pratiques parallèles qui s'étendent dans le temps, le massacre physique de masse n'étant que l'une d'entre elles. La destruction des conditions de vie, parfois dans des zones de concentration ou des camps, les tentatives systématiques d'empêcher la reproduction, les violences sexuelles généralisées à l'encontre des membres d'un groupe ou leur expulsion massive peuvent toutes être – et ont été tout au long de l'histoire – parmi les moyens utilisés par les États ou les autorités au pouvoir pour détruire des groupes ethniques, nationaux, raciaux, religieux ou autres. En conséquence, les actes génocidaires sont diverses actions visant à détruire un groupe distinct, dans le cadre d'un effort délibéré et coordonné de la part d'une autorité au pouvoir.

Le génocide s'inscrit toujours dans un contexte : il existe des conditions qui le rendent possible, des événements catalyseurs et une idéologie directrice. Les attaques actuelles contre le peuple palestinien, y compris dans la bande de Gaza, doivent être comprises dans le contexte de plus de soixante-dix ans d'imposition par Israël d'un régime violent et discriminatoire à l'encontre des Palestiniens, qui prend sa forme la plus extrême à l'encontre de ceux qui vivent dans la bande de Gaza.

Comme tous les régimes, le régime israélien est un système qui suit une logique sous-jacente et utilise les mécanismes de l'État pour atteindre ses objectifs. Dans le cadre plus large du colonialisme de peuplement qui caractérise les relations entre Juifs et Palestiniens depuis les débuts de la colonisation sioniste, le régime israélien œuvre à assurer la suprématie des Juifs sur les Palestiniens, sur les plans économique, politique, social et culturel. À cette fin, le régime d'apartheid et d'occupation a institutionnalisé des mécanismes de contrôle violent, d'ingénierie démographique, de discrimination et de fragmentation de la collectivité palestinienne. Ces fondements, posés par le régime, ont permis de lancer une attaque génocidaire contre les Palestiniens immédiatement après l'attaque menée par le Hamas le 7 octobre 2023. BtTselem met particulièrement l'accent sur trois éléments fondamentaux : la vie sous un régime d'apartheid qui impose la séparation, l'ingénierie démographique et le nettoyage ethnique ; le recours systématique et institutionnalisé à la violence contre les Palestiniens, tandis que les auteurs de ces actes jouissent de l'impunité ; et les mécanismes institutionnalisés de déshumanisation et de présentation des Palestiniens comme une menace existentielle.

De telles conditions peuvent exister pendant un certain temps sans déboucher sur un génocide. Souvent, un événement violent qui crée un sentiment de menace existentielle au sein du groupe responsable est le catalyseur qui pousse le système au pouvoir à commettre un génocide. L'attaque perpétrée par le Hamas et d'autres groupes armés palestiniens le 7 octobre 2023 a été un catalyseur de ce type.

Cette attaque atroce, qui visait principalement des civils, a donné lieu à de nombreux crimes de guerre et probablement aussi à des crimes contre l'humanité. Elle a coûté la vie à 1 218 Israéliens et ressortissants étrangers, dont 882 civils, et s'est accompagnée d'actes de violence graves et généralisés, y compris des violences sexuelles. Elle a fait des dizaines de milliers de blessés et entraîné l'enlèvement de 252 personnes dans la bande de Gaza, pour la plupart des civils, dont des femmes, des personnes âgées et des enfants. Le plus jeune enfant enlevé était un bébé de neuf mois qui a été tué, ainsi que son frère de trois ans et leur mère, alors qu'ils étaient détenus à Gaza. Pour les Israéliens, le fait même de l'attaque, son ampleur et ses conséquences ont généré un sentiment d'angoisse et de menace existentielle qui a entraîné de profonds changements sociaux et politiques dans la société israélienne. Ceux-ci ont provoqué un changement de politique israélienne à l'égard des Palestiniens de la bande de Gaza : de la répression et du contrôle à la destruction et à l'anéantissement.

Le génocide israélien se déroule dans la bande de Gaza, où la violence du régime contre les Palestiniens est exercée sous sa forme la plus extrême et la plus meurtrière. Cependant, l'assaut contre Gaza ne peut être dissocié de l'escalade de la violence infligée, à différents niveaux et sous différentes formes, aux Palestiniens de Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, et à l'intérieur d'Israël.

Dans ce contexte, il est important de noter les similitudes entre ces zones : en fin de compte, ce sont les mêmes troupes qui opèrent à Gaza et dans les autres zones, sous le commandement et la direction politique des mêmes responsables. Les pratiques employées par Israël dans d'autres zones reflètent souvent la logique qui prévaut à Gaza : mépris total pour la vie humaine, atteintes graves à des innocents, destruction massive de zones résidentielles et de conditions de vie, nettoyage ethnique et violation flagrante des obligations morales et du droit international. Dans le même temps, de nombreux responsables militaires et politiques de haut rang menacent d'utiliser contre les Palestiniens d'autres zones la même force que celle actuellement employée à Gaza.

Dans ces zones, comme à Gaza, des crimes mortels sont commis contre des Palestiniens sans que leurs auteurs ne soient tenus de rendre des comptes. La violence et la destruction dans ces zones s'intensifient avec le temps, sans qu'aucun mécanisme national ou international efficace ne soit mis en place pour y mettre fin. En conséquence, ces crimes sont en train de se normaliser aux yeux des soldats, des commandants, des responsables politiques, des personnalités des médias et des Israéliens en général.

Tout en perpétrant un génocide dans la bande de Gaza, le régime israélien continue de contrôler la vie des Palestiniens en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, et à l'intérieur d'Israël. Compte tenu de l'escalade manifeste et continue de la violence israélienne à l'encontre des Palestiniens dans toutes ces zones, qui comprend des crimes très graves, nous devons appeler à la fin immédiate du génocide perpétré par Israël contre les Palestiniens dans la bande de Gaza et mettre en garde contre le danger clair et imminent que ce génocide ne reste pas confiné à Gaza.

Défendre les droits humains face au génocide

BtTselem est une organisation israélienne de défense des droits humains qui documente et étudie les violations commises à l'encontre des Palestiniens sous le régime d'apartheid et d'occupation israélien. Au nom du devoir de protéger les êtres humains, leur vie, leur dignité et leurs droits individuels et collectifs, BtTselem œuvre depuis plus de 35 ans pour dénoncer les violations systématiques des droits humains des Palestiniens par Israël.

Le nom BtTselem signifie « à l'image [de Dieu] » en hébreu et est tiré du verset biblique « Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu » (Genèse 1:27). Il reflète le principe de la valeur inhérente à toute vie humaine. Ce fondement moral guide le travail de l'organisation depuis ses débuts.

Au fil des décennies, nous avons acquis une grande expérience dans le domaine des droits humains, développé une compréhension approfondie des mécanismes d'oppression israéliens à l'encontre du peuple palestinien et publié des centaines de rapports et de prises de position. BtTselem documente les incidents sur le terrain, dénonce les actions et les crimes d'Israël, analyse les politiques qui les guident et identifie les mécanismes politiques, sociaux et étatiques qui les rendent possibles. Sur la base des informations que nous recueillons et des conclusions qui en découlent, nous nous engageons à présenter des positions et des revendications sans équivoque concernant l'état des violations des droits humains et les mesures nécessaires pour protéger ces droits.

En 2021, BtTselem s'est joint à de nombreuses autres organisations et militants, palestiniens en premier lieu, qui, depuis des décennies, qualifient le régime israélien d'apartheid. Nous avons écrit :

Dans toute la région située entre la mer Méditerranée et le Jourdain, le régime israélien met en œuvre des lois, des pratiques et des violences étatiques visant à consolider la suprématie d'un groupe – les Juifs – sur un autre – les Palestiniens. L'une des principales méthodes utilisées pour atteindre cet objectif consiste à aménager l'espace de manière différente pour chaque groupe.

Les fondements officiels de ce régime ont été posés lors de la création de l'État d'Israël, sur la base d'un socle idéologique préexistant. Son objectif est clair depuis le début : consolider la suprématie du groupe juif sur l'ensemble du territoire sous contrôle israélien. Le principal outil utilisé pour mettre en œuvre ce principe directeur a été la mise en place d'un régime d'apartheid (qui, contrairement à la situation historique et politique en Afrique du Sud, n'a jamais été officiellement déclaré comme tel et a d'ailleurs toujours été nié par les gouvernements israéliens). Ce régime est conçu pour consolider la suprématie d'un groupe par le biais de l'ingénierie démographique, de la ségrégation, du contrôle du discours public, de l'endoctrinement, du militarisme et, bien sûr, du recours à la force et à la violence.

Le régime a mis en œuvre ses pratiques différemment dans chaque zone sous son contrôle, avec de nombreux changements et améliorations au fil des ans. Pourtant, l'objectif fondamental reste le même. L'ensemble du système israélien – politique, militaire, public et juridique – est structuré de manière à maintenir la suprématie juive, en s'appuyant sur un faux prétexte d'État de droit alors qu'en réalité, les droits des sujets palestiniens ne sont pas protégés.

En tant qu'organisation de défense des droits humains œuvrant pour mettre fin et prévenir la violence étatique systémique et généralisée à l'encontre des Palestiniens, il est de notre devoir d'analyser les violations des droits humains sur le terrain dans leur contexte, en tenant compte du régime qui les commet et de la logique politique qui le guide.

Comme indiqué, depuis octobre 2023, on observe un changement majeur dans les pratiques d'oppression et de violence d'Israël à l'égard des Palestiniens, tant à titre individuel que collectif. Nous avons recueilli des témoignages oculaires et documenté des centaines d'incidents impliquant des violences sans précédent et extrêmes à l'encontre de civils palestiniens sur l'ensemble du territoire contrôlé par Israël, tandis que des responsables politiques et militaires de premier plan ont ouvertement déclaré les politiques mises en œuvre sur le terrain. Les innombrables preuves des conséquences de ces politiques reflètent la transformation effrayante de l'ensemble du système israélien dans son traitement des Palestiniens.

À BtTselem, des Israéliens juifs et des Palestiniens de la bande de Gaza, de Cisjordanie, de Jérusalem-Est et d'Israël travaillent côte à côte, guidés par la conviction que la défense des droits humains est une obligation fondamentale et morale. Nous vivons tous sous un régime d'apartheid discriminatoire qui classe certains d'entre nous comme des sujets privilégiés simplement parce que nous sommes juifs, et d'autres comme indignes de toute protection simplement parce que nous sommes palestiniens. Ensemble, nous luttons pour le droit que nous avons tous de vivre entre la mer Méditerranée et le Jourdain sans discrimination, sans répression violente et sans anéantissement.

Au moment même où nous écrivons ces lignes, Israël intensifie son offensive brutale et impitoyable contre les Palestiniens. En tant que citoyens de ce pays et militants des droits humains, il est de notre devoir de témoigner de la situation que nous avons documentée et enquêtée, comme beaucoup d'autres. Il est de notre devoir de nommer la réalité dont nous sommes témoins et que nous vivons, de la raconter et de nous tenir aux côtés des victimes.

Nous appelons le public israélien et la communauté internationale à agir de toute urgence pour mettre immédiatement fin aux agressions israéliennes contre les Palestiniens dans la bande de Gaza et dans toutes les zones sous contrôle israélien, en utilisant tous les moyens disponibles en vertu du droit international.

2.

QU'EST-CE QUE LE GÉNOCIDE ?

Le terme « *génocide* » désigne un phénomène sociopolitique qui s'est produit tout au long de l'histoire de l'humanité. Diverses définitions ont été proposées, mais dans son sens le plus fondamental, le génocide est **l'acte délibéré et violent visant à détruire**, en tout ou en partie, **un groupe ethnique, national, religieux ou racial**, ou la tentative d'un tel acte, qui inflige à ce groupe des atteintes graves et irréparables. Selon la définition de Raphael Lemkin, juriste juif polonais qui a inventé le terme, le génocide est une « attaque coordonnée » contre divers aspects de la vie d'un groupe national, ethnique, religieux ou racial distinct, par le biais de diverses actions visant à détruire les fondements essentiels de la vie du groupe, dans le but de l'anéantir.

Depuis l'adoption de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide de 1948, le génocide est également reconnu comme l'un des crimes les plus graves en droit international. Il comprend les actes commis avec l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux. Sur le plan moral et juridique, le génocide ne être justifié peut en aucun cas, y compris comme acte de légitime défense. En 1950, l'État d'Israël a promulgué la loi sur le crime de génocide (prévention et répression) 5710-1950.

Dans la plupart des cas, le génocide implique toute une série de comportements et de pratiques à long terme, dont le meurtre physique direct et massif n'est qu'un élément parmi d'autres. Infliger des atteintes graves à l'intégrité physique ou mentale des membres du groupe, détruire leurs moyens d'existence et créer des conditions de vie menaçant leur survie, souvent dans des zones de concentration ou des camps, tenter d'empêcher les naissances au sein du groupe, commettre des violences sexuelles généralisées à l'encontre des membres du groupe ou procéder à l'expulsion massive de membres du groupe sont autant de méthodes utilisées par les États ou les autorités au pouvoir pour détruire des groupes ethniques, nationaux, raciaux, religieux ou autres, et qui ont été utilisées par le passé.

Comme l'établit la Convention des Nations Unies et comme l'illustrent divers cas historiques, le génocide n'implique pas nécessairement une tentative d'extermination physique de tous les membres d'un groupe. Il est défini dans la convention comme incluant « la destruction, totale ou partielle » du groupe, et peut se concentrer sur un sous-groupe spécifique du groupe ou sur une zone géographique spécifique dans laquelle il réside.

(même si une politique différente peut être appliquée à d'autres membres du même groupe sous le contrôle du même régime). Néanmoins, le génocide d'une partie du groupe augmente le risque que les actes génocidaires s'étendent à d'autres parties du groupe, car le fait qu'un régime s'oriente vers la perpétration d'un génocide reflète généralement la perception de tous les membres du groupe comme une menace, une dévalorisation de leur vie et la suppression de leurs protections juridiques. Elle reflète également l'idée que la violence extrême, pouvant aller jusqu'à l'anéantissement, est considérée comme une solution viable, efficace, voire nécessaire pour faire face à la menace que le groupe est supposé représenter. Une fois que les organes de l'État ont commencé à mettre en œuvre un génocide dans une région, ils ont tendance à normaliser le recours à une telle violence et à bénéficier de l'impunité, tant au niveau national qu'international, ce qui facilite son application dans d'autres régions

Le génocide peut rarement être perpétré sans le consentement, le soutien et la légitimation du groupe qui en est l'auteur. Il est toutefois important de noter que les sociétés qui commettent un génocide ne se reconnaissent souvent pas comme telles. En général, la campagne génocidaire est perçue par ses auteurs directs et comprise par le grand public comme un acte légitime d'autodéfense en réponse à un ennemi qui menace leur existence. La légitimité sociale accordée à la violence extrême dans un domaine jette les bases de son acceptation dans d'autres, augmentant ainsi le risque de violence étatique à l'encontre de l'ensemble du groupe. Par conséquent, reconnaître qu'un génocide est perpétré contre une partie d'un groupe ou dans un lieu spécifique constitue également un avertissement grave : cela signale l'expansion potentielle de schémas de violence similaires à d'autres segments du groupe ou à d'autres régions.

La Convention des Nations Unies et le débat juridique sur la question du génocide

La Convention des Nations Unies pour la prévention et la répression du crime de génocide (entrée en vigueur en 1951) définit plusieurs actes considérés comme génocidaires s'ils sont commis avec l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux : le meurtre de membres du groupe ; le fait de causer des atteintes graves à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ; le fait de soumettre le groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ; le fait d'imposer des mesures visant à empêcher les naissances au sein du groupe ; et le transfert forcé de membres du groupe à un autre groupe. Les tribunaux internationaux qui ont jugé les affaires du Rwanda et de l'ex-

Yougoslavie ont également inclus les actes de violence sexuelle et sexiste généralisée. Ainsi, la Convention et son interprétation juridique précisent que la destruction intentionnelle d'un groupe peut, et tend en fait, à se produire par le biais de multiples formes d'action, le meurtre direct n'étant que l'une d'entre elles.

La définition de la Convention met l'accent sur le caractère central de l'intention de détruire un groupe en tant que tel. En termes juridiques, cette intention est souvent formulée en termes de mens rea — l'élément mental, c'est-à-dire l'intention de détruire le groupe en tout ou en partie — et d'actus reus — les actes physiques accomplis pour réaliser cette intention, tels qu'énumérés dans la Convention. Le génocide requiert une intention spécifique (dolus specialis) de détruire le groupe en tout ou en partie, et chacun des actes définis dans la Convention ne peut être qualifié de génocidaire que s'il est commis avec cette intention. Les tribunaux internationaux chargés de juger des cas de génocide ou de suspicion de génocide ont statué que l'intention peut être déduite non seulement des documents officiels et des déclarations des dirigeants politiques ou militaires, mais aussi du comportement de l'État ou des forces qui commettent les crimes, si cette intention est la seule conclusion qui puisse raisonnablement être tirée de ce comportement.

Il existe un fossé inhérent entre l'analyse juridique et l'analyse historique du génocide. La définition juridique est restrictive, ayant été largement influencée par les intérêts politiques des États dont les représentants l'ont rédigée. D'un point de vue historique, la destruction violente de groupes, tant dans un passé lointain que récent, s'est produite de multiples façons, dont beaucoup ne correspondent pas à la définition juridique stricte. Le seuil élevé fixé par la norme juridique et les interprétations dominantes adoptées par les tribunaux internationaux ont conduit à une situation paradoxale dans laquelle le génocide n'est généralement reconnu qu'après qu'une partie importante du groupe visé a déjà été détruite et que le groupe en tant que tel a subi un préjudice irréparable.

Le cas d'Israël et de Gaza illustre bien ce problème : si le débat juridique visant à déterminer si Israël commet un génocide dans la bande de Gaza est à la fois important et nécessaire, il existe un décalage critique entre le temps qu'il faudra aux institutions juridiques officielles chargées de se prononcer sur la question, principalement la Cour internationale de justice, pour rendre des décisions contraignantes, et la réalité de la société gazaouie qui est détruite sous nos yeux. Les conséquences des actions délibérées d'Israël deviennent de plus en plus graves au fil du temps, tandis que la communauté internationale reste passive ou soutient activement les crimes d'Israël.

Ce rapport s'appuie sur la définition juridique du génocide telle qu'elle figure dans la Convention des Nations unies, mais adopte un cadre analytique plus large, s'inspirant de la conception originale de Raphael Lemkin ainsi que de recherches historiques et sociologiques, pour examiner le processus qui a conduit au génocide à Gaza et aux actes génocidaires commis par Israël dans la bande de Gaza. Le rapport analyse les conditions qui ont précédé octobre 2023 et ont préparé le terrain pour la mise en œuvre du génocide à la suite de l'attaque de Hamás le 7 octobre ; les raisons pour lesquelles cette attaque a été le catalyseur du génocide ; et l'éventail des pratiques mises en œuvre par Israël à Gaza depuis le 7 octobre. Ensemble, ces pratiques constituent une attaque coordonnée contre les fondements essentiels de la société palestinienne à Gaza, avec l'intention de détruire les Palestiniens de Gaza en tant que groupe. Le rapport examine également comment ces pratiques génocidaires s'étendent progressivement à d'autres zones où Israël contrôle les Palestiniens et met en garde contre le danger qu'elles représentent pour les Palestiniens de ces zones, tant en tant qu'individus qu'en tant que groupe.

3.

MÉTHODOLOGIE

Le présent rapport vise à décrire la nature générale des attaques menées par Israël depuis octobre 2023 contre les Palestiniens dans toutes les zones sous son contrôle, en mettant l'accent sur le génocide dans la bande de Gaza.

Au cours des 20 derniers mois, BtTselem a recueilli des données, des informations et des documents sur des milliers de cas de meurtres, de blessures, de déplacements forcés, de tortures, de destructions de maisons, de structures et d'infrastructures, ainsi que sur un large éventail d'autres violations des droits humains commises par le régime israélien contre les Palestiniens dans la bande de Gaza, en Cisjordanie (y compris Jérusalem-Est) et sur le territoire de l'État d'Israël. Afin de broser un tableau aussi complet que possible de l'ampleur des préjudices subis par les Palestiniens, ce rapport comprend des informations et des données provenant de sources externes. La décision d'utiliser ces informations découle, entre autres, de l'immense difficulté à documenter les actions d'Israël dans la bande de Gaza. Depuis le début de l'offensive actuelle, Israël a imposé des restrictions sans précédent à l'accès à Gaza pour les organisations et les médias, renforçant ainsi son isolement du reste du monde. Les chercheurs de B'Tselem sur le terrain dans la bande de Gaza, qui ont réussi à s'échapper avec leurs familles après des mois de déplacement, de souffrances et de danger constant, ont continué à recueillir des témoignages de centaines d'habitants par téléphone et par messages vocaux, malgré la difficulté permanente de maintenir le contact.

Comme nous nous engageons à respecter les normes les plus strictes en matière de crédibilité et de fiabilité, toutes les données contenues dans ce document qui n'ont pas été directement vérifiées par B'Tselem proviennent des sources suivantes : publications et rapports d'organisations de défense des droits humains, d'agences humanitaires, d'offices et d'organismes des Nations unies, enquêtes et rapports de médias réputés respectueux de l'éthique journalistique et des normes de vérification des données, avis d'experts rédigés par des professionnels reconnus à l'échelle internationale, et sources primaires telles que des témoignages et des documents vérifiés provenant du terrain. En outre, nous nous sommes appuyés sur un vaste corpus de publications universitaires qui ont examiné des cas de génocide commis à travers l'histoire dans différentes parties du monde, ainsi que sur les travaux de chercheurs qui ont documenté des pratiques généralisées se déroulant dans l'ombre de la guerre en cours à Gaza et ont publié leurs conclusions dans des revues universitaires reconnues. L'analyse de toutes les informations recueillies a été réalisée par

BtTselem, fort de ses nombreuses années d'expérience dans la collecte et la vérification d'informations, ainsi que dans la recherche sur les violations des droits humains.

En ce qui concerne le nombre de Palestiniens tués et blessés dans la bande de Gaza, le présent rapport s'appuie sur les chiffres publiés par le ministère palestinien de la Santé à Gaza. Ces chiffres sont largement considérés comme fiables et ont été repris par de nombreuses organisations et chercheurs. De plus, ils sont généralement considérés comme prudents par rapport au nombre réel de victimes de l'assaut. Cela s'explique par la méthodologie utilisée par le ministère pour calculer le nombre de victimes : en ce qui concerne les décès, le ministère n'enregistre que les corps qui parviennent aux morgues des hôpitaux ou les décès signalés aux autorités par des proches. Par conséquent, les listes du ministère excluent les personnes décédées dont les corps n'ont pas encore été retrouvés dans les décombres des bâtiments détruits, les restes qui ne peuvent être identifiés, les corps enterrés dans des fosses communes sans que les autorités en aient été informées, ou les familles entières tuées sans qu'il y ait personne pour signaler leur décès. Il en va de même pour le nombre de blessés, qui ne comprend que ceux qui ont pu se rendre dans des centres médicaux officiels pour recevoir des soins. La destruction systématique du système de santé de Gaza a laissé de nombreux blessés dans l'incapacité ou l'impossibilité d'accéder aux quelques hôpitaux encore en activité dans la bande de Gaza, qui sont débordés par le nombre de morts, de malades et de blessés.

En raison des contraintes décrites ci-dessus et du volume sans précédent des événements, cette section ne reflète qu'une partie de l'ampleur des dommages causés à chaque aspect de la vie des Palestiniens dans les différentes zones sous contrôle israélien. Nous estimons que des années de documentation et de recherche seront nécessaires pour évaluer pleinement l'étendue des destructions qui se poursuivent à la date de rédaction du présent rapport, ainsi que les conséquences à long terme, sur le plan personnel, culturel, social et politique, auxquelles les Palestiniens vivant dans ces régions devront faire face à l'avenir.

4.

LE GÉNOCIDE ISRAËLIEN CONTRE LE PEUPLE PALESTINIEN

Près de deux ans d'offensive israélienne incessante ont laissé la majeure partie de la bande de Gaza en ruines. À la mi-juillet 2025, les estimations font état d'environ 58 026 morts, dont une écrasante majorité de civils qui ne participaient pas aux hostilités. Le nombre de blessés est estimé à environ 138 520. Tous les hôpitaux ont été détruits ou ne fonctionnent que partiellement, tout comme la grande majorité des infrastructures civiles. Il est raisonnable de supposer que l'ensemble de la population de la bande de Gaza, en particulier les enfants, qui représentent environ la moitié de celle-ci, souffre actuellement de traumatismes physiques et psychologiques plus ou moins graves. On s'attend à ce que de nombreuses autres personnes meurent ou subissent des dommages physiques et mentaux graves et durables en raison des hostilités en cours et des conséquences de la famine délibérée infligée à la population par Israël et de l'obstruction de l'aide humanitaire. Depuis qu'Israël a rompu le cessez-le-feu début mars 2025, des centaines de personnes ont été tuées ou blessées chaque jour dans la bande de Gaza : victimes de frappes aériennes, de tirs et de bombardements autour des « centres de distribution d'aide », de malnutrition ou d'une combinaison mortelle de famine, de maladies se propageant à Gaza, d'eau contaminée et d'un système de santé dévasté.

Cette réalité est le résultat direct de la politique menée par Israël dans la bande de Gaza depuis octobre 2023, qui ne peut être justifiée ou expliquée comme une tentative de détruire le régime du Hamas ou ses capacités militaires à Gaza. Les déclarations des hauts responsables israéliens sur la nature de l'attaque contre Gaza ont clairement exprimé une intention génocidaire. Cette intention génocidaire a également été exprimée dans de nombreuses déclarations faites par des officiers militaires israéliens de tous grades, par des soldats sur le terrain, par des experts militaires et sécuritaires, ainsi que par des personnalités des médias et de la culture israéliens. Ces voix ont exprimé une vision du monde partagée par les décideurs et une partie importante de la société juive israélienne, selon laquelle tous, ou la plupart, des habitants de Gaza sont soit directement responsables des crimes du 7 octobre, soit, à tout le moins, les soutiennent. En conséquence, pour de nombreux décideurs, ainsi que pour les soldats et les commandants sur le terrain, l'aspiration à détruire le régime du Hamas et ses capacités militaires et à empêcher de futures attaques comme celle du 7 octobre s'est traduite par le ciblage de l'ensemble de la population de la bande de Gaza. La déshumanisation totale des habitants de Gaza a conduit à une perception, encore largement répandue parmi les Israéliens juifs, selon laquelle leur vie a une valeur négligeable par rapport aux objectifs nationaux d'Israël, voire aucune valeur.

Cette perception se manifeste dans la conduite de la guerre par Israël dans la bande de Gaza, qui a notamment consisté en des bombardements massifs et aveugles de centres urbains, la famine infligée à plus de deux millions de personnes comme méthode de guerre, des tentatives de nettoyage ethnique et l'inclusion officielle du nettoyage ethnique des habitants de Gaza dans les objectifs de la guerre, la destruction systématique d'hôpitaux et d'autres installations médicales, qui bénéficient d'une protection spéciale en vertu du droit international, ainsi que de la grande majorité des infrastructures civiles présentes dans la région ; et le meurtre sans précédent de personnel médical, d'humanitaires, de personnes chargées du maintien de l'ordre public et de journalistes. Les affirmations d'Israël selon lesquelles des combattants du Hamas ou des membres d'autres groupes armés palestiniens étaient présents dans des installations médicales ou civiles, souvent avancées sans fournir aucune preuve, ne peuvent justifier ou expliquer une destruction aussi généralisée et systématique.

Ce qui ressort clairement de ce comportement, c'est une attaque généralisée et coordonnée contre les Palestiniens de la bande de Gaza, dans le but de détruire la société palestinienne dans son ensemble. Depuis son lancement en octobre 2023, cette politique a été soutenue, légitimée et normalisée par la plupart des Israéliens juifs et leurs institutions, y compris le système judiciaire israélien.

L'élément intentionnel, composante essentielle de la définition du génocide, apparaît sans équivoque à la lumière de plusieurs facteurs : la conscience qu'ont les dirigeants israéliens des conséquences prévisibles de leur politique d'ouverture du feu et d'affamement ; la destruction systématique des infrastructures civiles indispensables à la vie ; la décision de poursuivre, voire d'intensifier, l'assaut malgré les innombrables avertissements et preuves de son impact sur la population civile de la bande de Gaza ; et les nombreuses déclarations de responsables politiques indiquant explicitement qu'Israël vise l'ensemble de la population de la bande de Gaza.

Un examen juridique approfondi de cette question figure dans le rapport d'Amnesty International publié en décembre 2024 et intitulé « Vous vous sentez comme des sous-humains : Le génocide des Palestiniens à Gaza par Israël » ; dans les travaux de Physicians for Human Rights, actuellement en cours de publication ; dans les observations présentées par l'équipe juridique sud-africaine, dont les principaux arguments ont été exposés dans la requête (et les pièces justificatives ajoutées tout au long de l'agression) déposée auprès de la Cour internationale de justice (CIJ) ; et dans les rapports des experts des Nations unies.

Alors que le génocide perpétré par Israël contre les Palestiniens bat son plein dans la bande de Gaza, il ne peut être dissocié de la forte escalade de la violence israélienne contre les Palestiniens sous son contrôle en Cisjordanie, à Jérusalem-Est et en Israël même. Le régime et l'armée qui commettent le génocide à Gaza sont les mêmes qui bombardent les camps de réfugiés, tuent des centaines de civils et mènent des politiques de transfert forcé et de spoliation à une échelle sans précédent dans toute la Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est. C'est le même régime qui applique des politiques similaires d'expulsion, de spoliation et de négligence dans le Néguev (Naqab), ainsi qu'une politique d'intimidation et de musellement des citoyens palestiniens d'Israël qui tentent de protester contre les actions israéliennes à Gaza ou simplement d'exprimer leur solidarité avec les Palestiniens qui s'y trouvent. Ce même régime est fermement déterminé à nier aux Palestiniens le droit à l'autodétermination nationale et à réprimer toute expression de l'identité palestinienne. Tout cela indique que l'escalade de la violence israélienne à Gaza s'étend progressivement à d'autres zones sous son contrôle ; que les forces de sécurité qui commettent des violences extrêmes dans un espace donné s'habituent à recourir à ce type de violence ailleurs, avec moins de retenue ; et qu'une société qui légitime le génocide à Gaza – par sa participation, son soutien, son déni ou son indifférence – légitime naturellement la violence croissante à l'encontre des Palestiniens dans leur ensemble.

Les sections ci-dessous décrivent l'attaque généralisée contre les Palestiniens en tant que groupe, principalement en documentant les pratiques génocidaires d'Israël à Gaza, ainsi qu'en retraçant l'escalade de la violence contre les Palestiniens dans toutes les zones sous contrôle israélien. Nous nous concentrons sur quatre domaines principaux : les meurtres, la destruction physique, le déplacement forcé et la destruction de la vie politique, culturelle et sociale. Les sections suivantes traitent de la manière dont le génocide perpétré par Israël vise également l'identité palestinienne, en particulier à travers les attaques contre les réfugiés et le statut des réfugiés palestiniens. Enfin, nous analysons les principales expressions de déshumanisation et d'incitation à la haine contre les Palestiniens dans la bande de Gaza.

A. Meurtres et atteintes graves à l'intégrité physique et mentale

Meurtres et atteintes graves à l'intégrité physique et mentale dans la bande de Gaza

En juillet 2025, plus de 58 000 personnes ont été tuées directement à la suite de l'offensive militaire israélienne sur la bande de Gaza, selon le ministère de la Santé de Gaza. Une ventilation publiée par le ministère en juillet 2025 montre que 15 % des victimes sont des femmes, 29 % des mineurs et 7 % des personnes âgées. Une étude publiée en février 2025 estimait que pendant les 12 premiers mois de l'offensive israélienne, **l'espérance de vie des hommes à Gaza avait chuté de 51,6 %, pour atteindre 40,5 ans**, soit une perte de 34,9 ans par rapport à l'espérance de vie d'avant la guerre. **Pour les femmes, l'espérance de vie a chuté de 38,6 %, pour atteindre environ 47,5 ans**, soit une perte de 29,9 ans.

Plusieurs études publiées au cours de l'année écoulée suggèrent que ces chiffres constituent une sous-estimation du nombre de morts et que le nombre réel de victimes de l'offensive israélienne est probablement beaucoup plus élevé. La durée de l'assaut, l'ampleur considérable des destructions d'infrastructures et les restrictions imposées aux organisations humanitaires et de secours pour accéder à Gaza ne sont que quelques-uns des facteurs qui contribuent à cette sous-estimation, qui ne rend pas compte de l'ampleur réelle des crimes commis par Israël à Gaza depuis octobre 2023.

Frappes aériennes et déplacements de population

Ces chiffres sont le résultat direct de la politique d'ouverture des feux choisie par Israël, qui viole systématiquement les principes fondamentaux du droit international, tels que la distinction et la proportionnalité. Israël a adopté une politique qui permet de causer des dommages sans précédent à des civils non impliqués lorsqu'il frappe ce qu'il considère comme des cibles militaires. Dans l'offensive actuelle, Israël a largement recours à des outils technologiques pour identifier et criminaliser des cibles et a autorisé des attaques menées à la discrétion de soldats et de commandants de rang inférieur sur le terrain. Ces pratiques permettent à l'armée d'augmenter la fréquence des frappes et de réduire les risques pour les soldats au détriment des mesures de précaution destinées à limiter les blessures parmi les innocents.

Les ordres d'évacuation donnés par Israël aux civils de Gaza, officiellement pour les avertir à l'avance des bombardements ou des incursions militaires conformément au droit humanitaire international, étaient souvent flous ou trompeurs et ne laissaient pas suffisamment de temps pour évacuer les habitants. De plus, après avoir ordonné aux habitants de quitter leurs maisons, Israël a bombardé à plusieurs reprises les « couloirs de sécurité » que les personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) devaient emprunter pour se rendre dans les « zones humanitaires ». Les témoignages recueillis par B'Tselem auprès d'habitants de Gaza, ainsi que des vidéos publiées dans les médias internationaux, ont révélé la présence de corps gisant sur le bord des routes, probablement ceux de personnes déplacées qui avaient tenté d'évacuer leurs maisons dans le nord de la bande de Gaza pour se rendre dans les « zones humanitaires » du sud.

Les « zones humanitaires », qui étaient censées assurer la sécurité des personnes déplacées, offraient des conditions de vie invivables et ont elles-mêmes été systématiquement bombardées. Une analyse de la BBC a révélé que les attaques israéliennes contre la « zone humanitaire » d'al-Mawasi n'ont fait que s'intensifier après mai 2024, mois où les habitants de Gaza ont reçu l'ordre de s'y installer. Entre mai 2024 et janvier 2025, la zone a été bombardée 97 fois.

Muhammad Ghrab, un habitant de la ville de Gaza qui a été déplacé à al-Mawasi, à l'est de Khan Yunis, a décrit une frappe aérienne dont il a été témoin le 13 juillet 2024 dans un témoignage qu'il a donné à BtTselem. Cette attaque, qui selon Israël visait deux hauts responsables de la branche armée du Hamas, dont son chef Muhammad Deif, et qui a consisté en deux bombardements successifs, a été la plus meurtrière dans la « zone humanitaire » d'al-Mawasi au cours de ces mois. De nombreuses personnes ont été tuées et blessées lors du premier bombardement, et lorsque les équipes de secours et des civils sont arrivés pour tenter d'évacuer les blessés, l'armée de l'air a de nouveau bombardé le site. Au total, 90 personnes ont été tuées et 300 blessées lors des deux attaques.

Soudain, un cercle de feu s'est formé [...] le ciel était complètement recouvert de nuages, de poussière et de saleté. Les gens ont commencé à courir dans toutes les directions. [...] Lorsque nous sommes entrés dans les tentes qui étaient encore debout, nous avons vu qu'elles étaient remplies de corps, principalement de femmes et d'enfants. Ce que nous avons vu ce jour-là, à cette heure-là, était comme l'incarnation de la folie. Quelque chose d'incompréhensible. C'était comme si des morceaux de l'enfer tombaient sur la terre. C'est impossible à décrire vraiment. Les mots manquent. Ils ne peuvent pas rendre compte des horreurs dont nous avons été témoins. Ce que je décris n'est qu'une petite partie de l'horreur qui s'est déroulée. [...] Depuis ce jour-là, j'ai peur. Je m'attends à tout moment à ce que les tentes soient bombardées et à ce que ma famille et moi mourions dans une attaque similaire.

Selon certaines informations, plusieurs incendies se sont déclarés dans des camps de tentes pour personnes déplacées à la suite de bombardements intensifs. Dans bon nombre des incidents recensés, des personnes ont péri brûlées vives. Ahmad a-Dalu, originaire de la ville de Gaza, a décrit une frappe de l'armée de l'air israélienne sur un camp de personnes déplacées où lui et sa famille avaient trouvé refuge en octobre 2024. Son fils Shatban, âgé de 20 ans, a péri brûlé vif devant lui dans l'incendie qui s'est déclaré dans la tente :

[...] alors que je revenais des toilettes vers notre tente, j'ai entendu le bourdonnement assourdissant d'un drone qui volait au-dessus de nos têtes. Ce bruit m'a vraiment effrayé et j'ai été très stressé. J'ai demandé à Dieu de nous protéger et j'ai prié pour que rien de grave n'arrive, mais je me demandais aussi qui d'entre nous allait mourir cette nuit-là. Soudain, une boule de feu est tombée sur la tente et a touché mes enfants. Je les ai regardés et j'ai vu qu'ils ne bougeaient pas. En un instant, j'ai décidé d'entrer pour les sauver. Je pense que c'est mon instinct paternel qui m'a poussé à le faire. Je me suis jeté dans le feu et j'ai réussi à sortir Abd a-Rahman, Rahaf, Farah et ma femme, qui dormait à côté d'elle, de la tente. J'ai vu le feu brûler le corps de Sha'ban. Il dormait sur une chaise en bois juste à côté de l'endroit où la bombe était tombée. J'ai vu son visage fondre sous les flammes, c'était une vision horrible. À ce moment-là, j'ai atteint le comble du désespoir et du chagrin. Je lui ai dit : « Je suis désolé, mon fils bien-aimé, mais je ne peux pas t'aider. »

Après avoir rompu le cessez-le-feu en mars 2025, Israël a repris ses attaques agressives et aveugles dans toute la bande de Gaza, y compris dans les zones humanitaires désignées et d'autres zones densément peuplées par des dizaines de milliers de personnes déplacées à l'intérieur du pays et dépourvues de tout. Au 14 juillet 2025, le ministère de la Santé à Gaza faisait état de plus de 7 450 personnes tuées et de plus de 26 000 blessées depuis la violation du cessez-le-feu.

Règles relatives à l'usage des armes à feu et zones d'exclusion

Le massacre de civils à Gaza n'a pas seulement été perpétré par des frappes aériennes à l'aide de bombes lourdes lancées à distance, mais aussi par des tirs à balles réelles, tolérés, voire délibérés, par les soldats israéliens au sol. Les témoignages de soldats révèlent que pendant les mois de combats, les forces israéliennes dans la bande de Gaza ont défini des « zones de mort » : des zones aux limites arbitraires, parfois floues même pour les soldats eux-mêmes, où ils avaient l'autorisation d'ouvrir le feu sur toute personne se trouvant à l'intérieur. Les soldats et les officiers qui ont servi pendant toute la durée de l'offensive et dans différentes zones de la bande de Gaza ont signalé l'absence de règles d'engagement, ou ont déclaré que

Ces règles étaient déterminées à la discrétion des commandants sur le terrain ou sur la base de critères arbitraires. Des incidents isolés, tels que le meurtre de 15 ambulanciers en avril 2025 ou la fusillade de trois otages israéliens, en décembre 2023, qui s'étaient échappés de leur captivité et agitaient un drapeau blanc, illustrent que les règles relatives à l'ouverture du feu ont non seulement été assouplies, mais aussi totalement ignorées. Ces pratiques ont été renforcées par les déclarations de commandants concernant des meurtres aveugles et par les témoignages de médecins bénévoles à Gaza, y compris des preuves visuelles de tirs délibérés de snipers sur des enfants.

Personnes blessées et absence de soins médicaux

Depuis octobre 2023, l'offensive israélienne sur la bande de Gaza a fait des centaines de milliers de blessés graves, tant sur le plan physique que psychologique, qui porteront les séquelles de ces blessures pendant de nombreuses années, voire toute leur vie. Au 14 juillet 2025, 138 520 personnes avaient été blessées à la suite de l'offensive militaire israélienne. Environ 25 % d'entre elles ont subi des blessures qui ont bouleversé leur vie et qui nécessitent des soins de réadaptation immédiats et à long terme, notamment des amputations de membres, des lésions médullaires, des traumatismes crâniens et des brûlures graves. Ces chiffres sont basés sur les registres du ministère de la Santé de Gaza et ne concernent que les personnes qui ont été soignées dans un établissement médical officiel. Compte tenu de la charge de travail extrême du système de santé de Gaza et des conditions désastreuses dans les hôpitaux, de nombreuses personnes blessées évitent de se rendre dans les centres médicaux en dehors des cas d'urgence. Comme pour le nombre de morts, il semble que les chiffres officiels sur les blessés soient également en deçà de la réalité.

Selon les données fournies par le ministère de la Santé de Gaza à Physicians for Human Rights-Israel (PHRI), plus de 4 700 personnes ont subi une amputation depuis octobre 2023, dont plus de 940 enfants et environ 370 femmes. Les conversations menées par le personnel de PHRI avec des médecins à Gaza, ainsi que les informations publiées par Médecins Sans Frontières (MSF), révèlent que les médecins ont signalé une grave pénurie d'analgésiques, ce qui a conduit à des amputations sans anesthésie, y compris sur des enfants. Les médecins ont également décrit des amputations pratiquées dans des conditions insalubres sans équipement chirurgical adéquat et, dans certains cas, en dehors des établissements hospitaliers. Dans les cas où les médicaments de base tels que les antibiotiques n'étaient pas disponibles, les médecins ont été contraints d'amputer les membres des patients pour leur sauver la vie, alors que dans des circonstances normales, ces amputations n'auraient pas été nécessaires.

Les chiffres fournis à BtTselem par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en mai 2025 indiquaient que des dizaines de milliers de blessés et d'amputés étaient privés de soins adéquats. Beaucoup ont été renvoyés dans des conditions de vie inhumaines : tentes, bâtiments détruits ou abris de fortune, sans accès adéquat à l'eau potable, à l'électricité ou aux médicaments, et dans de nombreux cas sans soutien familial. Cela a aggravé leur état de santé, entraînant des complications irréversibles. En mai 2024, le Comité des droits des personnes handicapées des Nations unies a averti que les personnes handicapées à Gaza « courent un risque plus élevé de mourir, d'être blessées et de subir de nouvelles déficiences » en raison de l'offensive israélienne en cours.

Ahmad al-Ghalban, un adolescent de 16 ans originaire de Beit Lahiya, a témoigné auprès de BtTselem au sujet de la perte de son frère jumeau et de son oncle, ainsi que de ses deux jambes et de quatre doigts, lors d'un bombardement israélien le 22 mars 2025 :

Avant mon accident, j'étais gymnaste professionnel. Muhammad et moi participions à des compétitions et à des événements. Nous étions parmi les meilleurs du nord de Gaza. Mais l'occupation m'a tout pris : mon frère jumeau, mes jambes, ma capacité à faire quoi que ce soit. Mon âme est brisée. [...] Je suis toujours soigné à l'hôpital Patient's Friends, dans le quartier d'a-Rimal. C'est très difficile de s'y rendre à cause des décombres et des débris qui jonchent les rues. Mon père essaie de me procurer des analgésiques à la pharmacie, mais ils sont très chers. L'hôpital n'a ni pommades ni bandages. Nous achetons tout nous-mêmes. Je souffre de douleurs intenses et je suis dans un état émotionnel très difficile. J'ai beaucoup maigri à cause de la faim. Il n'y a ni viande, ni légumes, ni fruits, seulement des lentilles et des pois chiches.

Décès indirects

Au cours des mois de combats, diverses estimations ont été publiées concernant le taux de « décès indirects » qui se sont déjà produits ou qui sont attendus et ne peuvent être évités. Ces estimations vont de plusieurs milliers à plusieurs dizaines de milliers de morts, en plus des décès directs causés par l'offensive israélienne. Malgré les différences entre les diverses études, qui s'expliquent par la difficulté d'évaluer l'ampleur réelle de la situation dans un contexte d'hostilités continues, les chercheurs s'accordent largement à dire que les chiffres officiels publiés par le ministère de la Santé à Gaza sont largement sous-estimés.

Les principales causes de décès indirects sont les blessures, les maladies infectieuses, la malnutrition, la mortalité maternelle et néonatale, ainsi que les complications liées à des maladies chroniques non traitées. Toutes sont le résultat direct de la destruction des conditions de vie dans la bande de Gaza, des restrictions imposées par Israël à l'entrée de l'aide humanitaire et de l'assaut israélien contre le système de santé, qui l'a rendu incapable de faire face à l'afflux continu de victimes. Les experts avertissent que si l'offensive israélienne se poursuit, parallèlement à la famine qui touche les habitants de Gaza, le nombre de décès indirects augmentera encore.

Début octobre 2024, une centaine de professionnels de santé américains qui s'étaient portés volontaires dans la bande de Gaza ont publié une lettre indiquant que presque toutes les personnes qu'ils avaient rencontrées étaient malades ou blessées, et que presque tous les enfants de moins de cinq ans souffraient de toux et de diarrhée. Ils ont signalé que bon nombre des opérations chirurgicales qu'ils avaient pratiquées avaient entraîné des infections dues à la malnutrition, aux mauvaises conditions sanitaires et au manque de médicaments. Ils ont également déclaré que la malnutrition et la pénurie aiguë d'eau potable avaient entraîné de nombreux cas d'insuffisance pondérale à la naissance et d'incapacité des femmes en post-partum à allaiter, ce qui entraînait souvent la mort des nourrissons. La lettre décrivait en outre comment des femmes enceintes et des fœtus qui auraient pu survivre avaient péri en raison de la destruction du système de santé. Un médecin qui s'était porté volontaire à l'hôpital Nasser a évoqué la pénurie de lait maternisé comme autre cause de mortalité infantile. En juillet 2024, des experts en santé maternelle ont signalé une augmentation d'au moins 300 % du taux de fausses couches dans la bande de Gaza depuis octobre 2023. Une estimation du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) de mai 2025 a révélé qu'une grossesse sur trois à Gaza était considérée comme à haut risque et qu'un bébé sur cinq naissait prématurément ou avec un poids insuffisant, à un moment où les soins médicaux nécessaires pour ces cas étaient pratiquement inexistant dans toute la bande de Gaza.

traumatisme psychologique

En plus de devoir faire face à des blessures et à des handicaps physiques, les habitants de Gaza ont subi d'innombrables événements traumatisants au cours des mois d'agression, avec des conséquences psychologiques à long terme qui ne peuvent être quantifiées. Les témoignages recueillis par BtTselem indiquent que dans une réalité où la mort est omniprésente, où les déplacements incessants, la faim et les maladies sont permanents, beaucoup souffrent de détresse psychologique après avoir été témoins d'événements horribles, notamment la mort violente de leurs proches.

Rajaa al-Harbiti, 35 ans, a décrit l'incident au cours duquel son mari Akram et ses fils Muhammad et Ahmad ont été écrasés par un char israélien dans le camp de déplacés où ils séjournèrent à Rafah, après que le camp eut été bombardé depuis les airs plus tôt dans la nuit.

Pendant la nuit, mes enfants ont eu très peur. J'ai demandé à mon fils Ahmad s'il avait peur, et il m'a répondu que non, mais je voyais qu'il tremblait de peur. Je lui ai promis que nous nous échapperions, et nous avons préparé des drapeaux blancs pour la route. [...] Soudain, j'ai vu un char foncer vers nous, écrasant la tente de mes voisins sur son passage. [...] Mon mari s'est jeté sur nos fils Muhammad, Ahmad et Ibrahim pour les protéger, tandis que j'ai attrapé ma fille Sanaa par l'épaule, l'ai soulevée et me suis enfuie de la tente. Nous avons réussi à nous éloigner d'environ un mètre et demi de mon mari et de mes fils avant que le char ne les écrase sous nos yeux. J'ai attrapé la main de ma fille, je l'ai soulevée et j'ai supplié les militaires de ne pas nous écraser aussi, mais le char nous a percutés et nous sommes tombés au sol. J'ai levé la tête et la main, et j'étais sûre que j'allais mourir. Je n'entendais pas Muhammad, mais j'ai vu Ahmad, le dos couvert de sang, et mon mari, qui saignait de toutes les parties du corps sauf du visage. Sa main gauche était sectionnée. Il m'a dit : « Rajaa, mon amour, pardonne-moi. » J'ai répondu : « Je te pardonne, Akram. »

Depuis octobre 2023, l'incidence des problèmes de santé mentale a considérablement augmenté, en particulier les troubles liés aux traumatismes, la dépression et l'anxiété, au sein d'une population qui présentait déjà des taux élevés de maladies mentales en raison d'une exposition prolongée à l'occupation, au blocus et à la violence militaire récurrente. Selon une étude publiée par MSF en décembre 2024, près de tous les 1,2 million d'enfants de Gaza avaient besoin d'un soutien psychologique et psychosocial en raison de symptômes de dépression, d'anxiété, d'idées suicidaires, etc. Une autre étude publiée le même mois a révélé que 96 % des enfants de Gaza avaient le sentiment que la mort était imminente et près de la moitié d'entre eux exprimaient le désir de mourir en raison des traumatismes qu'ils avaient subis.

Après plusieurs semaines à l'hôpital, Rajaa al-Harbiti a déménagé avec ses deux enfants survivants, Sanaa et Ibrahim, pour vivre dans une tente dans le camp de déplacés internes d'al-Mawasi. Dans son témoignage, elle a décrit les difficultés de la vie avec le traumatisme et la perte qu'ils ont subis.

Sanaa a du mal à marcher et j'utilise des béquilles. Je ne sais rien de ce qui est arrivé à mon mari et à mes fils. Je sais seulement que personne n'a pu

les atteindre ou même leurs corps, pas même pour les enterrer. [...] Je suis épuisé, tout comme mon âme. Je ne peux pas comprendre que des chars aient écrasé ma famille sous mes yeux. Ibrahim revit sans cesse le moment où le char a percuté son père et ses frères. Il décrit sans cesse comment la tête de Muhammad a été coupée et comment Ahmad a beaucoup saigné. Il est devenu agressif et frappe les autres enfants autour de lui. Il crie beaucoup, fait des cauchemars la nuit et mouille son pantalon. Chaque fois que Sanaa entend un bruit fort, elle a très peur, se couvre les oreilles et dit « char ». Elle souffre également d'incontinence urinaire. J'ai l'impression que nous vivons dans un film d'horreur.

Meurtres et blessures graves infligés à des personnes en Cisjordanie

Frappes aériennes

Alors que l'assaut contre Gaza se poursuit, les frappes aériennes se sont également multipliées dans les camps de réfugiés du nord de la Cisjordanie, parmi les zones les plus densément peuplées du territoire. Selon les observations et les documents recueillis par B'Tselem, entre octobre 2023 et mi-juillet 2025, 263 personnes ont été tuées dans des frappes aériennes israéliennes, dont au moins 44 mineurs. À titre de comparaison, sur une période de plus de 18 ans, entre 2005 et début octobre 2023, seules 14 personnes ont été tuées dans des frappes aériennes en Cisjordanie.

Les conséquences meurtrières de ces frappes ont été démontrées en janvier 2025, lors d'un raid sur Tammun, dans le nord de la Cisjordanie. Un avion israélien a tiré un missile qui a tué trois cousins, dont deux enfants, près de leur domicile : Adam Bsharat, 23 ans, Hamzah Bsharat, 10 ans, et Rida Bsharat, 8 ans. Dans une enquête militaire publiée par la suite, l'armée a affirmé que l'homme et les deux enfants avaient été identifiés comme des individus ayant posé des engins explosifs, sur la base de renseignements, mais aucun engin explosif n'a finalement été trouvé dans la zone.

Fidaa Bsharat, 41 ans, mère de cinq enfants, dont Rida, âgée de huit ans, qui a été tuée, a déclaré dans son témoignage :

J'ai continué à tenir mon fils, mais je savais qu'il était mort. Peu après, les soldats ont apporté des couvertures de la maison d'Abla et ont recouvert les trois corps. Ils n'ont pas essayé de leur prodiguer les premiers soins ni même de vérifier s'ils étaient vivants. Il était évident qu'ils étaient morts. Ils les ont emportés sur des civières. [...] Rida était notre fils unique. Il était né après quatre filles. C'était le prince de sa classe et notre enfant gâté. Il voulait toujours que nous allions visiter Jérusalem, mais nous ne pouvions pas à cause de la situation. Il me disait : « J'achèterai une voiture et je t'emmènerai à Jérusalem pour t'acheter tout ce que tu veux. » Il était très attaché à moi et m'embrassait toujours les mains et la tête. Même s'il était encore jeune, il était beaucoup plus mûr que ses amis. J'avais l'impression qu'il était mon ami. Chaque jour, je le sens s'éloigner un peu plus de moi.

Politique d' s par tirs à volonté

Outre les frappes aériennes, l'armée israélienne a mis en place une politique d'ouverture du feu plus meurtrière que jamais en Cisjordanie. Selon une enquête de B'Tselem, au cours des trois premières semaines de l'offensive sur la bande de Gaza, 118 personnes ont été tuées en Cisjordanie par des tirs de l'armée israélienne, dont 81 ne représentaient aucune menace pour quiconque. Au 12 juillet 2025, les forces israéliennes avaient tué 926 Palestiniens, dont 195 mineurs. Cinq autres mineurs ont été tués par un acteur israélien non identifié.

En février 2025, une enquête menée par Haaretz a révélé que lors de l'opération « Mur de fer », lancée par l'armée israélienne dans le nord de la Cisjordanie en janvier 2024, le général Avi Bluth, commandant du Commandement central, avait autorisé ses troupes à tirer pour tuer toute personne « fouillant le sol », car cela éveillait des soupçons quant à une tentative de pose d'un engin explosif. Les témoignages de soldats indiquent qu'une directive similaire est en vigueur dans la bande de Gaza depuis octobre 2023. Cette politique permissive en matière d'ouverture du feu a notamment conduit à la mort de Sundus Shalabi, une femme de 20 ans enceinte de huit mois. Des zones de tir ont également été importées en Cisjordanie dans le cadre de la « gazafication » plus large des méthodes de guerre israéliennes. Les soldats interrogés dans le cadre de l'enquête du Haaretz ont déclaré que le commandant de la division Judée-Samarie, le brigadier général Yaki Dolf, avait autorisé l'ouverture du feu sur tout véhicule approchant un poste de contrôle de l'armée depuis une « zone de combat », afin d'arrêter le conducteur avant qu'il n'atteigne le point de contrôle.

Milices juives en Cisjordanie

L'escalade de la violence israélienne en Cisjordanie ne se limite pas aux opérations militaires et comprend également des attaques menées par des colons. Dans de nombreux cas, la frontière entre les deux est floue : dans le cadre de la préparation des offensives à Gaza et en Cisjordanie, l'armée israélienne a recruté et armé des milliers de colons pour former des bataillons de défense régionale stationnés dans toute la Cisjordanie et chargés de protéger les colonies israéliennes. Le nombre de colons servant dans ces unités a quintuplé et de nombreux témoignages ont depuis fait état de menaces et d'agressions commises par des colons-soldats à l'encontre de Palestiniens. Des milliers d'autres colons ont été recrutés dans des brigades de sécurité des colonies et ont participé à des attaques contre des habitants palestiniens. En outre, immédiatement après le 7 octobre 2023, le ministère de la Sécurité nationale, dirigé par le ministre Itamar Ben Gvir, a distribué des milliers d'armes à feu aux colons de toute la Cisjordanie. Des centaines d'autres armes, dont des fusils de précision, ont été achetées et distribuées par les conseils régionaux. En plus de tout cela, les accords de coalition ont alloué des dizaines de millions de shekels à l'achat d'équipements d'observation, de patrouille et de défense pour les avant-postes de colons en Cisjordanie.

La prolifération des armes parmi les colons, le soutien dont ceux-ci bénéficient de la part du gouvernement israélien et des forces de l'ordre, la déshumanisation croissante des Palestiniens et l'indifférence face aux souffrances qui leur sont infligées, le déplacement de l'attention internationale de la Cisjordanie vers Gaza : tous ces facteurs ont conduit à une recrudescence sans précédent des attaques quotidiennes perpétrées par des colons, souvent armés et équipés de matériel militaire complet, contre des Palestiniens en Cisjordanie. Ces attaques comprennent des incendies criminels, des vols, des invasions et des occupations de maisons, des menaces armées, des passages à tabac, etc. L'OCHA recense 2 617 attaques de colons ayant causé des dommages aux Palestiniens et/ou à leurs biens entre le 7 octobre 2023 et la fin juin 2025. Selon les statistiques, de BtTselementre le 7 octobre 2023 et le 12 juillet 2025, 26 Palestiniens ont été tués par des colons israéliens ou des « parties israéliennes inconnues » et des dizaines d'autres ont été blessés.

Grave détresse psychologique

Les frappes aériennes et les raids dans le nord de la Cisjordanie, l'activité militaire intense impliquant souvent des tirs à balles réelles, ainsi que la menace constante de violences de la part des colons et des soldats, en particulier dans la zone C et dans les communautés rurales palestiniennes, ont rendu la vie extrêmement instable pour les habitants. En mars 2025, MSF a signalé une crise croissante en matière de santé mentale parmi des dizaines de milliers de personnes.

des personnes déplacées à l'intérieur du pays originaires du nord de la Cisjordanie, dont beaucoup souffrent de stress, d'anxiété et de dépression en raison de ce que l'organisation a qualifié de « situation extrêmement précaire » : logements inadéquats, absence de services essentiels et accès inexistant aux soins médicaux. Dans unepublication, autre l'organisation a fait état d'une augmentation de 91 % de la demande de premiers secours psychologiques parmi les habitants de la zone C au cours du mois suivant le 7 octobre 2023 par rapport au mois précédent, en grande partie due à la forte recrudescence des violences commises par les colons et les militaires. Ces violences ont ensuite été exacerbées par les efforts des colons pour semer la peur parmi les Palestiniens de Cisjordanie, notamment en installant un panneau d'affichage au cœur du territoire avec le slogan « Il n'y a pas d'avenir en Palestine » et en publiant des messages menaçants dans des groupes palestiniens en ligne.

Le 31 juillet 2024, des soldats israéliens ont fait irruption au domicile de Hala Rajabi, 50 ans, mère de neuf enfants, dans le centre de Hébron. Les soldats ont agressé Hala et ses enfants, et son fils Muhammad, âgé de 14 ans, a perdu connaissance. Dans son témoignage à BtTselem, elle a décrit les séquelles émotionnelles que cet incident a laissées dans sa famille :

Ma fille a essayé d'éloigner les deux soldats de ses frères, et ils ont commencé à nous frapper tous les deux avec leurs fusils, nous ont poussés hors de la pièce et l'ont verrouillée de l'intérieur avec la clé. À travers la porte, j'entendais les soldats continuer à les attaquer. J'ai frappé à la porte en pleurant et en criant. [...] Mon fils aîné a repoussé les soldats et a réussi à rejoindre la pièce où je me trouvais. Il a réussi à soulever Muhammad et à s'enfuir de la maison, malgré les tentatives des soldats pour l'en empêcher. Mon autre fils, qui était dans la pièce avec Muhammad, a essayé de le suivre, mais il s'est évanoui et est tombé dans les escaliers menant à la route. Des jeunes l'ont relevé et l'ont emmené dans la voiture où mon fils aîné avait installé Muhammad, puis ils ont pris la direction de l'hôpital. [...] J'ai essayé de les suivre, mais les soldats m'en ont empêché. Ils ont lancé une grenade assourdissante sur la porte d'entrée. [...] Muhammad souffre toujours de douleurs aux testicules et d'anxiété. Il a du mal à dormir depuis l'attaque. Il dit qu'il fait des cauchemars dans lesquels les soldats le poursuivent et le battent. [...] Je ne me suis pas vraiment remis depuis. C'est très difficile de rester là, impuissant, à écouter les soldats battre vos enfants dans votre propre maison.

Meurtre et atteinte grave à l'intégrité physique et mentale à l'intérieur d'Israël

Crime

Les agressions commises par les Israéliens à l'encontre des Palestiniens ont intensifié l'incitation à la violence et accéléré la déshumanisation du peuple palestinien. Ces événements, qui se déroulent dans un contexte de discrimination institutionnelle de longue date, ont encore aggravé la négligence dont est victime la minorité palestinienne en Israël, notamment l'incapacité de l'État à lutter contre la prolifération des armes à feu illégales et l'enracinement des organisations criminelles dans certaines communautés arabes. Au cours des deux dernières années, le nombre de citoyens palestiniens d'Israël tués dans des incidents liés à la criminalité a atteint un niveau record, doublant presque entre 2021 et 2024. Rien qu'en 2024, 230 personnes ont été tuées, la plupart victimes de la criminalité rampante et de la disponibilité généralisée d'armes à feu illégales.

Cette négligence délibérée est devenue une politique depuis l'entrée en fonction d'Itamar Ben Gvir au poste de ministre de la Sécurité nationale. Selon une étude réalisée en 2024 par le Quartier général d'urgence contre la criminalité et la violence, 87 % des citoyens palestiniens d'Israël connaissent personnellement quelqu'un qui a été blessé ou tué à la suite d'actes de violence ou de crimes, et 82 % se disent en insécurité dans leur propre communauté. En outre, 80 % ont déclaré avoir peur de contacter la police israélienne ou de porter plainte contre des membres d'organisations criminelles actives dans leur communauté. Cette peur est ancrée dans l'incapacité chronique de la police israélienne à lutter contre le crime organisé. En 2024, seuls environ 15 % des affaires de meurtre dans les localités arabes ont été résolues par la police. Comme le résume le rapport, le message véhiculé par la police israélienne est que « le sang des citoyens arabes ne vaut pas cher et que les institutions ne leur offrent pas la protection à laquelle tout citoyen du pays a droit ».

B. Destruction des conditions de vie

Destruction des conditions de vie dans la bande de Gaza

Famine et destruction des infrastructures alimentaires

Même avant l'offensive israélienne actuelle, environ 64 % de la population de la bande de Gaza était classée comme souffrant d'insécurité alimentaire, et environ 80 % dépendait d'une forme ou d'une autre d'aide humanitaire. Immédiatement après avoir lancé son offensive sur Gaza, Israël a déclaré un blocus total de la bande de Gaza, ce qui a rapidement entraîné une pénurie croissante de denrées alimentaires. Selon le Programme alimentaire mondial (PAM), entre octobre 2023 et le 10 août 2024, 118 camions transportant de l'aide humanitaire et 37 camions transportant des marchandises commerciales sont entrés en moyenne chaque jour dans la bande de Gaza. Ce chiffre est bien inférieur au nombre de camions estimé par le PAM et d'organisations autres pour répondre aux besoins fondamentaux des habitants de Gaza. En septembre 2024, 15 organisations humanitaires ont publié une analyse montrant qu'Israël avait bloqué 83 % de l'aide alimentaire destinée à la bande de Gaza. Des rapports ont également indiqué qu'Israël avait attaqué des convois chargés de distribuer l'aide humanitaire, ainsi que des policiers palestiniens chargés, entre autres, d'assurer leur sécurité. La pénurie de denrées alimentaires accessibles a entraîné une hausse des prix forte dans toute la bande de Gaza, limitant encore davantage l'accès à la nourriture pour la plupart de la population.

En plus de bloquer l'aide humanitaire, Israël a systématiquement détruit une grande partie des infrastructures qui permettent la production alimentaire locale à Gaza. Par exemple, en novembre 2023, Israël a bombardé le seul moulin à blé en activité dans toute la bande de Gaza. En janvier 2024, seules 15 boulangeries étaient encore en activité sur les quelque 130 qui fonctionnaient avant la guerre. En avril 2025, le PAM a déclaré que la dernière boulangerie qu'il soutenait avait fermé ses portes en raison d'une pénurie de farine et de carburant. La situation est restée pratiquement inchangée jusqu'au début du mois de juillet 2025. En décembre 2024, 95 % du bétail et plus de la moitié des troupeaux de moutons et de chèvres de Gaza avaient été détruits. L'offensive israélienne a également presque anéanti l'industrie de la pêche, qui constituait depuis longtemps une source essentielle de sécurité alimentaire pour les habitants de Gaza. De même, les terres agricoles ont subi des dégâts considérables : en avril 2025, plus de 80 % des terres cultivées, environ 70 % des serres et quelque 80 % des puits agricoles de Gaza avaient été endommagés. Avant octobre 2023, 20 à 30 % des denrées alimentaires consommées à Gaza étaient produites localement. L'offensive israélienne a non seulement décimé les sources alimentaires existantes dans la bande de Gaza, mais elle a également causé de graves dommages à long terme qui compromettront la capacité de la population à produire de la nourriture à l'avenir.

Recours à la famine comme méthode de guerre

En janvier 2024, des experts de l'ONU ont affirmé qu'il n'existait aucun précédent quant à la rapidité et à l'ampleur de la famine infligée à la population civile à Gaza, ajoutant qu'« Israël détruit le système alimentaire de Gaza et utilise la nourriture comme une arme contre le peuple palestinien ». Tout au long des mois qu'ont duré son offensive, Israël a nié l'existence de pénuries alimentaires ou de déficits en matière d'aide humanitaire dans la bande de Gaza, affirmant que si des pénuries étaient constatées dans certaines zones, c'était la faute du Hamas qui volait l'aide apportée par l'ONU. Cette affirmation a été démentie par les agences humanitaires concernées. Deux agences gouvernementales américaines chargées de coordonner l'aide humanitaire ont conclu qu'Israël avait délibérément retardé et entravé l'entrée de l'aide humanitaire à Gaza et qu'il était le principal responsable de la famine qui y sévissait.

Contrairement aux affirmations d'Israël, derapports nombreux et déclarations de responsables politiques indiquent que l'une des principales raisons de la restriction de l'entrée de l'aide était d'exercer une pression sur le Hamas afin qu'il accepte un accord plus favorable pour la libération des otages israéliens, notamment en fomentant des troubles internes contre le Hamas parmi la population de Gaza.

Depuis qu'Israël a rompu le cessez-le-feu en mars 2025, la famine de la population de Gaza est devenue une politique officielle et ouvertement déclarée, compromettant gravement la sécurité alimentaire dans la bande de Gaza. Selon une évaluation réalisée en mai 2025, environ 1,95 million de personnes, soit 93 % de la population de Gaza, souffraient d'une grave insécurité alimentaire. Parmi elles, 244 000 vivaient dans des conditions de « famine catastrophique », la classification la plus extrême utilisée par l'Initiative de classification intégrée de la sécurité alimentaire (IPC). À titre de comparaison, en octobre 2024, l'IPC estimait à 133 000 le nombre de personnes souffrant de famine catastrophique. Elle prévoyait que, sans changement de politique, ce nombre atteindrait 470 000, soit environ 22 % de la population de Gaza, d'ici septembre 2025.

Hala Sha'sha'ah, une mère de cinq enfants âgée de 40 ans qui vivait à Gaza avant le début de la guerre actuelle, a raconté à B'Tselem comment elle et ses enfants ont survécu à plusieurs mois de famine :

Il était particulièrement difficile de trouver des légumes et de la viande. Il y avait également une pénurie de farine, et parfois il n'y en avait pas du tout. Mon plus jeune, 'Az a-Din, pleurait beaucoup et répétait sans cesse : « J'ai faim ». Cela me brisait le cœur de l'entendre.

et j'ai pleuré pour lui, mais c'était la même chose pour tout le monde. Je lui ai expliqué que tout le monde avait faim et que je ne pouvais rien faire. [...] Deux de mes enfants, Layan (20 ans) et Mahmoud (17 ans), ont contracté une hépatite virale et il n'y avait aucun traitement disponible. Je ne pouvais pas leur fournir l'alimentation saine dont ils avaient besoin pour lutter contre la maladie. On nous a conseillé de leur donner des aliments riches en sucre, alors nous leur avons donné ce que nous pouvions trouver : du halva et de la confiture. Ils avaient une forte fièvre, des vomissements et de la diarrhée. Mahmoud pleurait de douleur et pensait qu'il allait mourir. Nous l'avons emmené à l'hôpital. Layan souffrait également beaucoup et n'a pas pu se tenir debout pendant deux semaines. [...] 'Iz a-Din nous a suggéré d'acheter de la viande de cheval, et je lui ai répondu : « Tu ne peux pas manger ça. » Mais nous en sommes arrivés au point où les gens mangent n'importe quelle viande, quelle que soit sa provenance. Mes enfants se couchent le ventre vide, affamés. Layan et Banan (18 ans) parlent de leur envie de snacks et de chocolat, des choses qui ont disparu et qui n'existent plus ici, du moins pas pour nous.

Meurtres systématiques dans les « centres de distribution d'aide humanitaire »

À la fin du mois de mai 2025, l'armée israélienne et la [Gaza Humanitarian Foundation \(GHF\)](#), une organisation privée liée aux gouvernements israélien et américain, ont commencé à exploiter quatre « sites de distribution sécurisés » où les habitants de Gaza sont censés recevoir une aide alimentaire. Quelques jours seulement après leur mise en service, les représentants de l'ONU les ont qualifiés de « pièges mortels » où des foules affamées et épuisées étaient contraintes de rester debout dans des conditions d'extrême surpopulation, se battant pour obtenir des colis d'aide. Presque chaque jour, des dizaines de personnes ont été abattues alors qu'elles attendaient l'ouverture des centres ou lorsque les colis étaient épuisés et que l'armée israélienne tentait de disperser la foule qui espérait encore recevoir de la nourriture. Selon les chiffres du ministère de la Santé de Gaza, entre le 27 mai et juillet 2025, 758 personnes ont été tuées et plus de 5 000 blessées en tentant d'obtenir de la nourriture dans les centres de distribution d'aide humanitaire.

Dans un rapport d'enquête publié par Haaretz fin juin 2025, des officiers et des soldats ont décrit comment ils avaient reçu l'ordre d'ouvrir le feu sur la foule pour la repousser loin des points de distribution de nourriture ou pour « disperser les rassemblements » autour des centres d'aide. Les tirs d'obus, y compris sur des personnes qui tentaient de fuir, ont été décrits comme étant « devenus une pratique courante » dans ces zones. Concernant l'un des incidents ayant donné lieu à des tirs, un officier de réserve de haut rang a déclaré :

«Lorsque nous avons demandé pourquoi ils avaient ouvert le feu, on nous a répondu que c'était un ordre venant d'en haut et que les civils représentaient une menace pour les troupes. Je peux affirmer avec certitude que les gens n'étaient pas près des forces armées et ne les mettaient pas en danger. C'était inutile, ils ont été tués pour rien. Cette pratique qui consiste à tuer des innocents est devenue normale. On nous a constamment répété qu'il n'y avait pas de non-combattants à Gaza, et apparemment, ce message a été bien compris par les troupes. »

En mai 2025, avant même que les « centres d'aide » ne commencent à fonctionner, l'OCHA et le PDG de GHF, qui a démissionné avant le lancement, ont averti que les stocks utilisés par les centres entraîneraient une réduction significative de l'aide humanitaire à un moment où les besoins augmentaient. L'ONU et d'autres organisations humanitaires ont refusé de participer au fonctionnement des centres, arguant que la mise en place d'un petit nombre de points de distribution massifs, concentrés pour la plupart dans le sud de Gaza, obligerait les habitants affamés à se déplacer avec leurs familles vers la zone proche de la frontière égyptienne, ce qui pourrait suggérer une politique délibérée de déplacement forcé de la population de cette zone. Un responsable israélien impliqué dans la planification a déclaré que l'objectif du projet était de « faire semblant de distribuer de l'aide au monde entier dans le seul but de repousser la pression internationale ». Tout cela confirme la conclusion selon laquelle les centres ont été conçus pour servir le transfert forcé de la population de Gaza, dans l'esprit du plan Trump, plutôt que pour faciliter l'accès à l'aide. En d'autres termes, il semble que les soi-disant centres d'aide constituent en réalité un moyen supplémentaire utilisé par Israël pour mener à bien sa politique de famine et de nettoyage ethnique.

Destruction des infrastructures électriques et hydrauliques

Le blocus total imposé par Israël sur Gaza au début de l'offensive comprenait la coupure du réseau électrique israélien, qui, compte tenu des restrictions imposées par Israël à la production indépendante d'électricité à Gaza, fournissait une part importante de la consommation électrique de Gaza et était financé par l'Autorité palestinienne. La seule centrale électrique de Gaza, qui ne fournissait déjà qu'une petite partie de l'électricité de Gaza, a été contrainte de cesser ses activités dès le 11 octobre 2023. La pénurie d'électricité a eu des conséquences généralisées, dévastatrices et perturbant gravement la quasi-totalité des systèmes essentiels de la bande de Gaza, notamment le système de santé, l'approvisionnement en eau, la production et la distribution alimentaires, les communications et les services municipaux. Les fournisseurs de ces services ont été contraints de recourir à des générateurs pour continuer à fonctionner à capacité réduite, mais dans le même temps, l'entrée de carburant dans la bande de Gaza

a été bloquée et les réserves de carburant ont été rapidement épuisées. En novembre 2023, Israël a commencé à autoriser l'entrée d'une quantité limitée de carburant, tout en continuant à contrôler qui était autorisé à l'utiliser.

Les infrastructures solaires de Gaza, qui avaient été développées ces dernières années pour tenter de faire face à la pénurie chronique d'électricité dans la bande de Gaza, ont subi des dommages considérables. En outre, en mars 2024, plus de 60 % du réseau de distribution d'électricité de Gaza avait été endommagé ou détruit à la suite des bombardements israéliens. La seule installation qui avait été reconnectée au réseau électrique israélien depuis octobre 2023 était l'usine centrale de dessalement d'eau de la ville de Gaza, mais en mars 2025, Israël a annoncé que l'alimentation électrique de cette installation était également coupée.

L'approvisionnement en eau de la bande de Gaza a été coupé par Israël le 9 octobre 2023, puis rétabli de manière limitée. Alors que les attaques se poursuivaient, l'armée israélienne a détruit 84 % des installations hydrauliques de Gaza, y compris celles destinées à l'eau potable et à l'hygiène, au traitement des eaux usées, à l'irrigation et à d'autres besoins similaires. Après que ces installations aient été touchées par des frappes aériennes, l'armée israélienne a empêché toute tentative de réparation. Israël a également systématiquement bloqué l'entrée de l'aide liée aux systèmes d'approvisionnement en eau et à la fourniture d'eau aux habitants, y compris les systèmes de filtration, les réservoirs et les matériaux nécessaires à la réparation des infrastructures de guerre. Cette politique, conjuguée à la destruction généralisée du système d'égouts, de Gaza a entraîné l'utilisation d'eau contaminée et la propagation de maladies, causant, selon des experts les estimations, des milliers de morts.

Les épidémiologistes et les experts en santé estiment que les conditions sanitaires désastreuses, associées à la destruction des infrastructures sanitaires de Gaza et au recours à des structures de soins improvisées, ont créé un environnement idéal pour l'émergence et la propagation d'infections bactériennes résistantes aux antibiotiques. Certains suggèrent que depuis octobre 2023, Gaza est devenue le théâtre d'une guerre biologique « transparente » qui menace non seulement la population locale, mais aussi, potentiellement, la santé publique mondiale.

Attaque contre le système de santé

Depuis octobre 2023, Israël mène une attaque généralisée et systématique contre l'ensemble des infrastructures médicales de la bande de Gaza, infligeant des dommages graves et ciblés aux hôpitaux et au personnel médical. En conséquence, dès les premières semaines de l'assaut, la plupart des

Les hôpitaux et les cliniques de Gaza ne pouvaient plus fournir les soins médicaux les plus élémentaires. En juin 2025, seuls 17 des 36 hôpitaux de la bande de Gaza fonctionnaient encore partiellement, tout en étant confrontés à une pénurie critique de personnel, de carburant et d'équipements médicaux. En mai 2025, l'Organisation mondiale de la santé a signalé qu'il ne restait qu'environ 2 000 lits d'hôpital disponibles dans toute la bande de Gaza pour une population de plus de 2 millions de personnes, constamment attaquée et souffrant de la faim et de conditions sanitaires extrêmement précaires. En outre, tout au long des mois qu'a duré l'assaut, Israël a bloqué, restreint ou retardé l'entrée de fournitures médicales essentielles telles que des médicaments, des analgésiques, des respirateurs, etc. Une partie des fournitures et des médicaments autorisés à entrer dans la bande de Gaza ont été pillés avant d'atteindre leur destination.

Tout au long des mois qu'a duré l'offensive, l'armée israélienne a imposé un blocus et mené des raids contre des hôpitaux, affirmant qu'ils étaient utilisés à des fins militaires par le Hamas, une affirmation qui, selon le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), n'pas étayée était dans la plupart des cas et, dans certains cas, contredisait les preuves existantes. Un rapport de MSF a suivi le cas de l'hôpital Nasser à Khan Yunis, le deuxième plus grand hôpital de la bande de Gaza, comme étude de cas de l'offensive israélienne plus large contre les hôpitaux. En janvier 2024, l'armée a imposé un blocus total à l'hôpital Nasser, et de nombreux patients piégés à l'intérieur sont morts de maladies qui auraient pu être soignées. Le mois suivant, l'armée a fait une descente dans l'hôpital, causant des destructions massives dans ses installations et son équipement, et arrêtant des dizaines de membres du personnel, de patients et de leurs proches. Depuis lors, les agressions militaires ciblées contre l'hôpital et ses environs se sont poursuivies et, en juin 2025, l'armée a ordonné l'évacuation du site hospitalier. En réponse, l'Organisation de la santé mondiale a averti que toutes les activités de l'hôpital risquaient de s'arrêter d'un jour à l'autre, laissant les millions de personnes vivant dans le sud de Gaza sans aucun service médical.

Dans le cadre des attaques contre les hôpitaux et les centres médicaux, de nombreux membres du personnel médical et des services d'urgence ont été blessés. En janvier 2025, environ 2,5 % du personnel médical de Gaza avait été tué. En outre, des professionnels de santé ont été arrêtés et soumis à de graves exactions qui, dans plusieurs cas, ont entraîné leur mort pendant leur détention par les autorités israéliennes. Le Dr Husam Abu Safiyah, directeur de l'hôpital Kamal Adwan dans le nord de la bande de Gaza, a été arrêté en décembre 2024 lors d'un raid militaire israélien contre l'hôpital, qui a finalement conduit à la fermeture du dernier établissement médical en activité dans le nord de Gaza. Au cours du raid, Abu Safiyah a refusé d'obtempérer à l'ordre des militaires d'évacuer l'hôpital

et d'abandonner ses patients. À la mi-juillet 2025, son avocat a signalé que le Dr Abu Safiyah avait perdu environ un tiers de son poids et souffrait de la faim, du manque de soins médicaux et des mauvais traitements infligés par les gardiens de la prison d'Ofer.

Dans un témoignage qu'il a donné à B'Tselem, le paramédical Mu'in Abu al-'Eish a décrit le siège, les raids et les attaques militaires contre l'hôpital Al-Awda à Jabalya, où il travaillait. En octobre 2024, il a été chargé d'accompagner une femme et un nourrisson dans un convoi d'ambulances rempli de patients, de malades et de blessés, qui se dirigeait vers l'hôpital Kamal Adwan. Alors qu'ils approchaient de l'hôpital, l'armée a tiré un obus qui a touché l'arrière de l'ambulance.

Tout le monde dans l'ambulance criait. Je suis sorti pour voir comment allaient les personnes que je transportais. J'ai trouvé une femme qui était en train de mourir, elle rendait littéralement son dernier souffle. Je ne pouvais rien faire pour elle. [...] Puis ils ont commencé à tirer sur nous, alors je me suis enfui avec le garçon blessé, son père, une des femmes et sa fille. Nous nous sommes cachés dans un entrepôt. L'autre femme et sa fille ont couru vers l'hôpital Kamal Adwan. Les deux autres femmes et le nouveau-né sont restés dans l'ambulance.

Depuis sa cachette, Mutin a réussi à contacter les ambulanciers et à en faire venir deux sur les lieux. Dès leur arrivée, les militaires ont tiré un obus sur eux.

Dieu merci, ils ont survécu. L'une des ambulances est partie et j'ai mis les blessés dans l'autre ambulance avec l'ambulancier qui m'accompagnait. Mais nous n'avons pas eu le temps de transférer tout le monde et avons dû nous enfuir. Les femmes et le bébé sont restés dans l'ambulance endommagée. [...] Plus tard, un homme qui passait près de l'endroit où l'ambulance avait été touchée est arrivé à l'hôpital. Il nous a dit qu'il avait entendu un bébé pleurer dans l'ambulance. Cette nuit-là, je n'ai pas pu dormir. Je n'arrêtais pas de penser au bébé, que je devais le retrouver et le sauver, mais j'avais peur pour moi et mes collègues.

Mutin est retourné sur les lieux pendant la nuit pour récupérer d'autres morts et blessés tués lors d'une autre frappe israélienne :

Sur le chemin du retour, nous nous sommes arrêtés près de l'ambulance. J'ai trouvé le nouveau-né qui pleurait à l'intérieur. Le corps d'une des femmes était

là, et celui de l'autre femme était à l'extérieur. Les chiens les avaient déchiquetés, mais le bébé avait survécu. Nous avons pris le bébé et les corps et nous sommes allés à l'hôpital Kamal Adwan. Le bébé a été placé en unité néonatale de soins intensifs et était en bonne santé. Par la grâce de Dieu, les chiens ne l'ont pas atteint.

En raison des attaques incessantes contre le système de santé, de nombreux habitants de la bande de Gaza souffrant de maladies chroniques et de divers handicaps ne reçoivent pas les soins médicaux essentiels. Les professionnels de santé américains qui se sont portés volontaires à Gaza ont estimé, de manière prudente, que 5 000 personnes atteintes de maladies chroniques sont décédées dans la bande de Gaza au cours de la première année des attaques. Certains de ces patients auraient pu survivre s'ils avaient pu se faire soigner ailleurs, mais Israël les a empêchés de quitter la bande de Gaza.

Dans un témoignage recueilli par B'Tselem, Aya Kahil, une femme de 28 ans originaire de la ville de Gaza qui a été déplacée avec sa famille, a parlé de son fils de cinq ans, Nabil, atteint de leucémie :

Après environ un mois dans la tente, j'ai senti que quelque chose n'allait pas chez Nabil. [...] À cette époque, il a commencé à se réveiller la nuit en hurlant. Il venait se blottir contre moi pour dormir. Il ne voulait pas manger non plus. Il avait la diarrhée et je pensais que c'était peut-être encore une infection digestive [...] mais Nabil ne s'est pas rétabli.

Après son diagnostic, Nabil a été inscrit sur la liste des patients autorisés à passer par le point de passage de Rafah pour recevoir des soins médicaux en Égypte, mais la famille a été informée le lendemain que le point de passage avait été fermé en raison d'une opération militaire israélienne :

Je pensais que le passage rouvrirait dans quelques jours. [...] Entre-temps, l'état de Nabil s'est aggravé. Il ne pouvait plus marcher et se plaignait constamment de douleurs à l'estomac. Tout son corps était enflé. [...] Il n'a jamais reçu de chimiothérapie.

Il a fallu trois semaines supplémentaires à la famille pour faire passer Nabil en Cisjordanie afin qu'il puisse être soigné :

Nabil a été immédiatement admis en soins intensifs. Il pleurait beaucoup parce qu'il voulait que je reste avec lui, mais en raison de son système immunitaire affaibli, ils ne m'ont pas laissé m'asseoir à côté de lui au début. [...] En début d'après-midi, je me tenais debout

à côté de lui, et il m'a demandé de m'approcher. Soudain, il a été pris de convulsions et s'est mis à trembler et à avoir des spasmes. Il m'a attrapé la main et ses dents claquaient bruyamment. Quand il a lâché ma main, je suis tombé. J'ai commencé à crier, à pleurer et à me gifler. On m'a dit de ne pas avoir peur, que c'étaient peut-être juste des convulsions. Le directeur de l'hôpital est arrivé. Nabil était en train de mourir. Ils ont essayé de le réanimer. Son cœur a recommencé à battre pendant quelques secondes, puis s'est arrêté à nouveau. Ils n'ont pas pu le sauver. Il est mort. [...] Je n'ai pas pu l'accompagner au cimetière car mon permis ne m'autorisait pas à quitter l'hôpital. Nabil a été enterré à Ramallah. Un membre de notre famille qui était là-bas l'a accompagné. Il a pris une photo de la tombe et nous l'a envoyée.

Domicide (destruction de logements)

Selon des estimations récentes, environ 92 % de tous les bâtiments résidentiels et environ 69 % de toutes les structures de la bande de Gaza ont été détruits ou gravement endommagés. Des quartiers entiers, voire des villes entières, ont été pratiquement rayés de la carte.

Aya Hasunah a-Susi, une femme de 31 ans originaire du nord de la ville de Gaza, a vu son mari et ses jeunes enfants se faire tuer lors d'un bombardement sur leur camp de déplacés à al-Mawasi en août 2024. Toujours en deuil de ses proches, elle a décidé de retourner seule à Gaza. Elle a décrit l'ampleur des destructions qu'elle a constatées dans un témoignage qu'elle a donné à BtTselem :

Je marchais le long de la route côtière et voyais des gens rentrer chez eux avec leurs enfants. J'avais mal au cœur. Je retournais à Gaza sans mon mari et mes enfants. Ils auraient dû être avec moi et leur absence me submergeait. Une douleur terrible. [...] Mon frère Ibrahim m'attendait le long de la route, à la place a-Nabulsi. Il m'a demandé : « Que vois-tu qui se détache ? » afin de pouvoir me trouver, mais je ne connaissais pas les lieux et je ne les reconnaissais pas parmi les ruines. Je ne reconnaissais pas les rues de Gaza, car elles étaient complètement détruites. Je ne savais pas où commençait et où finissait la ville. [...] Le quartier où nous vivions, au nord de la ville de Gaza, était complètement détruit. Il n'y avait plus aucun signe de vie.

La destruction de l'espace urbain de Gaza devrait se poursuivre tant que l'offensive israélienne se poursuivra. Des soldats qui ont servi dans la bande de Gaza ont témoigné que la démolition systématique des maisons, des bâtiments publics, des infrastructures et des terres agricoles n'est pas uniquement motivée par des raisons opérationnelles, mais qu'elle est devenue une fin en soi. Dans ce contexte, l'incendie de maisons par des soldats est également devenu courant, que ce soit sur ordre ou de leur propre initiative, avec le soutien de la mentalité militaire qui prévaut.

En juin 2025, environ 85 % de la bande de Gaza est sous contrôle militaire israélien et/ou désignée comme zone d'évacuation par l'armée. Parallèlement à cette vaste prise de contrôle territoriale, la grande majorité des habitants de Gaza ont été contraints de se réfugier dans des « zones humanitaires » de plus en plus surpeuplées, qui ont elles-mêmes été soumises à des bombardements systématiques.

Destruction économique

Au cours des premiers jours de l'offensive, une grande partie du quartier d'A-Rimal, dans la ville de Gaza, a été détruite sous les bombardements intensifs de l'armée israélienne. A-Rimal était considéré comme le centre économique et administratif de la bande de Gaza, abritant une forte concentration d'entreprises, de banques, d'écoles, d'universités, de sociétés de télécommunications, d'établissements de santé et d'organisations internationales et locales, dont le siège local de l'UNRWA.

Depuis les attaques massives contre a-Rimal, Israël a continué de cibler systématiquement les infrastructures commerciales et économiques de Gaza tout au long des mois de combats. Selon un rapport conjoint de la Banque mondiale et des Nations unies datant d'avril 2024, près de quatre entreprises publiques, commerciales et industrielles sur cinq ont été endommagées ou détruites à la suite de l'offensive israélienne, entraînant l'effondrement quasi total de l'activité économique à Gaza. Entre début octobre 2023 et fin septembre 2024, le de chômage taux à Gaza était en moyenne de 79,7 %. Pendant cette période, la grande majorité de la population de Gaza vivait dans la pauvreté. En octobre 2024, l'assaut israélien avait fait reculer le niveau de développement économique de Gaza d'environ 70 ans, le ramenant à un niveau comparable à celui de 1955.

Destruction des conditions de vie en Cisjordanie

En Cisjordanie, Israël contrôle directement presque tous les aspects de la vie des Palestiniens, notamment les permis de travail en Israël et dans les colonies, les recettes fiscales palestiniennes, la circulation et l'accès, les permis de construire et d'aménager, les démolitions de maisons sous le prétexte des lois sur la construction, etc. Ce contrôle sert à intensifier l'oppression et la spoliation que subissent les Palestiniens depuis l'occupation de la Cisjordanie en 1967 et permet à Israël de mettre en œuvre des changements profonds « sous le radar », sans attirer l'attention qui pourrait empêcher le régime israélien de progresser vers ses objectifs.

Domicide (destruction de logements) et restrictions à la liberté de circulation

Depuis le début de l'offensive israélienne en octobre 2023 et jusqu'à la fin juin 2025, Israël a démoli 1 572 structures en Cisjordanie et 397 à Jérusalem-Est, sous prétexte de construction sans permis. Parmi toutes les structures démolies, 729 étaient des habitations. En conséquence, 2 598 personnes ont perdu leur maison, dont 1 304 mineurs. Rien qu'en 2024, le nombre de structures démolies par Israël a atteint son plus haut niveau en deux décennies, et 2025 devrait être encore pire si les démolitions se poursuivent au rythme actuel. Dans le même temps, l'offensive militaire dans le nord de la Cisjordanie a donné lieu à des opérations de démolition massive de bâtiments et d'infrastructures à l'aide d'explosifs et de bulldozers, causant d'importants dégâts aux habitations dans les villes et les camps de réfugiés sous prétexte de nécessité militaire. Selon les estimations de la municipalité de Jénine, en février et mars 2025, environ 600 habitations ont été démolies ou rendues inhabitables dans le seul camp de réfugiés de Jénine. En mai 2025, l'armée israélienne a annoncé son intention de démolir une centaine de maisons dans les camps de réfugiés de Tulkarem et de Nur Shams, en plus des quelque 300 maisons déjà démolies ou gravement endommagées selon les estimations de l'UNRWA en avril 2025.

Dans le même temps, Israël a imposé de sévères restrictions à la liberté de circulation des Palestiniens dans toute la Cisjordanie. Le réseau d'obstacles à la circulation mis en place par Israël s'est étendu considérablement, en mai 2025, il comprenait 849 points de contrôle et barrages routiers. Les habitants de Cisjordanie décrivent leur quotidien comme une vie dans une « grande prison », où même un simple trajet hors de leur domicile peut prendre des heures en raison des embouteillages, souvent causés par des temps d'attente prolongés dus à l'intensification des contrôles aux points de contrôle militaires, qui s'accompagnent souvent de harcèlement arbitraire.

Destruction économique

Depuis octobre 2023, Israël s'en prend délibérément aux deux piliers centraux de l'économie de la Cisjordanie : l'accès au travail en Israël et le financement de l'Autorité palestinienne. En 2022, 22,5 % de tous les Palestiniens employés en Cisjordanie travaillaient en Israël et dans les colonies, et environ 20 % étaient employés dans le secteur public et percevaient leur salaire de l'Autorité palestinienne. Immédiatement après le 7 octobre, Israël a révoqué les permis d'entrée d'environ 150 000 résidents de Cisjordanie travaillant en Israël, et la grande majorité de ces permis n'ont pas été rétablis. Au cours des trois premiers mois de l'offensive, environ 306 000 personnes ont perdu leur emploi en Cisjordanie et en 2024, le taux de chômage dans cette région a atteint environ 31 %, contre 18 % en 2023.

En outre, au cours du premier semestre 2024, le ministre des Finances Smotrich a bloqué le transfert des recettes fiscales palestiniennes qu'Israël perçoit pour le compte de l'Autorité palestinienne. Ces recettes représentent environ 60 % des revenus annuels de l'Autorité palestinienne. Cette mesure a plongé l'Autorité palestinienne dans un déficit budgétaire sans précédent, menaçant sa capacité à payer les salaires du secteur public et à fournir des services de base tels que les soins de santé et l'éducation.

Tous ces événements, combinés au gel des échanges commerciaux entre la Cisjordanie et Gaza, aux difficultés croissantes d'accès aux terres agricoles, en particulier pendant la récolte des olives, et à la forte augmentation des restrictions de circulation en Cisjordanie, qui ont gravement entravé la capacité des habitants à se rendre sur leur lieu de travail, ont conduit à la récession économique la plus grave enregistrée en Cisjordanie depuis plus de trois décennies. À la fin de 2024, la Banque mondiale a qualifié l'effondrement de l'économie de la Cisjordanie de « chute libre ». En 2024, 87,2 % des travailleurs de Cisjordanie ont déclaré une baisse du revenu de leur ménage ; les taux de pauvreté à court terme ont doublé, plus que passant de 12 % en 2023 à 28 % à la mi-2024 ; et l'insécurité alimentaire des ménages a fortement augmenté. Selon le PAM, au moins 700 000 habitants de Cisjordanie avaient besoin d'une aide alimentaire en 2024, soit une augmentation de près de 100 % par rapport à la période précédant octobre 2023.

Destruction des infrastructures hydrauliques et agricoles

Les restrictions d'accès aux terres agricoles et l'escalade de la violence des colons ont rendu le travail agricole, en particulier la récolte des olives, presque impossible depuis octobre 2023. Dans le même temps, les cas de meurtres, d'empoisonnement et de vol de bétail par des colons ont tendance à augmenter

, tandis que les pâturages disponibles pour les éleveurs palestiniens ont été réduits en raison de l'expansion spectaculaire des avant-postes agricoles des colons, qui ont pris le contrôle de vastes zones de terres. Ces conditions ont accélééré le rythme auquel les Palestiniens abandonnent l'agriculture et l'élevage, moyens de subsistance qui ont fait vivre les communautés palestiniennes pendant des générations, exacerbant ainsi les difficultés économiques auxquelles ils sont confrontés.

Dans les villes et les camps de réfugiés du nord de la Cisjordanie, les activités militaires ont causé dedommages aux infrastructures hydrauliques graves et perturbé l'accès à l'eau potable pour des dizaines de milliers de personnes. Nawaf Shahin, 64 ans, père de neuf enfants, a décrit la pénurie croissante d'eau dans le camp de réfugiés d'al-Fartah, ainsi que le manque criant de nourriture et d'autres produits de première nécessité qui ont touché sa communauté dans les semaines qui ont précédé le départ forcé de sa famille par l'armée en février 2025 :

L'armée a fait des dizaines de raids dans le camp ; beaucoup de jeunes ont été tués, et les gens vivaient dans la souffrance et la terreur. Mais le raid de cette semaine était différent des précédents. Ce fut le moment le plus difficile et le plus cruel que les habitants du camp et ma famille aient jamais connu. Il y a huit jours, de nombreux soldats ont fait une descente dans le camp et l'ont bouclé de tous côtés. Ils ont détruit les routes et les canalisations d'eau. Ils ont encerclé les maisons et pris le contrôle de nombreux toits. Les gens ont dû vivre comme s'ils étaient en prison, alors que la nourriture venait à manquer dans leurs foyers. Ils se sont retrouvés sans nourriture, sans eau et sans médicaments.

Depuis octobre 2023, on constate également une augmentation spectaculaire du nombre d'incidents au cours desquels des colons ont vandalisé et pris le contrôle de sources d'eau et de canalisations, ainsi que de générateurs et d'autres infrastructures électriques appartenant à des communautés palestiniennes. Les destructions commises par les colons sont aggravées par la destruction « officielle » des infrastructures d'approvisionnement en eau et en électricité régulièrement perpétrée par l'administration civile, qui empêche également de nombreuses communautés de se raccorder au réseau d'approvisionnement en eau.

Il existe de nombreux autres cas où l'accès à l'eau ou l'approvisionnement en eau de communautés entières est compromis. Dans la vallée du Jourdain, l'armée aurait réduit les heures d'ouverture du poste de contrôle par lequel les habitants des communautés pastorales, qui ne sont pas raccordés au réseau d'eau, transportent l'eau vers leurs villages. L'Autorité palestinienne de l'eau a signalé que la compagnie des eaux israélienne Mekorot avait réduit la quantité déjà minimale d'eau allouée à diverses zones de la Cisjordanie. L'État d'Israël a également désavoué

responsabilité de l'approvisionnement en eau de Kafr tAqab, un quartier situé dans les limites municipales de Jérusalem et comptant plus de 100 000 habitants, qui est en proie à une grave crise de l'eau depuis octobre 2023.

Attaque contre le système d' s sanitaires

La capacité déjà limitée du système de santé de la Cisjordanie a été encore réduite depuis le début de l'offensive. La crise financière à laquelle était confronté le système de santé palestinien s'est considérablement aggravée, en particulier pendant les mois où Israël a retenu les recettes fiscales dues à l'Autorité palestinienne. La situation a été aggravée par la campagne menée par le gouvernement israélien contre l'UNRWA, qui gère 43 centres de soins de santé primaires et un hôpital, et fournit une couverture médicale gratuite à environ 895 000 réfugiés, soit environ un tiers de la population palestinienne de Cisjordanie (pour plus d'informations, voir « Attaque contre le statut des réfugiés palestiniens » dans le présent rapport).

Dans le nord de la Cisjordanie, les militaires israéliens ont commis des meurtres et des destructions systématiques, notamment en menant fréquemment des attaques contre des hôpitaux et des établissements médicaux, parfois accompagnées de raids et de prises de contrôle, en perturbant le fonctionnement normal des services ou en bloquant l'accès aux soins aux patients qui en avaient besoin. En outre, selon l'Organisation mondiale de la santé, au moins 172 membres du personnel médical en service ont été arrêtés entre avril et décembre 2024, et 25 patients ont été arrêtés alors qu'ils recevaient des soins. En raison de tout cela, un rapport de MSF a déclaré en février 2025 que depuis le 7 octobre 2023, le système de santé de Cisjordanie était dans « un état d'urgence permanent ».

C. Déplacement forcé

Déplacement forcé dans la bande de Gaza

Environ 1,9 million de Palestiniens, soit environ 90 % de la population de Gaza, ont été déplacés de force au moins une fois depuis octobre 2023. La plupart des personnes déplacées sont des réfugiés ou des descendants de réfugiés qui ont été expulsés de leurs foyers lors de la Nakba de 1948. Au cours de l'assaut, ils sont devenus réfugiés pour la deuxième, troisième, voire quatrième fois. Le traumatisme collectif et personnel qui a façonné la société palestinienne pendant près de quatre-vingts ans est redevenu une réalité vécue.

C'est ainsi que l'a décrit Olfat al-Kurd, chercheuse de terrain à B'Tselem :

Il y a soixante-quinze ans, mes grands-parents ont été contraints de quitter leur village, Majdal, situé sur la rive occidentale du lac de Tibériade. Ils sont devenus réfugiés dans la bande de Gaza, et ma grand-mère me racontait souvent la douleur d'avoir abandonné le village et l'hiver rigoureux qu'ils ont passé cette année-là dans la bande de Gaza, dans une tente qu'elle partageait avec mon grand-père et ses sœurs. Elle me parlait de son envie de retourner à Majdal, de la vie qu'elle avait eue et qui n'existait plus. Aujourd'hui, alors que je vis avec ma famille dans une tente faite de plastique et de tissu dans le sud de la bande de Gaza, je pense sans cesse à elle. Je suis sûre qu'elle n'aurait jamais imaginé que sa petite-fille serait elle aussi contrainte de vivre dans un camp de personnes déplacées.

Le 13 octobre 2023, l'armée a émis les premiers ordres d'évacuation massive à l'intention des habitants de Gaza. Ces ordres enjoignaient aux habitants de la partie nord de la bande de Gaza de quitter immédiatement leurs maisons et de fuir vers le sud. Des centaines de milliers de personnes ont été contraintes de décider où fuir, sans savoir si elles seraient autorisées à revenir ni quand. À la fin de l'année 2023, l'armée a commencé à établir le corridor de Netzarim, une zone tampon qui traverse la bande de Gaza d'est en ouest, le long de la bordure sud de la ville de Gaza, coupant ainsi le nord du sud. Au cours de l'offensive israélienne, la zone tampon s'est étendue, atteignant jusqu'à sept kilomètres de largeur à son apogée. Cette zone a été désignée comme zone d'extermination, ce qui signifie que tout Palestinien qui s'y trouvait était abattu. Cette division avait notamment pour but de contrôler les mouvements des habitants vers le sud de Gaza et d'empêcher leur retour vers le nord. Au fil du temps, Israël a ordonné à plusieurs reprises aux habitants

évacuer, et en juin 2025, 85 % de la bande de Gaza est soit soumise à des ordres d'évacuation militaire, soit sous le contrôle de l'armée israélienne.

À partir d'octobre 2024, Israël a intensifié sa campagne de destruction de l'environnement urbain et agricole du nord de Gaza et a mis en œuvre une politique délibérée et particulièrement extrême de famine visant à dépeupler définitivement la région, comme l'ont explicitement déclaré des responsables militaires israéliens. Ces opérations ont été menées conformément à un plan élaboré par d'anciens officiers supérieurs de l'armée, connu sous le nom de « plandes généraux ». Bien qu'il n'ait jamais été officiellement adopté par l'armée israélienne, ce plan a guidé son action sur le terrain. Les actions d'Israël dans le nord de Gaza ont été qualifiées par de nombreux experts, dont le secrétaire général des Nations unies, de tentative de nettoyage ethnique. Concrètement, en novembre 2024, quelque 100 000 personnes qui vivaient dans le nord de Gaza avaient été déplacées de leurs foyers.

Divers rapports évaluant l'ampleur des destructions causées par Israël dans la bande de Gaza suggèrent que, compte tenu de l'absence d'objectifs militaires clairs, l'objectif d'Israël est probablement de transformer le déplacement « temporaire » de la population de Gaza en un déplacement permanent. La réorganisation de l'espace physique à Gaza est également considérée comme indicative d'un plan israélien visant à rester dans la bande de Gaza à long terme et à jeter les bases de la création de colonies israéliennes à l'avenir. L'existence de tels plans a été explicitement confirmée par de nombreuses déclarations publiques de responsables israéliens pendant l'offensive, ainsi que par les mesures prises par l'armée pour consolider son emprise sur les territoires conquis.

Au début de l'année 2025, le président américain Donald Trump a annoncé son intention de promouvoir « l'absorption » des Gazaouis déplacés dans les pays voisins. Selon diverses sources, notamment les déclarations du ministre israélien des Finances Bezalel Smotrich, ce plan reposait en réalité sur une proposition formulée par le gouvernement israélien plusieurs mois auparavant. Le large soutien public en Israël à cette initiative a clairement montré que la pratique du déplacement forcé, ou de l'expulsion, est désormais perçue comme une solution légitime et souhaitable au « problème palestinien », ce problème étant la présence même des Palestiniens dans les zones sous contrôle israélien. Le

Ce large soutien politique et public à cette politique n'était pas seulement une aspiration. Pendant de nombreux mois, le gouvernement israélien a tenté de promouvoir activement la réinstallation

des personnes déplacées de Gaza vers divers pays du Moyen-Orient, d'Afrique, d'Europe et d'Amérique du Sud. En mars 2025, le cabinet israélien a approuvé la création d'une administration chargée du départ volontaire, chargée d'exécuter le départ de centaines de milliers de Palestiniens de la bande de Gaza. À partir de mai 2025, de hauts responsables israéliens ont explicitement déclaré que le nettoyage ethnique de Gaza était un objectif central de la guerre, affirmant que la destruction de la bande de Gaza et le contrôle israélien de l'aide humanitaire étaient des moyens d'atteindre cet objectif. Dans le cadre d'une procédure judiciaire en cours (juillet 2025), le chef d'état-major Eyal Zamir a nié que le transfert forcé soit l'un des objectifs de l'opération. Cependant, les déclarations des décideurs israéliens racontent une tout autre histoire. Le Premier ministre Benjamin Netanyahu a été cité lors d'une réunion de la commission des affaires étrangères et de la défense début mai : « Nous détruisons de plus en plus de maisons, et les Gazaouis n'ont nulle part où retourner. Le seul résultat inévitable sera le souhait des Gazaouis d'émigrer hors de la bande de Gaza. Le « problème principal », a-t-il ajouté, « concerne les pays vers lesquels ils émigreraient ». M. Netanyahu a également déclaré, en référence au plan de distribution de l'aide humanitaire à Gaza, que l'accès aux « complexes humanitaires » serait conditionné au non-retour des Gazaouis dans les zones d'où ils sont venus. Quelques jours plus tôt, le ministre Smotrich avait expliqué : « Je pense que nous pourrions déclarer la victoire dans quelques mois. Gaza sera complètement détruite, ses civils seront concentrés dans le corridor de Morag [qui coupe la bande de Gaza d'est en ouest entre Khan Yunis et Rafah] vers le sud, et de là, ils partiront en grand nombre vers des pays tiers ».

Faire du nettoyage ethnique à Gaza l'un des « objectifs officiels de la guerre » et recourir à la famine et à la destruction des infrastructures et des habitations pour y parvenir constituent non seulement des crimes graves et des actes génocidaires en soi, mais révèlent également l'état d'esprit et les intentions des hauts responsables tout au long de la guerre.

Déplacements forcés en Cisjordanie

Depuis octobre 2023, les attaques militaires et les violences commises par les colons et les militaires en Cisjordanie ont provoqué le déplacement de communautés palestiniennes à une échelle jamais vue depuis l'occupation de la Cisjordanie par Israël en 1967. Depuis lors, 38 communautés palestiniennes, comprenant 67 complexes résidentiels, ont été transférées de force en raison des violences, et huit autres, comprenant neuf complexes résidentiels, ont été partiellement déplacées. Au total, 2 409 personnes, dont

Au moins 1 056 mineurs ont été déracinés de leurs foyers. En juin 2025, des milliers d'autres personnes vivant dans des dizaines d'autres communautés palestiniennes risquent réellement d'être expulsées en raison des attaques quotidiennes des colons.

Les communautés palestiniennes de la zone C sont soumises depuis des années à des pressions de la part des autorités israéliennes, une campagne qui s'est considérablement intensifiée après octobre 2023. Avec le soutien de l'État, des dizaines d'avant-postes de colons ont été établis autour de ces communautés dans le but principal de chasser les Palestiniens et de s'emparer d'autant de terres que possible. Les violences perpétrées par les colons de ces avant-postes se sont intensifiées, atteignant un niveau sans précédent pendant l'assaut israélien sur Gaza. Ces violences, qui sont devenues une réalité quotidienne terrifiante pour les Palestiniens, comprennent des agressions physiques graves, des raids de colons dans les communautés et les maisons de jour comme de nuit, des incendies criminels, l'expulsion des bergers des zones de pâturage et des agriculteurs de leurs champs, le meurtre et le vol de bétail, la destruction des récoltes, le vol de matériel et d'effets personnels, ainsi que des barrages routiers.

L'opération militaire « Mur de fer », lancée en janvier 2025 et concentrée principalement dans les camps de réfugiés du nord de la Cisjordanie, a entraîné le déplacement de plus de 40 000 Palestiniens. Alors que l'armée affirmait n'avoir aucune politique officielle d'évacuation de ces zones, des témoignages recueillis par B'Tselem et le journal Haaretz ont décrit des soldats forçant les habitants à partir sous la menace, parfois à bout de fusil. De nombreuses familles déplacées ont été contraintes de dormir dans des conditions de surpeuplement dans des centres communautaires ou des salles de réception, dépendant des habitants locaux et des organisations humanitaires pour se nourrir, s'approvisionner en eau et subvenir à leurs besoins essentiels. À l'instar des habitants de Gaza, la plupart des personnes vivant dans les camps de réfugiés du nord de la Cisjordanie sont des réfugiés expulsés lors de la Nakba de 1948 ou leurs descendants. Beaucoup ont décrit cette nouvelle expérience de déplacement comme un réveil de leur propre traumatisme ou de celui de leur famille.

En février 2025, le ministre de la Défense Israël Katz a annoncé que l'armée avait l'intention de rester dans les camps de réfugiés tout au long de l'année à venir et que les habitants ne seraient pas autorisés à y retourner pendant cette période. Depuis janvier 2025, les villes et les camps de réfugiés du nord de la Cisjordanie sont devenus des villes fantômes, désormais occupées uniquement par les forces militaires. En mai 2025, le camp de réfugiés de Jénine, complètement dépeuplé, a été décrit comme « un grand avant-poste militaire », et des rapports indiquaient que l'armée continuait de démolir des bâtiments dans le camp afin de créer des voies de circulation pour les véhicules militaires.

Ce déplacement violent en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, est également soutenu officiellement par l'État d'Israël par des moyens juridiques et bureaucratiques. En 2024, la superficie des terres déclarées « terres d'État », les budgets alloués aux colonies, le nombre de permis de construire délivrés pour des logements dans les colonies et le rythme de construction de nouvelles colonies illégales ont tous atteint des niveaux inégalés depuis plusieurs décennies. Entre octobre 2023 et mars 2025, au moins 14 nouveaux avant-postes ont été établis sur ou à proximité des ruines de communautés pastorales évacuées. À partir de ces avant-postes, les colons ont poursuivi leurs efforts pour chasser les communautés restantes et procéder au nettoyage ethnique de la population palestinienne de la région.

Par exemple, en mai 2025, la communauté de Maghayer a-Deir, qui comptait 150 personnes, a été expulsée quelques jours seulement après la création d'un nouvel avant-poste à l'intérieur d'une bergerie appartenant à l'un des habitants. Les membres de la communauté, dont les familles avaient été initialement déplacées du désert du Néguev dans les années 1950, ont été contraints de partir et de se disperser dans divers villages voisins.

En juillet 2025, la communauté d'al-Mu'arrajat, qui comptait quelque 36 familles et des centaines de personnes, a été déplacée de force. Il s'agissait de l'une des plus importantes communautés expulsées depuis octobre 2023. Après avoir subi pendant des années les violences et le harcèlement incessants des colons, la communauté a été déracinée sous la menace après que des colons ont établi un avant-poste à l'intérieur du village. Aujourd'hui, dans cette partie de la vallée du Jourdain, qui s'étend sur environ 150 000 dunams (1 dunam= 0,1 hectare), il ne reste qu'une seule communauté : Ras 'Ein al-'Auja Jahalin, qui est désormais complètement exposée à la violence des colons.

Déplacement forcé à l'intérieur d'Israël

En avril 2024, le gouvernement israélien a transféré l'Autorité chargée de l'application des lois foncières du ministère des Finances au ministère de la Sécurité nationale, dirigé par le ministre Itamar Ben Gvir. Dans les mois qui ont suivi, le ministère a annoncé que, conformément à la politique du ministre, le nombre d'ordres de démolition émis pour des habitations dans le Néguev avait augmenté de 400 %. Selon les données de la police, 3 746 dunams (1 dunam= 0,1 hectare) de zone bâtie ont été démolis en 2024, dont la majorité dans le Néguev. Ce chiffre représente une augmentation de 274 % par rapport à 2023. Deux villages, Wadi al-Khalil et Umm al-Hiran, ont été presque entièrement rasés, et trois quartiers supplémentaires ont été détruits.

hors des cartes. En conséquence, plus de 1 000 personnes se sont retrouvées sans abri.

En mai 2025, Israël a commencé à démolir les 300 maisons du village non reconnu d'a-Sar, qui compte environ 3 000 habitants. Selon certaines informations, certains habitants auraient démoli eux-mêmes leur maison afin d'échapper aux amendes infligées par Israël en cas de démolition, et des dizaines de personnes auraient été déplacées vers un centre communautaire et une école qui sont devenus de facto des camps de déplacés. Israël prévoit de construire plusieurs communautés juives ou d'agrandir celles qui existent déjà sur les ruines de ces villages non reconnus, dont les habitants ont été déplacés de force, et sur des terres appartenant à des villages du Néguev qui doivent être démolis à l'avenir.

D. Destruction sociale, politique et culturelle

Destruction sociale, politique et culturelle dans la bande de Gaza

La propagation de l'anarchie

Sous prétexte de sa guerre contre le régime du Hamas, Israël a mené une offensive sans précédent contre l'ordre civil et social dans la bande de Gaza. Toutes les forces chargées du maintien de l'ordre public à Gaza, y compris les policiers et les commandants, ainsi que les unités de défense civile, ont été systématiquement prises pour cible par les forces israéliennes tout au long des mois de combats. En conséquence, et dans un contexte de pénurie aiguë de produits de première nécessité, le HCDH a déclaré en juillet 2024 que « l'anarchie se répandait » dans la bande de Gaza, entraînant « l'effondrement du tissu social, opposant les habitants les uns aux autres dans une lutte pour la survie et déchirant les communautés ».

Tout au long de l'offensive, des cas de justice populaire généralisée ainsi que des affrontements violents pour le contrôle du territoire et des ressources ont été signalés. En outre, le vide politique créé à Gaza a été comblé par des bandes criminelles armées opérant dans toute la bande de Gaza. Israël a non seulement permis à ces bandes de prendre le pouvoir, mais alaissé entendre également qu'il pourrait leur confier à l'avenir la responsabilité du maintien de l'ordre public. Des responsables israéliens ont même déclaré qu'Israël leur avait fourni des armes.

En conséquence, alors que la majorité de la population est contrainte de partager des camps de déplacés de plus en plus surpeuplés, les relations communautaires à Gaza se sont progressivement détériorées. Les habitants font état d'altercations violentes entre des familles affamées et épuisées au sujet de l'emplacement d'une tente dans un camp, du « comportement sauvage des enfants » ou de « la jalousie après que quelqu'un a pu mettre la main sur un colis de nourriture ».

Shadi al-Kurd, résident du camp de réfugiés de Jabalya et père de cinq enfants, a été déplacé de son domicile et vit désormais avec sa famille dans une tente qu'il a installée dans le quartier d'a-Rimal, à Gaza. Il a raconté à B'Tselem l'anarchie qui règne dans les centres de distribution d'aide humanitaire :

Des gangs armés arrivent en voiture. Ils atteignent les camions avant tout le monde, tirent en l'air, effraient les gens et s'emparent de grandes quantités de sacs de farine. [...] C'est le chaos total, les gens se battent, tout le monde essaie de protéger son paquet pour qu'il ne soit pas volé. [...] Quand j'arrive à obtenir un sac de farine, je le transporte à pied pendant au moins cinq kilomètres. Quand je suis fatigué, je m'assois quelque part pour me reposer pendant environ 10 minutes, tout en tenant un couteau à la main, de peur qu'un des voyous n'essaie de me voler le sac de farine. Cela est arrivé à beaucoup de gens sur le chemin du retour depuis les centres de distribution [...] La plupart du temps, je me rends au centre de distribution avec un ami, et parfois j'emmène mon fils Ahmad avec moi pour qu'il me protège pendant que je porte le sac de farine sur mon épaule.

Attaque contre la cellule familiale

Les agressions israéliennes ont eu un impact dévastateur sur la cellule familiale dans la bande de Gaza. Entre le début de l'offensive et mars 2025, environ 14 000 femmes de la bande de Gaza sont devenues veuves et sont désormais seules responsables de leur famille. Environ 40 000 enfants ont perdu un ou leurs deux parents, dans ce qui semble être la plus grande crise d'orphelins de l'histoire moderne. Une enquête de l'UNICEF réalisée en avril 2024 a révélé que 41 % des familles de Gaza s'occupent d'enfants qui ne sont pas les leurs.

Hanaa al-Qreinawi, du camp de réfugiés d'al-Bureij, a raconté comment elle en est venue à élever son neveu orphelin après la mort de ses parents dans un témoignage qu'elle a donné à BtTselem. La sœur de Hanaa, Amani, était en fin de grossesse lorsque l'offensive israélienne a commencé.

Après avoir essayé pendant près de 16 ans de concevoir un enfant, elle a donné naissance à son fils, Ousamah, en décembre 2023, sous les bombardements. Environ deux semaines après sa naissance, son mari a été tué dans un raid aérien sur leur maison à al-Bureij R.C. Environ six mois plus tard, Amani a elle-même été tuée dans un raid aérien sur l'école de Deir al-Balah où elle travaillait. Hanaa a déclaré à BtTselem :

La perte de ma sœur est insupportable, mais j'accepte ce destin que Dieu m'a réservé. Ousamah a maintenant neuf mois. Amani m'a toujours demandé de veiller sur lui et de prendre soin de lui, comme si elle savait à l'avance qu'elle allait mourir. Elle me disait toujours : « C'est toi qui t'occuperas de lui, parce que tu es comme moi. » Il était tout pour Amani, et après la mort de son père, elle essayait de se rattraper auprès de lui. [...] Avant d'être tuée, ma sœur montrait à Ousamah une photo de son père sur son téléphone et lui disait : « Regarde, c'est ton papa », pour qu'il le reconnaisse. Maintenant, je lui montre des photos de sa mère et de son père sur mon téléphone pour qu'il sache qui ils étaient, et le matin, je lui dis : « Regarde, voici tes parents. Dis-leur bonjour. » Je ne sais pas ce qu'Ousamah a fait pour mériter de grandir sans mère ni père. Il n'y a aucune explication. Ils ont été assassinés de sang-froid, et leur fils est devenu orphelin. J'ai le cœur brisé pour lui, pour ma sœur et son mari, qui ont attendu 16 ans pour avoir un enfant, et quand ils ont enfin eu Ousamah, ils ont été tués et l'ont laissé pour toujours.

Tout au long des mois qu'a duré l'offensive, les familles déplacées ont souvent été contraintes d'abandonner leurs proches âgés ou malades, incapables de supporter les conditions difficiles du déplacement. De nombreuses familles sont restées séparées de leurs proches pendant de longues périodes, certaines sans savoir ce qu'ils étaient devenus. Selon les autorités sanitaires de Gaza, plus de 11 000 habitants de la bande de Gaza sont toujours portés disparus, la plupart présumés morts et ensevelis sous les décombres. En outre, des milliers d'hommes et de garçons ont été séparés de leur famille et ont disparu lors d'arrestations menées par l'armée israélienne au cours de l'offensive. Dans la plupart des cas, leurs familles n'ont aucun moyen de savoir ce qui leur est arrivé, ni même s'ils sont vivants ou morts, et encore moins de les contacter.

Les témoignages recueillis par les chercheurs de terrain de BtTselem tout au long de l'offensive indiquent que les familles de Gaza se désagrègent sous le poids de savoir qu'elles ne peuvent pas protéger leurs enfants ni subvenir à leurs besoins les plus élémentaires plus. Des femmes et des hommes ont décrit le sentiment d'impuissance

qu'ils ressentent en voyant leurs enfants mourir sous les balles, les frappes aériennes, écrasés, de faim, de froid ou de maladie. En mars 2025, un médecin américain bénévole à Gaza a témoigné de l'existence d'une zone réservée aux urgences de l'hôpital Nasser de Khan Yunis, où sont placés les enfants qui ne peuvent être sauvés, soit en raison de leur état, soit en raison de la charge de travail ingérable et des maigres ressources des hôpitaux. Les familles de ces enfants mourants, a déclaré le médecin, attendent à leurs côtés jusqu'à leur décès.

« Adnan al-Qassas, 36 ans, originaire de Bani Suheila, à l'est de Khan Yunis, a parlé de sa petite fille, Taisah, morte de froid à l'âge de 23 jours alors que sa famille vivait dans une tente dans le camp de déplacés d'al-Mawasi :

Le vendredi 20 décembre 2024, il pleuvait beaucoup et il faisait froid, avec des vents violents. Pendant la nuit, la tente a été inondée. Rana et moi avons gardé les enfants près de nous. Je suis resté debout jusqu'à 4 heures du matin pour m'assurer que la tente ne s'enfonce pas dans l'eau, puis je me suis endormi. Juste avant de m'assoupir [...] Nous nous sommes réveillés à 6 heures du matin. J'ai pris Aishah dans mes bras et elle était comme un bloc de glace, froide, raide et bleue, les yeux ouverts. Je l'ai tenue dans mes bras, complètement sous le choc. Elle ne respirait plus. Je l'ai emmenée en courant au centre de premiers secours du Croissant-Rouge, à 500 mètres de là. Ils ont essayé de la réanimer, mais sans succès. Ils nous ont alors emmenés tous les deux en ambulance à l'hôpital Naser de Khan Yunis, où ils ont tenté à nouveau de la ranimer, mais en vain. Ils ont dit que son cœur et son système circulatoire avaient été endommagés par le froid. Aishah a été enterrée immédiatement.

Rana et moi sommes effondrés. La mort d'Aishah, notre seule fille parmi nos cinq enfants, nous a frappés comme un coup de tonnerre. Le cœur de Rana est brisé [...] Je crains pour la vie de nos autres enfants qui vivent dans cette tente qui ne nous offre aucune protection. Nous survivons grâce à l'aide alimentaire et ne mangeons que des conserves et des lentilles. Ce n'est pas suffisant et j'ai peur de perdre un autre enfant à cause du froid et de la faim. Hier, il a encore plu à verse et notre tente s'est effondrée. Je me sens impuissant. J'ai perdu mon bébé et je ne veux pas perdre un autre enfant.

L'offensive israélienne a également empêché les habitants d'observer les rites funéraires. En raison du nombre considérable de morts, creuser des tombes, y compris des fosses communes, près des hôpitaux et dans les espaces publics est devenu monnaie courante. En avril 2024, Euro-Med Human Rights Monitor a publié une carte indiquant plus de 120 fosses communes à travers la bande de Gaza, situées dans les cours de

maisons et hôpitaux, aux carrefours, dans les salles de banquet, sur les terrains de sport, dans les écoles et les mosquées. Des images poignantes de restes humains démembrés ou en décomposition abandonnés dans des lieux publics et de chiens errants se nourrissant de cadavres non enterrés ont été largement diffusées dans les médias internationaux et dans d'innombrables témoignages recueillis par les chercheurs de terrain de B'Tselem.

Dans de nombreux cas, les soldats ont empêché les familles de récupérer les corps de leurs proches et de les enterrer. Dans d'autres cas, les soldats se sont filmés en train de profaner les corps de Palestiniens, notamment en les écrasant avec des bulldozers et des chars, une pratique également documentée lors d'opérations israéliennes dans le nord de la Cisjordanie. Les forces israéliennes auraient transféré des dizaines de corps de Palestiniens en Israël et les auraient renvoyés dans des sacs mortuaires, dans un état de décomposition tel qu'ils n'étaient plus identifiables. Les familles à la recherche des restes de leurs proches sous les décombres ou dans les rues ont été contraintes de s'appuyer sur des dents et des os, ou sur des restes de vêtements et de bijoux encore attachés à des membres sectionnés, pour les identifier. Beaucoup de ceux dont les corps ont été enterrés ont souvent été inhumés sans pierre tombale, leur nom étant écrit à la main sur des linceuls blancs ou des sacs mortuaires. Les prières funéraires ont été récitées à la hâte, voire pas du tout, dans les couloirs des hôpitaux ou à l'extérieur des morgues.

Tout cela, ajouté au déplacement prolongé, à la destruction des mosquées et des églises, ainsi qu'aux dégâts causés aux cimetières qui ont rendu difficiles les prières, les funérailles et les rassemblements de deuil, a encore davantage fragilisé la capacité des familles à faire le deuil de leurs proches.

Azizah Qishtah, 67 ans, originaire de Rafah, a raconté comment elle et son mari Ibrahim, âgé de 70 ans et aveugle, se sont retrouvés seuls après que leur famille a été déplacée par les bombardements israéliens, et comment, après qu'Ibrahim a été tué par des éclats d'obus, elle a dû l'enterrer elle-même dans une tombe improvisée :

J'ai soulevé mon mari et l'ai porté sur mon dos. Son corps était inerte à cause de ses blessures et très lourd. Il n'y avait personne pour m'aider, j'ai dû le porter toute seule. J'ai marché un peu, je me suis reposée, puis j'ai continué [...] Soudain, j'ai remarqué que sa main gauche tremblait fortement. Je lui ai demandé s'il voulait que je le masse, mais j'ai alors vu qu'il était mort. J'ai vérifié à nouveau, je ne m'étais pas trompée. Il était mort, là, dans mes bras. Il n'y avait personne autour. J'ai regardé autour de moi et j'ai vu une petite fosse près d'un olivier dans la cour de mon oncle. Je n'avais pas de tissu pour le linceul. J'ai pris un rideau à la fenêtre et un sac en plastique, je l'ai enveloppé moi-même et je l'ai lentement roulé dans la fosse. Cela m'a pris

Cela m'a pris deux heures, toute seule. C'était très difficile, mais Dieu m'a donné la force. Je l'ai enterré moi-même. J'ai recouvert son corps de tôles et d'une planche de bois, puis j'ai mis de la terre par-dessus. J'ai récité quelques prières et j'ai pleuré. Je sanglotais doucement, rongée par la douleur. [...] Je suis restée ainsi, seule dans la maison, pendant deux semaines après la mort d'Ibrahim, jusqu'au 24 mai 2025, où je n'avais presque plus d'eau ni de nourriture. Ce jour-là, j'ai entendu des coups de feu dehors. Je suis sortie et j'ai vu que la tôle qui recouvrait la tombe de mon mari était criblée de trous et que la tête de mon mari sortait du sol. Je ne pouvais pas le supporter... Je l'ai remis dans la fosse, je l'ai recouverte de nouvelles tôles et de bois, et je l'ai enterré à nouveau. Je n'avais plus peur. Je ne pensais qu'à la douleur, à la perte, à la souffrance.

Attaque contre l'éducation

En avril 2025, environ 90 % de toutes les écoles de Gaza avaient été endommagées par des bombardements aériens, des tirs d'artillerie et même des incendies criminels et des destructions délibérées perpétrés par les forces israéliennes. Bon nombre des bâtiments encore debout ont été transformés en refuges pour personnes déplacées, qui sont eux-mêmes devenus la cible répétée d'attaques . En conséquence, en juin 2025, aucun des enfants de Gaza en âge d'aller à l'école, soit environ 658 000 enfants, n'avait été scolarisé depuis plus de 18 mois.

Diverses organisations ont averti que ces ravages auraient des conséquences graves et durables sur le développement émotionnel, intellectuel et social des enfants de Gaza, privés de toute forme de routine, des réseaux de soutien généralement fournis par les éducateurs et des espaces d'interaction, de loisirs et de jeux avec leurs pairs. Les rapports estiment en outre que ces privations auront un impact profond sur la santé mentale des enfants et augmenteront leur vulnérabilité à la négligence, à la violence et aux abus.

La destruction du système éducatif de Gaza devrait laisser des traces profondes dans la société palestinienne pendant des générations. Des études indiquent que lorsque les enfants sont privés d'école pendant de longues périodes, non seulement l'apprentissage s'arrête, mais il régresse également. Les experts prédisent que ce recul dramatique aura des répercussions à long terme sur les perspectives d'emploi des enfants de Gaza et, par extension, sur le développement humain et économique de la communauté dans son ensemble.

Ingérence dans la couverture de l' de presse

Au cours de l'offensive actuelle, Israël a pratiquement interdit aux journalistes d'entrer dans la bande de Gaza pour rendre compte de la situation. Dans les rares cas où des journalistes étrangers ont été autorisés à entrer, ils n'ont pu accéder qu'à des zones limitées, sous la surveillance et l'escorte du personnel militaire israélien, et les informations qu'ils ont recueillies ont été soumises à l'examen et à l'approbation de la censure militaire israélienne.

Dans le même temps, Israël a mené une campagne contre la presse locale à Gaza. Selon les données publiées par le Comité pour la protection des journalistes (CPJ), environ 160 journalistes ont été tués à Gaza entre octobre 2023 et janvier 2025, la plupart alors qu'ils étaient en service et portaient des gilets de presse clairement identifiés. Cela fait de l'attaque israélienne contre Gaza la plus meurtrière pour les journalistes documentée par le CPJ au cours des trois dernières décennies.

Deenquêtes nombreuses publiées au cours de l'offensive ont révélé qu'Israël avait délibérément et systématiquement pris pour cible des journalistes, allant dans certains cas jusqu'à menacerles, les arrêter et les emprisonner. Selon le bilan 2024 publié par Reporters sans frontières (RSF), « Gaza est devenue la région la plus dangereuse au monde pour les journalistes, un lieu où le journalisme lui-même est menacé d'extinction ».

Attaque contre le patrimoine historique et religieux de l'

En juin 2024, Israël avait détruit environ 206 sites archéologiques et historiques dans la bande de Gaza, notamment des marchés publics et des quartiers anciens, dont certains dataient de plus de mille ans. Dans plusieurs cas, des rapports ont indiqué que les forces militaires israéliennes avaient pillé des antiquités dans des sites archéologiques et des musées à travers la bande de Gaza.

Des bibliothèques, des musées, des archives, des théâtres et d'autres institutions culturelles ont également été détruits, notamment les archives centrales de la ville de Gaza. Les documents historiques qui y étaient conservés, dont certains dataient de 150 ans, ont été détruits dans un incendie. Une commission d'enquête des Nations unies a estimé que l'intérieur du bâtiment avait probablement été incendié pendant la période où les forces israéliennes opéraient dans la zone.

Les frappes aériennes israéliennes ont également causé d'importants dégâts à des mosquées et églises anciennes dans la bande de Gaza, parfois alors que des prières étaient en cours à l'intérieur. Lors de deux frappes examinées par la commission d'enquête de l'ONU, environ 200 fidèles ont été tués. Des dégâts importants ont été signalés à la plus ancienne mosquée de Gaza, al-tOmari, ainsi qu'à une église grecque orthodoxe du Ve siècle considérée comme l'une des plus anciennes au monde. Dans une vidéo datant d'août 2024, on voit des soldats brûler des exemplaires du Coran dans une mosquée qu'ils ont prise d'assaut.

Destruction sociale, politique et culturelle en Cisjordanie

Attaque contre l'éducation à l'

Au cours des deux dernières années, le droit à l'éducation des enfants et des jeunes en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, a été gravement compromis. Dans le nord de la Cisjordanie, près de 12 000 enfants déplacés par les attaques militaires israéliennes sont actuellement hébergés dans des centres pour personnes déplacées, la plupart sans accès à des espaces ou à des ressources d'apprentissage. Les écoles de toute la Cisjordanie ont réduit les cours en présentiel en raison des restrictions de mouvement et des difficultés économiques, ce qui fait que les élèves manquent jusqu'à la moitié de l'année scolaire 2024.

Les habitants ont déclaré à BtTselem qu'en raison du manque d'équipements technologiques nécessaires, de nombreux enfants ne peuvent pas étudier les jours consacrés à l'enseignement à distance. Ces jours-là, de nombreux parents sont contraints de rester à la maison pour s'occuper de leurs enfants, ce qui affecte encore davantage leurs moyens de subsistance. Cette situation est aggravée par les violences commises par les colons et les militaires, notamment les attaques violentes et les actes de vandalisme perpétrés par les colons contre les écoles de la zone C, qui font craindre à de nombreux parents d'envoyer leurs enfants à l'école. En outre, en avril 2025, à la suite de l'adoption de lois visant l'UNRWA, des policiers ont pénétré dans six écoles gérées par l'UNRWA à Jérusalem-Est pendant les heures de classe et ont remis des ordres de fermeture (pour plus d'informations, voir « Attaque contre le des réfugiés palestiniens statut » dans le présent rapport).

Attaque contre le patrimoine historique et les rituels d' religieuse

La vaste offensive menée par Israël contre l'identité et la culture palestiniennes comprend également des attaques contre la pratique religieuse et les lieux de culte en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Au cours des mois du ramadan en 2024 et 2025, des restrictions collectives ont été imposées.

sur l'entrée des Palestiniens d'Israël et de Jérusalem-Est dans la mosquée al-Aqsa. Au cours du ramadan 2024, la police israélienne a fait usage d'une violence extrême contre des jeunes Palestiniens qui tentaient d'accéder à la mosquée pour prier. Des rapports ont également fait état de menaces proférées par les autorités israéliennes à l'encontre de religieux musulmans, notamment d'arrestations et d'interdictions d'accès au site. Dans le même temps, des personnalités juives ont été régulièrement autorisées à entrer sur le site, à prier et à tenir des discours incendiaires, malgré l'interdiction par Israël de la prière juive dans l'enceinte (à l'exception du Mur occidental).

Les atteintes aux rites funéraires et au deuil font également partie du quotidien dans les zones où la présence militaire est violente. Depuis des années, les forces israéliennes en Cisjordanie imposent des restrictions qui retardent le transfert des corps pour leur inhumation, limitent le nombre de participants aux funérailles et attaquent les civils pendant les cérémonies. L'armée a également saisi les corps de Palestiniens, parfois pour les utiliser comme monnaie d'échange. Depuis octobre 2023, B'Tselem a enquêté et documenté de nombreux incidents au cours desquels des soldats israéliens ont empêché le transfert de corps pour leur inhumation, saisi les corps de Palestiniens, y compris d'enfants, et refusé aux familles l'accès à la dépouille de leurs proches. Ces incidents s'inscrivaient souvent dans le cadre des raids fréquents menés par l'armée dans les camps de réfugiés et les villes du nord de la Cisjordanie. D'autres incidents ont également été signalés, notamment des restrictions à la participation aux funérailles et même des coups de feu lors de rassemblements de condoléances. Selon les données fournies à B'Tselem par le Centre d'aide juridique et des droits de l'homme de Jérusalem (JLAC), à la mi-juillet 2025, Israël détenait les corps de 316 Palestiniens originaires de la bande de Gaza, de Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, et d'Israël, dont 28 mineurs.

Destruction sociale, politique et culturelle à l'intérieur d'Israël

Censure et musellement

Tout au long des mois d'assaut israélien contre Gaza, toute expression de solidarité avec les habitants de Gaza ou toute critique de la politique meurtrière d'Israël a été qualifiée de trahison et a entraîné de lourdes conséquences, voire, parfois, une interdiction pure et simple. Par exemple, la police a imposé une interdiction générale des manifestations et rassemblements palestiniens, qu'ils soient organisés pour s'opposer aux actions d'Israël à Gaza ou qu'ils aient des objectifs sans rapport avec celles-ci, mais impliquant l'affichage de palestinienne l'identité. Une vague d'arrestations qui a débuté en octobre 2023 a balayé tous les domaines de la vie publique. Des personnalités culturelles, des éducateurs, des universitaires et des militants palestiniens ont été arrêtés et interrogés principalement pour avoir exprimé leur solidarité avec Gaza, affiché des symboles palestiniens ou publié des contenus religieux, y compris sur les réseaux sociaux.

Sous la direction du ministre chargé de la police, Itamar Ben Gvir, les violences et la répression policières se sont intensifiées, notamment à l'encontre des citoyens juifs israéliens qui réclament la fin de la guerre et même à l'encontre des familles des otages israéliens détenus à Gaza qui plaident en faveur d'un accord pour leur libération. Dans les établissements d'enseignement supérieur en Israël, la liberté d'expression et la sécurité personnelle des étudiants et des membres du corps enseignant palestiniens ont été sévèrement restreintes, ceux-ci ayant été victimes de harcèlement, de suspensions et de licenciements à une échelle sans précédent pour avoir exprimé leurs opinions. Les attaques contre la culture palestinienne à l'intérieur de la Ligne verte se sont également intensifiées, avec notamment l'arrestation de personnalités culturelles palestiniennes et l'interdiction de l'art palestinien, souvent sur ordre direct du ministre de la Culture.

Sur le plan législatif, les amendements proposés à la loi antiterroriste, qui ont été adoptés en première lecture à la Knesset en 2024, visaient à consacrer le délit d'incitation à la haine comme un outil permettant au gouvernement israélien de réduire au silence les voix critiques. Un projet de loi adopté en première lecture en octobre 2024 visait à réduire, voire à supprimer, la représentation des citoyens palestiniens d'Israël à la Knesset.

La procédure de destitution du député Ayman Odeh en juin 2025 a marqué une nouvelle escalade dans la délégitimation et le musellement de la population palestinienne en Israël et de ses représentants. Cette tentative d'éviction faisait suite à des déclarations d'Ayman Odeh en faveur d'un accord entre Israël et le Hamas prévoyant la libération des otages israéliens et des prisonniers palestiniens. Bien que cet accord ait été approuvé par le gouvernement lui-même, les députés de la coalition et de l'opposition ont exploité le soutien d'Ayman Odeh à la libération des prisonniers palestiniens pour le présenter comme un sympathisant terroriste et justifier son éviction.

Crime

Les tentatives visant à fragmenter et à affaiblir la société palestinienne en Israël comprennent également la négligence systématique et délibérée des efforts de lutte contre le crime organisé, qui érode la communauté de l'intérieur. Dans une enquête réalisée en 2024 par l'Institut israélien pour la démocratie, environ deux tiers des Palestiniens interrogés ont déclaré avoir un faible sentiment de sécurité personnelle. Cette précarité a créé un climat de peur et de suspicion mutuelle, qui sape gravement la cohésion communautaire.

Abandonner les citoyens palestiniens d'Israël à des gangs criminels est le résultat d'une discrimination et d'une négligence de longue date de la part de l'État israélien. Depuis qu'Itamar Ben Gvir a pris ses fonctions de ministre de la Sécurité nationale, cette négligence est devenue une politique officielle et a coûté la vie à de nombreuses personnes (pour plus d'informations, voir « Meurtres et lésions corporelles graves et violences psychologiques en Israël » dans le présent rapport). Avant même octobre 2023, Ben Gvir avait suspendu une campagne visant à lutter contre la criminalité dans les communautés arabes et avait gelé le financement du plan national de lutte contre la criminalité et la violence. Des rapports indiquent également que, pendant son mandat, la coopération entre différents services gouvernementaux en matière de prévention de la criminalité dans les communautés arabes a été interrompue.

Ces développements ont été aggravés par le fait que les fonds publics alloués au développement des villes palestiniennes en Israël, destinés en partie à aider à lutter contre la crise de la criminalité, ont été parmi les premiers à être annulés ou réduits pour financer l'offensive israélienne sur Gaza après le 7 octobre. Ces coupes ont été trois fois plus importantes que celles effectuées dans d'autres budgets publics.

Les enfants et les jeunes ont été parmi les plus durement touchés par cette négligence. Selon le Centre arabe de lutte contre la violence et la criminalité, des centaines d'enfants sont devenus orphelins au cours des deux dernières années à la suite d'actes de violence liés à la criminalité. Ces enfants souffriraient de taux élevés d'anxiété, de traumatismes et de troubles fonctionnels. En raison de la disponibilité limitée des services dans la société arabe, ils ont du mal à bénéficier de soins psychosociaux appropriés et courent un risque accru de sombrer eux-mêmes dans la criminalité.

En outre, le rapport 2024 du Quartier général décrit comment tous les enfants et adolescents des communautés arabes sont désormais plus régulièrement exposés à des activités criminelles dans leur environnement immédiat. Dans une autre publication, il est souligné que les criminels exercent une pression importante sur les jeunes pour les recruter. Les parents ont déclaré avoir peur de laisser leurs enfants marcher dans la rue, même pendant la journée, et les enfants ont déclaré avoir peur d'aller à l'école, un lieu profondément affecté par la réalité omniprésente de la criminalité.

E. Le système carcéral comme réseau de camps de torture

Depuis des décennies, Israël emprisonne des centaines de milliers de Palestiniens, dont de nombreux membres de la communauté et des dirigeants politiques de différentes régions. Ce projet d'incarcération vise à dissuader toute implication politique et à envoyer un message clair aux militants : toute tentative de résistance à l'oppression israélienne peut être punie par l'emprisonnement sans procès, une répression violente, voire des tortures sévères.

La transformation du système pénitentiaire israélien en un mécanisme visant, en grande partie, à maltraiter systématiquement les détenus palestiniens a commencé avant le 7 octobre, sous l'impulsion des politiques racistes et violentes du ministre de la Sécurité nationale Itamar Ben Gvir, qui s'est ouvertement vanté d'avoir dégradé les conditions de détention des prisonniers palestiniens. L'escalade de la déshumanisation des Palestiniens dans le discours public israélien depuis octobre 2023, parallèlement à la complicité du système judiciaire, qui est censé protéger les droits des détenus, a permis la mise en œuvre complète des politiques du ministre.

Sous le couvert de l'assaut contre Gaza, les prisons israéliennes sont devenues des lieux où la violence d'État est la plus flagrante et la plus brutale. Depuis octobre 2023, des milliers de Palestiniens de Gaza, de Cisjordanie et d'Israël ont été arrêtés et emprisonnés dans des prisons israéliennes, s'ajoutant aux milliers qui y étaient déjà incarcérés. Parallèlement, le système pénitentiaire israélien a subi une transformation radicale, transformant de facto ses prisons et ses centres de détention en un réseau de camps de torture pour les détenus palestiniens. Violences régulières, graves et arbitraires, abus sexuels, humiliations et dégradations, privation délibérée de nourriture, conditions d'hygiène déplorables, privation de sommeil et refus de soins médicaux sont devenues des pratiques systématiques et institutionnalisées. En conséquence, plus de 73 prisonniers sont morts à ce jour en détention israélienne, dont des mineurs. Selon les chiffres dont dispose BtTselem, environ 48 étaient des résidents de la bande de Gaza, 22 étaient originaires de Cisjordanie et de Jérusalem-Est, et trois étaient des citoyens israéliens.

Cette transformation n'a pas seulement concerné l'administration pénitentiaire israélienne, qui relève de l'autorité de Ben Gvir, mais aussi les centres de détention militaires créés au début de la guerre pour les personnes arrêtées lors de l'offensive sur Gaza. Les détenus de ces centres, pour la plupart arrêtés arbitrairement sans procédure régulière, dont beaucoup étaient blessés et avaient besoin de soins médicaux urgents, ont été soumis à des conditions inhumaines, sans pratiquement aucun contrôle.

« J'ai vu des gens arriver à pied depuis la bande de Gaza, blessés, puis affamés pendant des semaines sans soins médicaux », a déclaré un soldat israélien qui a servi dans le camp de torture de Sde Teiman. « Je les ai vus uriner et déféquer sur eux-mêmes parce qu'ils n'étaient pas autorisés à utiliser les toilettes. Je peux encore sentir l'odeur. Beaucoup d'entre eux n'étaient même pas membres de la Nukhba (la force commando du Hamas qui a mené l'attaque du 7 octobre), mais de simples civils palestiniens de Gaza détenus pour enquête et, après avoir subi des abus brutaux, libérés lorsqu'il s'est avéré qu'ils étaient innocents. Il n'est pas étonnant que des gens soient morts là-bas. Ce qui est étonnant, c'est que quelqu'un ait survécu. »

Tout au long de l'offensive israélienne, plusieurs rapports d'enquête ont révélé de graves abus commis par des soldats israéliens à l'encontre de détenus incarcérés dans ces camps militaires. L'un des cas les plus horribles est celui du viol d'un détenu menotté par plusieurs soldats. Malgré la gravité de ces actes, les soldats soupçonnés d'avoir commis ces agressions ont bénéficié d'un soutien publiclarge, y compris de la part de membres de la Knesset.

En octobre 2024, Adham Abu Naser, un père de trois enfants âgé de 33 ans, a été arrêté à un poste de contrôle militaire à Jabalya, alors que lui et sa famille cherchaient un abri, après avoir été déplacés pour la cinquième fois :

Les soldats m'ont appelé et m'ont ordonné de me déshabiller devant ma femme et mes enfants. Ce fut un moment profondément humiliant. Ma fille Ahlam s'est précipitée vers moi pendant que je me déshabillais et s'est accrochée à moi. Un soldat m'a dit d'appeler ma femme pour qu'elle l'emmène, sinon ils nous arrêteraient tous les deux. Ma femme est venue chercher Ahlam qui pleurait : « Je veux mon papa ! Je veux mon papa ! » Tout le monde autour de nous était en larmes. [...] [Dans une pièce du poste de contrôle de Jaba-lya], les soldats nous ont tous attaqués avec des matraques. Je criais de douleur à cause des coups et des menottes trop serrées. Chaque fois que je levais les mains pour me protéger, les liens en plastique me coupaient encore plus. Ils nous ont aspergés d'eau froide, nous ont insultés et traités de « pédés, Nukhba, merde, ordures... on vous enverra en enfer ».

Pendant des semaines, Abu Naser a été gravement maltraité par des soldats, notamment pendant sa détention au centre de détention de Sde Teiman, où il a été interrogé à plusieurs reprises sur la localisation d'otages israéliens :

Le premier jour [à Sde Teiman], j'ai été surpris de découvrir qu'ils avaient une unité appelée Qam'ah [« répression »]. Ils venaient et lançaient des grenades lacrymogènes dans la hutte. Certains détenus perdaient connaissance, d'autres saignaient du nez et de la bouche à cause des gaz. [...] Les unités de « répression » venaient plusieurs fois par jour. Les soldats d'occupation faisaient irruption dans la hutte et commençaient à nous frapper violemment avec des matraques sur tout le corps. Ensuite, ils nous fouillaient un par un, nous jetaient à terre, nous piétinaient avec leurs bottes militaires et nous frappaient avec leurs casques.

L'expérience de l'incarcération laisse des séquelles physiques et psychologiques profondes chez les détenus palestiniens, même après leur libération. Beaucoup ont fait état de souffrances physiques et mentales persistantes résultant des mauvais traitements subis en détention, décrivant comment celles-ci ont bouleversé leur vie, interrompu les études des plus jeunes détenus et nui à la vie professionnelle et familiale des adultes.

Le cycle de la souffrance et son impact psychologique dépassent le cadre des prisonniers eux-mêmes. Les membres de leur famille, qui ont souvent été incapables de prendre contact avec eux ou d'obtenir des informations sur leur sort pendant les longs mois d'emprisonnement, ont également payé un lourd tribut. De nombreux enfants se sont retrouvés sans mère ou sans père. Des femmes et des hommes ont été contraints d'élever seuls leurs enfants. Des enfants ont été séparés de leurs parents. Des familles ont dû puiser dans leurs économies et s'endetter pour couvrir les frais juridiques, tandis que des adolescents ont perdu des amis proches, soudainement et sans explication.

F. Atteinte au statut des réfugiés palestiniens

Au cours des nombreuses décennies de déplacement et de vie dans des camps de réfugiés depuis la Nakba de 1948, le statut de réfugié est devenu un principe fondateur de la société palestinienne et un élément central qui fédère son identité collective dans les zones sous contrôle israélien et au-delà. Depuis sa création, Israël a déployé des efforts considérables pour nier le statut de réfugié aux Palestiniens et rejeter les droits et protections accordés aux populations réfugiées en vertu du droit international, au premier rang desquels le droit au retour.

Ce contexte ajoute une dimension supplémentaire à la compréhension de la signification profonde de l'attaque meurtrière contre la bande de Gaza, où environ deux tiers de la population sont des réfugiés de la Nakba

et de leurs descendants, ainsi que la destruction des camps de réfugiés dans le nord de la Cisjordanie. La tentative de cibler ce qu'Israël décrit comme des nids de frelons « » et perçoit comme des noyaux de menace pour l'État est, dans la pratique, une attaque généralisée contre les institutions qui préservent le statut de réfugié en tant qu'élément central de l'identité et de la culture palestiniennes.

L'exemple le plus flagrant de l'agression israélienne contre les réfugiés palestiniens et leur statut de réfugiés est la tentative permanente de perturber les activités de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA). Créé par une résolution des Nations unies en 1950, cet organisme a pour mission de fournir une aide, une éducation, des soins de santé, une formation professionnelle et d'autres services, et constitue depuis des décennies le principal organisme de soutien aux réfugiés palestiniens. Avant l'attaque israélienne, l'agence gérait 284 écoles dans la bande de Gaza, accueillant environ 290 000 élèves, et 96 écoles en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, accueillant environ 46 000 élèves. L'UNRWA gérait également 22 cliniques médicales dans la bande de Gaza et 44 centres de santé en Cisjordanie, dont un hôpital. Au total, l'agence fournissait des services à environ 1,7 million de personnes dans la bande de Gaza (environ 80 % de la population) et à environ 900 000 personnes en Cisjordanie. Elle employait également environ 30 000 personnes dans ces deux zones.

Dans le cadre de cette initiative, Israël a également pris pour cible les activités de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), qui fournit une aide officielle et un soutien institutionnel aux réfugiés palestiniens depuis 1950. Invoquant des liens présumés entre le personnel de l'agence et le Hamas, le gouvernement israélien mène depuis octobre 2023 une campagne acharnée contre l'UNRWA, qui a abouti à l'adoption, en janvier 2025, d'une loi interdisant ses activités sur le territoire israélien.

Depuis le début de l'offensive israélienne sur la bande de Gaza, les écoles de l'UNRWA dans la bande ont servi de refuges à des centaines de milliers de personnes déplacées à l'intérieur du pays, tandis que les cliniques de l'agence ont dispensé des soins initiaux à d'innombrables blessés, contribuant ainsi à alléger la charge énorme qui pèse sur le système de santé en ruine. Le personnel de l'UNRWA a également joué un rôle central dans la facilitation et la distribution de l'aide humanitaire, en fournissant de l'eau potable à la population assiégée, en apportant un soutien psychosocial à des centaines de milliers d'habitants de Gaza, et bien plus encore.

Le gouvernement israélien a saisi cette occasion pour lancer une offensive violente contre les opérations de l'UNRWA, justifiant cette action par des allégations de collaboration entre l'agence et le Hamas.

lors de l'attaque du 7 octobre. Le directeur de l'agence a nié toute collaboration, qualifiant les liens avec le Hamas de « minimes et techniques, découlant du fait que l'organisation contrôle Gaza ». Neuf employés de l'UNRWA (sur environ 30 000 membres du personnel) ont été licenciés à la suite d'une enquête de l'ONU qui a conclu qu'ils auraient pu participer à l'attaque du 7 octobre.

L'attaque contre l'UNRWA devrait avoir des conséquences dévastatrices sur de nombreux aspects de la vie des Palestiniens, et il est encore trop tôt pour en évaluer pleinement les conséquences humanitaires. Cependant, au-delà des dommages concrets causés aux opérations de l'agence et au soutien matériel qu'elle apporte aux réfugiés palestiniens, il est également important de reconnaître l'atteinte portée à la visibilité et à la représentation des réfugiés palestiniens aux yeux de la communauté internationale et, plus largement, au statut de réfugié lui-même, qui est un élément central de l'identité collective palestinienne.

G. Incitation au génocide et à la déshumanisation depuis octobre 2023

La déshumanisation et l'incitation sont des éléments inhérents à l'évolution d'un régime vers le génocide. Elles constituent des outils essentiels dans le processus par lequel les victimes sont exclues de ce que la sociologue Helen Fein a appelé « l'univers des obligations » des auteurs. Dans tous les cas connus de génocide moderne, les régimes auteurs ont systématiquement utilisé ces deux mécanismes pour motiver les actes violents et leur fournir une justification morale, sociale et politique.

La déshumanisation est le processus par lequel les membres du groupe victime sont dépouillés de leurs caractéristiques humaines, présentés comme intrinsèquement immoraux ou dangereux, et considérés comme collectivement responsables de tous les actes négatifs commis par des individus ou des organisations spécifiques au sein de leur groupe. De cette manière, les victimes en viennent à être considérées comme des personnes auxquelles les normes morales ne s'appliquent pas, ou comme des personnes qui « sont responsables de leur propre souffrance ». Cette perception permet à une société de leur infliger des violences sans perturber sa propre image morale.

La déshumanisation coïncide souvent avec l'incitation, qui vise à mobiliser le public pour qu'il commette ou consente passivement à des actes de violence à l'encontre d'un groupe particulier. L'incitation est

souvent le fait de la diffusion de fausses informations, de la déformation des faits ou de la manipulation émotionnelle, comme la propagation de la peur.

En droit international, « l'incitation directe et publique à commettre un génocide » constitue en soi un crime au sens de la Convention sur le génocide (1948, article 3(c)). Le droit pénal israélien traite également de cette question, notamment en interdisant « la publication dans l'intention d'inciter au racisme » (article 144B(a) du Code pénal) et « l'incitation à la violence ou au terrorisme contre un groupe ou une partie d'un groupe » (article 144D2(a) du Code pénal), ainsi que l'article 3(2) de la loi n° 5710-1950 sur le crime de génocide (prévention et répression) de 1950.

En Israël, le processus visant à déshumaniser les Palestiniens, en particulier ceux de la bande de Gaza, et à les présenter comme une « menace pour la sécurité » dure depuis des décennies, favorisé par le maintien d'une séparation quasi totale entre les communautés juives et palestiniennes dans toutes les zones sous contrôle israélien. Dans ce contexte, l'attaque du 7 octobre et son impact sur les Israéliens ont créé un terrain fertile pour l'intensification d'un discours qui nie l'humanité des Palestiniens de Gaza, tout en rejetant et en ignorant toute obligation morale ou juridique à leur égard.

Depuis octobre 2023, ce sont les dirigeants politiques israéliens qui ont mené le processus de déshumanisation et d'incitation au génocide. Une liste partielle des déclarations génocidaires de hauts responsables israéliens, de journalistes et d'autres personnalités publiques figure sur des dizaines de pages dans le mémoire présenté par l'Afrique du Sud à la Cour internationale de justice (CIJ) et illustre l'ampleur effrayante de ce phénomène. Les plus hauts responsables israéliens ont participé au discours qui prive les Palestiniens de leur humanité et les présente comme des « animaux » qui ne doivent pas être traités comme des êtres humains.

Par exemple, le 9 octobre 2023, le ministre de la Défense Yoav Gallant a déclaré : « Un siège complet de la ville de Gaza. Pas d'électricité, pas de nourriture, pas d'eau, pas de carburant. Tout est fermé. Nous combattons des animaux humains, et nous agissons en conséquence. »

Lorsque Israël a lancé son offensive terrestre dans la bande de Gaza, le Premier ministre Benjamin Netanyahu s'est adressé aux soldats israéliens en utilisant l'expression « Souvenez-vous de ce qu'Amalek vous a fait », une référence à l'histoire biblique dans laquelle Dieu ordonne aux Israélites d'anéantir le peuple amalécite. Dans le contexte culturel israélien, cette déclaration est clairement comprise comme un appel à la destruction totale des Palestiniens.

Le général Ghassan Alian, chef de la Coordination des activités gouvernementales dans les territoires (COGAT), s'est adressé aux habitants de la bande de Gaza en arabe : « Les animaux humains doivent être traités comme tels. [...] Vous vouliez l'enfer, vous aurez l'enfer. »

Ce discours n'est pas limité aux politiciens et aux personnalités publiques affiliés à la droite israélienne. Tout au long des mois qu'a duré l'offensive, de nombreuses personnalités politiques du centre et du centre-gauche ont également participé à l'incitation à la violence. Benny Gantz a exprimé son soutien à l'expulsion des habitants de Gaza, et d'autres ont repris l'idée selon laquelle « il n'y a pas de civils non impliqués dans la bande de Gaza », tout en appelant à un renforcement du blocus et des restrictions à l'aide humanitaire.

Les médias israéliens ont joué un rôle important dans le processus de déshumanisation, en partie en présentant l'ensemble de la population de la bande de Gaza comme complice des atrocités commises contre des civils israéliens le 7 octobre, ou comme y étant favorable. Pendant plusieurs semaines et plusieurs mois après le 7 octobre, les Israéliens ont vu à maintes reprises des images de civils gazaouis participant à l'attaque et à l'enlèvement de civils israéliens, ou exprimant leur soutien au Hamas. Les médias israéliens ont fréquemment publié des sondages indiquant un niveau élevé de soutien de la population palestinienne à l'attaque du Hamas du 7 octobre, souvent sans préciser que la grande majorité des Palestiniens n'avaient pas eu accès aux images des atrocités commises pendant l'attaque ou ne croyaient pas que le Hamas les avait réellement commises.

Tout cela a contribué à renforcer l'image des Palestiniens de Gaza comme des barbares, des « animaux humains », sanguinaires et « nazis », un processus qui s'est enraciné jusqu'à devenir une position normative et largement répandue dans le discours politique, médiatique et public israélien.

La déshumanisation et l'étiquetage de l'ensemble de la population de Gaza comme responsable ou complice des crimes commis le 7 octobre ont fourni une justification morale et une légitimité sociale pour nuire aux civils dans la bande de Gaza. Dans les médias grand public, la culture populaire et les conversations quotidiennes, l'idée s'est imposée que presque toutes les formes de violence à l'encontre des Gazaouis étaient acceptables dans le cadre des efforts visant à vaincre le Hamas et à obtenir la libération des otages israéliens. Les sondages publiés tout au long des mois de l'offensive ont illustré la normalisation totale de ce point de vue au sein de la société israélienne. Par exemple, des enquêtes ont révélé qu'une majorité de la population israélienne était d'accord avec l'affirmation selon laquelle « il n'y a pas d'innocents à Gaza ».

s'est opposé au transfert de l'aide humanitaire vers la bande de Gaza et a soutenu l'idée de transférer de force ses habitants.

En outre, des discours génocidaires et des appels au massacre, au déplacement et au nettoyage ethnique ont été et continuent d'être exprimés quotidiennement dans les médias israéliens. En tête de file, on trouve la chaîne Channel 14, ainsi que des journalistes populaires tels qu'Amit Segal, qui a appelé à « effacer la mémoire d'Amalek », ou Almog Boker, qui a déclaré qu'« il n'y a pas de [personnes] non impliquées à Gaza ».

À l'exception de Haaretz, aucun grand média israélien n'a régulièrement rendu compte de l'ampleur des pertes civiles dans la bande de Gaza. Lorsque le nombre de morts était mentionné, il était généralement basé sur les informations fournies par l'armée israélienne, qui classe systématiquement la plupart des victimes palestiniennes comme « terroristes ». Par exemple, le 18 mars 2025, jour où Israël a rompu l'accord de cessez-le-feu avec le Hamas et tué 404 Palestiniens, principalement des femmes et des enfants, Channel 12 News a rapporté : « Environ 400 militants tués ».

À bien des égards, les médias israéliens ont permis au public israélien d'ignorer les crimes commis dans la bande de Gaza. Tout au long des mois qu'a duré l'offensive, seule une fraction des conséquences horribles a été rapportée, et les violences contre les Palestiniens dans d'autres zones ont été très peu couvertes. Au lieu de rendre compte de ce qui se passait sur le terrain, les médias israéliens, souvent sans la moindre critique, ont amplifié la propagande du gouvernement et de l'armée concernant le caractère prétendument moral et légal des combats et le taux prétendument faible de victimes civiles par rapport à d'autres conflits armés. Ces affirmations ont été maintes fois démenties par des experts internationaux, des institutions des Nations unies et des organisations de défense des droits humains.

De même, les médias ont largement nié les informations et les témoignages faisant état de la propagation de la famine à Gaza et de la responsabilité d'Israël dans cette situation. L'argument couramment avancé dans le discours public est qu'Israël a autorisé l'acheminement d'une aide humanitaire suffisante à Gaza et que toute pénurie est uniquement due au détournement systématique de cette aide par le Hamas. Cet argument a également été réfuté au cours de l'offensive, notamment par le responsable de l'OCHA. Dans une boucle de rétroaction effrayante, une grande partie de l'opinion publique juive israélienne a exprimé le souhait d'éviter de voir ou d'entendre parler des souffrances des Palestiniens, et les médias ont réagi en conséquence, renforçant ainsi les justifications de cette attitude. Par exemple, une enquête menée par le Centre aChord a révélé que 64 %

de la population israélienne estimait que la couverture médiatique de la situation des civils à Gaza était adéquate et qu'aucun reportage supplémentaire n'était nécessaire.

Les propos de nombreux commandants, y compris les plus haut gradés, ainsi que les déclarations de soldats sur le terrain témoignent de la manière dont la déshumanisation et l'incitation à la violence ont concrètement influencé le comportement des militaires. Le brigadier général Yehuda Vach, commandant de la division 252 opérant dans le corridor de Netzarim, a transformé l'idée selon laquelle « il n'y a pas d'innocents à Gaza » en doctrine opérationnelle. Sous son commandement, le corridor a été désigné comme une vaste zone de tir et toute personne qui y pénétrait, y compris les enfants, était abattue. Les civils tués dans cette zone étaient systématiquement classés comme « terroristes ». Le général de brigade Dado Bar Kalifa, commandant de la division 36, a écrit dans une lettre adressée à ses troupes à la fin du mois d'octobre 2023 : « La nature barbare et meurtrière de l'ennemi a été révélée à tous, en Israël et dans le monde entier. Son vrai visage a été dévoilé. [...] Nous écraserons tous les lieux maudits d'où il est venu. Nous l'anéantirons et effacerons sa mémoire. Nous le poursuivrons dans les maisons, dans les rues et dans les tunnels, et nous ne reviendrons pas tant qu'il ne sera pas détruit. »

Les réseaux sociaux ont été inondés de déclarations génocidaires, comme en témoignent le rapport présenté par la CIJ, South Africats et les publications de journalistes et de organisations diverses. D'innombrables vidéos ont circulé, montrant des soldats israéliens documentant fièrement les destructions qu'ils infligeaient à Gaza ou humiliant ses habitants de diverses manières.

Bien que les campagnes de déshumanisation et d'incitation à la haine visent principalement les habitants de la bande de Gaza, les Palestiniens de Cisjordanie et d'Israël ont également été fréquemment présentés dans le discours public et par les décideurs comme une population ennemie assoiffée de sang. Dès les premières semaines qui ont suivi le 7 octobre, les responsables publics ont clairement indiqué que la guerre menée par Israël ne se limitait pas à la bande de Gaza, mais visait tous les Palestiniens vivant sous domination israélienne. Fin novembre 2023, en réponse à un sondage indiquant un soutien à l'attaque du Hamas parmi les Palestiniens de Cisjordanie, le ministre Bezalel Smotrich a déclaré : « Il y a deux millions de nazis en Cisjordanie », ajoutant plus tard que « Funduq, Naplouse et Jénine doivent ressembler à Jabalya ». Le ministre de la Défense, Israel Katz, acclairement indiqué également qu'Israël agirait, si nécessaire, en Cisjordanie comme il le faisait dans la bande de Gaza. Dans un sondage réalisé auprès des Israéliens, 82 % des personnes interrogées se sont déclarées favorables au transfert forcé des habitants de Gaza, et 56 % ont également soutenu le transfert forcé des citoyens palestiniens d'Israël.

La même incitation à la violence a également été dirigée contre les milliers de Palestiniens détenus dans les centres de détention israéliens depuis octobre 2023, la grande majorité d'entre eux sans inculpation ni procès. Ces détenus, y compris ceux arrêtés lors de rafles massives à Gaza, sans soupçon concret, ont été présentés à plusieurs reprises dans le discours public israélien comme des membres de la Nukhba. Reflétant à la fois l'opinion publique dominante et les politiques racistes et violentes du ministre de la Sécurité nationale Itamar Ben Gvir, dont le bureau est également responsable du système pénitentiaire israélien, ces détenus ont été considérés et continuent d'être traités comme desordures » « ne méritant pas les conditions de base.

L'ampleur des crimes commis au cours des 20 derniers mois par le régime israélien contre les Palestiniens dans la bande de Gaza a été rendue possible, en partie, par la profonde distorsion morale et cognitive qui s'est enracinée dans la société israélienne. La privation systématique de leur humanité dont sont victimes les Palestiniens – qu'ils soient résidents de Gaza, habitants de Cisjordanie, prisonniers palestiniens ou citoyens palestiniens d'Israël – a conduit à une réalité dans laquelle le génocide et la destruction de la société palestinienne sont présentés non seulement comme légitimes, mais aussi comme un impératif sécuritaire et moral.

5.

LE GÉNOCIDE COMME PROCESSUS

Le génocide est généralement le résultat d'une évolution progressive, parfois sur plusieurs années, de conditions qui préparent le terrain à un régime répressif et discriminatoire pouvant déboucher sur un génocide, c'est-à-dire agir avec l'intention délibérée de détruire un groupe distinct. Ce processus se déroule généralement en plusieurs étapes, qui comprennent la privation des droits du groupe visé, sa déshumanisation en le présentant comme une menace à éliminer, la normalisation de la violence à son égard dans le discours public, politique et juridique, et le recours à la violence physique directe. Toutefois, ces conditions peuvent persister pendant de nombreuses années sans déboucher sur des atrocités de masse, y compris le génocide. Le plus souvent, c'est un événement, déclencheur ou une série d'événements, qui pousse le régime à transformer sa violence à l'égard du groupe en une politique de destruction systématique et à grande échelle. Un tel catalyseur peut être une attaque violente qui génère ou renforce un sentiment de menace existentielle au sein du groupe qui deviendra les auteurs des crimes. Dans de nombreux cas, la politique de destruction et d'anéantissement est présentée comme nécessaire pour maintenir ou rétablir la sécurité du groupe auteur des crimes.

Cette section examine les processus politiques et sociaux à long terme qui ont créé les conditions préalables au génocide israélien dans la bande de Gaza ; les événements du 7 octobre 2023, qui ont profondément bouleversé la société et la politique israéliennes ; et le climat public et politique en Israël qui a favorisé la mise en œuvre du génocide. Il est important de noter que les conditions et les circonstances décrites dans cette section existent dans d'autres zones où les Palestiniens vivent sous contrôle israélien, rendant très réel le danger que le régime sombre dans le génocide au-delà de Gaza.

A. Fondements du régime (1948-2023)

Tout au long de son existence, le régime israélien a posé des fondements juridiques, sociaux et politiques reconnus par l'histoire et la recherche comme des conditions préalables permettant le génocide (lorsqu'ils sont combinés à d'autres circonstances évoquées ci-dessous). Cette section se concentre sur trois caractéristiques du régime israélien qui ont jeté les bases d'un glissement vers une politique visant à détruire la société palestinienne et à commettre un génocide contre les Palestiniens dans la

bande de Gaza : **le régime d'apartheid, y compris la séparation, l'ingénierie démographique et le nettoyage ethnique ; la déshumanisation et la conceptualisation des Palestiniens comme une menace existentielle pour les Israéliens ; et le recours systématique et institutionnalisé à la violence contre les Palestiniens, perpétré dans une impunité de facto pour les auteurs.**

Le régime d'apartheid israélien : ingénierie démographique, nettoyage ethnique et séparation

Dès les premières étapes de la création de l'État d'Israël, les relations entre Juifs et Palestiniens ont été marquées par des schémas coloniaux, notamment une colonisation massive impliquant des déplacements et des expropriations, un ingénierie démographique, un nettoyage ethnique et l'imposition d'un régime militaire aux Palestiniens. Il est important de noter que les pratiques colonialistes ne contredisent pas les caractéristiques nationales du mouvement sioniste, notamment le lien historique du peuple juif avec la terre d'Israël, la présence continue de communautés juives dans la région depuis des milliers d'années, ainsi que la persécution antisémite et le génocide des Juifs en Europe. Le terme « colonialisme de peuplement » désigne un projet colonial dans lequel une population immigrée organisée s'installe sur des terres déjà habitées par une population autochtone et aspire à la déplacer et à la remplacer. La présence des populations autochtones est perçue comme un problème national et démographique à résoudre, parfois par des moyens violents, en particulier lorsque le groupe autochtone résiste à la dépossession. Dans de nombreux cas, cela conduit à des massacres généralisés et systématiques pouvant aller jusqu'à l'anéantissement total ou partiel du groupe autochtone. Comme la lutte pour la terre tend à aboutir à la destruction totale du groupe autochtone, de nombreux chercheurs estiment que le colonialisme de peuplement présente un risque particulièrement élevé de dégénérer en génocide. Parmi les cas connus de colonialisme de peuplement, on peut citer l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis, le Canada, la Namibie et l'Afrique du Sud.

Le régime qui s'est implanté après la création de l'État d'Israël a institutionnalisé la suprématie juive et appliqué de manière systématique des méthodes violentes contrôle, de discrimination et de de séparation à l'encontre des Palestiniens. Ce comportement systémique équivaut à un apartheid, terme désignant un régime institutionnalisé dans lequel des lois, des structures et des pratiques sont utilisées afin de maintenir la domination d'un groupe sur un autre dans tous les territoires sous son contrôle, présentant généralement cette suprématie comme un impératif moral et existentiel. Sous le régime d'apartheid israélien, les violences meurtrières infligées à la bande de Gaza, le régime militaire violent imposé à des millions de civils en Cisjordanie et la discrimination institutionnalisée

à l'encontre des citoyens palestiniens d'Israël sont désormais considérés par de nombreux Israéliens comme naturels, ou tout au moins inévitables.

Séparation

Au fil des ans, Israël a mis en place un système de séparation juridique et physique entre les espaces juifs et palestiniens, ainsi qu'entre les communautés palestiniennes dans différentes zones. Jérusalem-Est a été annexée à Israël et coupée de la Cisjordanie ; les communautés palestiniennes de Cisjordanie ont été isolées les unes des autres par des restrictions sévères imposées par Israël à la circulation entre elles ; et le bouclage de la bande de Gaza sur tous les côtés s'est encore renforcé. Avec l'arrivée au pouvoir du Hamas en 2007, l'isolement physique, économique et juridique de Gaza est devenu presque total, principalement en raison du blocus imposé par Israël.

L'isolement de Gaza trouve son origine dans la perception israélienne de la bande de Gaza comme un espace particulièrement menaçant, en partie parce que près des deux tiers de sa population sont des réfugiés expulsés lors de la Nakba de 1948 et leurs descendants. Les camps de réfugiés palestiniens, à Gaza et ailleurs, sont connus dans le langage israélien sous le nom de « nids de frelons », lieux de terrorisme et de résistance palestinienne à l'existence même d'Israël. Dès les premiers jours de l'occupation en 1967, Israël a cherché à démanteler les camps de réfugiés et à perpétuer ainsi l'héritage de l'expulsion, de la spoliation et de l'oppression des Palestiniens dans la bande de Gaza. Cela s'est manifesté, par exemple, dans les efforts déployés par Israël pour dépeupler Gaza dans les années qui ont suivi son occupation en 1967, et dans les campagnes de meurtres et de destruction massive menées dans les camps de réfugiés de Gaza au cours des années 1970, sous la direction d'Ariel Sharon. Ce n'est pas un hasard si le premier soulèvement palestinien contre l'occupation israélienne a eu lieu à Gaza, avec le déclenchement de la première intifada en décembre 1987.

Au cours des dernières décennies, et en particulier depuis 2007, Gaza a servi de « laboratoire » à Israël pour tester des pratiques militaires et administratives extrêmes, avec une escalade de la violence. Les attaques armées menées par le Hamas et d'autres factions palestiniennes dans la bande de Gaza, y compris les attaques contre des civils israéliens, qui se sont poursuivies après le démantèlement des colonies israéliennes en 2005, ont servi de justification aux gouvernements israéliens successifs pour imposer un blocus étouffant sur Gaza et renforcer encore son isolement par rapport à la Cisjordanie. Gaza est devenue une immense prison, ses habitants étant maintenus en permanence au bord d'une crise humanitaire et soumis à une violence extrême, largement invisible aux yeux de l'opinion publique israélienne. Pour

Par exemple, en 2008, Israël a calculé l'apport calorique minimum qui pouvait être autorisé à entrer dans Gaza sans provoquer une catastrophe humanitaire. Les dommages généralisés infligés aux civils à Gaza sont devenus la norme au fil des ans, comme en témoignent les opérations militaires israéliennes menées dans cette région en 2008, 2012, 2014 et 2021, les tirs meurtriers contre les manifestants lors des manifestations de la Grande Marche du retour en 2018-2019 et l'absence de toute responsabilité publique ou juridique pour ces actes.

Ingénierie démographique et nettoyage ethnique

Le terme « ingénierie démographique » désigne l'intervention de l'État dans les processus démographiques, tant sociaux que spatiaux. Dans le cadre de l'apartheid, l'ingénierie démographique est essentielle pour garantir que le groupe au pouvoir soit majoritaire dans les zones choisies. Les méthodes utilisées comprennent le transfert de population d'une zone à une autre, la dispersion d'un groupe dans différentes régions, les politiques d'immigration et de citoyenneté discriminatoires et les zones de résidence restreintes pour certains groupes.

Le nettoyage ethnique est une forme extrême d'ingénierie démographique qui consiste à chasser par la force un groupe ethnique, national, racial ou religieux d'un territoire donné. Il peut avoir pour objectif de créer une zone géographique ethniquement homogène, d'éliminer une population considérée comme une menace démographique ou sécuritaire, ou de s'emparer de terres jugées stratégiques, religieuses ou nationales. Le nettoyage ethnique s'accompagne souvent de la destruction des structures physiques appartenant au groupe visé.

Afin d'établir une majorité juive et de maximiser le contrôle juif sur les terres, les gouvernements israéliens ont eu recours à divers outils d'ingénierie spatiale, notamment le nettoyage ethnique et des lois ouvertement discriminatoires en matière de citoyenneté, de résidence et d'immigration. Tout comme dans le cas de l'apartheid sud-africain, cette politique a été menée tout en préservant le discours d'un « État démocratique » parmi le groupe dominant, en veillant à ce que les membres de ce groupe constituent la majorité parmi ceux qui sont définis comme « citoyens » sur le territoire défini comme « État ».

L'objectif du sionisme politique était d'établir la majorité juive nécessaire à la création d'un État juif et de trouver une solution à long terme à la résistance palestinienne à la colonisation juive et au projet national sioniste. Le nettoyage ethnique des Palestiniens dans les premières années qui ont suivi la création d'Israël

La création de l'État d'Israël est le résultat combiné de considérations sécuritaires, visant à protéger la colonisation juive, et de plans d'ingénierie démographique. Elle a impliqué l'expulsion d'environ 750 000 Palestiniens et l'interdiction de leur retour, l'appropriation de la plupart de leurs terres et de leurs biens, ainsi que la destruction et l'effacement total des villes, villages et sites culturels palestiniens. Des lois visant à consolider les résultats de ce nettoyage ethnique ont été adoptées dans les premières années de l'État, notamment la loisur les biens des absents de 1950 et la loisur le retour de 1950 qui ont consacré le principe discriminatoire fondamental selon lequel les Juifs du monde entier ont le droit d'immigrer en Israël, tandis que le droit des réfugiés palestiniens de retourner dans leur patrie n'a jamais été reconnu.

Diverses pratiques d'ingénierie démographique et de nettoyage ethnique ont continué à façonner la politique israélienne à l'égard des Palestiniens dans le pays au cours des décennies qui ont suivi et ont été rapidement appliquées aux Palestiniens dans les territoires occupés par Israël en juin 1967. À l'époque, Israël a transféré de force des centaines de milliers de personnes de leur foyer et a complètement effacé certains des villages d'où elles avaient été expulsées, notamment dans la région de Latroun, dans les camps de réfugiés autour de Jéricho, dans le quartier Mughrabi de Jérusalem et dans la bande de Gaza. La grande majorité des résidents syriens du plateau du Golan, soit environ 130 000 personnes, ont également été transférés de force. Au cours d'une opération secrète menée en janvier 1972, Israël a expulsé entre 6 000 et 20 000 Palestiniens de leurs terres dans la région de Rafah, dans la péninsule du Sinaï, et a démoli leurs maisons. Au cours de la dernière décennie, l'idée d'organiser l'espace par la violence est devenue un élément légitime du discours public et politique israélien, en partie grâce à la vision de politiciens tels qu'Itamar Ben Gvir et Bezalel Smotrich, qui jouent désormais un rôle central au sein du gouvernement.

Mécanismes de déshumanisation et présentation des Palestiniens comme une menace existentielle

La déshumanisation et la diabolisation, qui légitiment la violence extrême à l'encontre d'un groupe distinct, sont une condition nécessaire à la perpétration d'un génocide.

Dès les premiers jours de la colonisation sioniste, les Palestiniens ont été déshumanisés de diverses manières afin de permettre le nettoyage ethnique, la spoliation et l'établissement d'un régime de suprématie juive. Dans le discours dominant sioniste-israélien, le territoire défini sous le mandat britannique comme la Palestine était présenté comme un « désert » et intérieurisé dans la

psyché publique comme « une terre sans peuple pour un peuple sans terre ». L'identité nationale palestinienne était souvent niée ou présentée comme étant uniquement fondée sur l'opposition à la colonisation juive. Les Palestiniens étaient fréquemment décrits comme des migrants récents venus des pays arabes voisins. À ce jour, le débat public se poursuit en Israël sur l'existence même du « peuple palestinien ».

Les stéréotypes négatifs et les généralisations racistes à l'égard des musulmans, des Arabes et des Palestiniens sont depuis longtemps présents dans le discours public israélien. Des métaphores populaires, telles que celle qui décrit Israël comme « une villa dans la jungle » du Moyen-Orient, présentent Israël comme un îlot de civilisation et de lumière dans un espace autrement primitif. La culture palestinienne, et plus largement la culture arabo-musulmane, sont souvent décrites comme glorifiant la mort et enseignant la haine.

Parallèlement, le taux de natalité palestinien et la présence physique des Palestiniens entre le Jourdain et la mer Méditerranée sont couramment décrits comme une « menace démographique », une « bombe à retardement » et une « menace existentielle » dans le discours israélien, qu'il s'agisse de la sécurité des responsables, des médias grand public, des principaux instituts de recherche ou des politiciens de tous bords.

Une autre forme centrale de déshumanisation consiste à présenter tous les Palestiniens comme intrinsèquement « barbares » ou adhérant à une idéologie fanatique et intransigeante. L'histoire montre que le fait de dépeindre un groupe ethnique, national, religieux ou racial dans son ensemble comme une menace grave pour la sécurité ou un danger existentiel, généralement sur la base des actions de certains individus ou organisations qui le composent, a toujours été une condition propice à la perpétration d'atrocités de masse, y compris le génocide.

Les Palestiniens sont perçus par les Israéliens comme une menace permanente et existentielle pour leur sécurité. Le conflit long et sanglant qui oppose, d'un côté, le mouvement sioniste et l'État d'Israël et, de l'autre, le mouvement national palestinien, a donné lieu, au fil des ans, à de nombreuses attaques perpétrées par des Palestiniens contre les forces armées israéliennes, ainsi que contre des civils, faisant des milliers de morts. Ce fait, ainsi que les déclarations et les documents officiels des dirigeants palestiniens qui ont soutenu ou participé à la résistance armée, y compris les attaques délibérées contre des civils, guident la description que fait le régime de l'ensemble de la population palestinienne comme une menace constante pour la sécurité de l'État et de ses citoyens.

Depuis la fin des années 1980, lorsque la première intifada a éclaté, les contacts directs entre les civils juifs israéliens et les civils palestiniens des territoires occupés n'ont cessé de diminuer, rendant de plus en plus rares les relations personnelles entre les deux populations. La deuxième intifada, qui a donné lieu à des attaques contre des civils israéliens, a exacerbé le sentiment de menace ressenti par de nombreux Israéliens juifs. Du point de vue israélien, le fait que la deuxième intifada ait éclaté peu après plusieurs années de négociations qui avaient donné lieu à des concessions sans précédent a renforcé l'impression que les Palestiniens ne pas intéressés par une solution politique sont, mais par la destruction de l'État d'Israël.

Le « désengagement » de la bande de Gaza en 2005, rapidement suivi de la montée au pouvoir du Hamas et de la poursuite des attaques contre Israël depuis Gaza, a renforcé la conviction des Israéliens que « céder » du territoire aux Palestiniens conduit au terrorisme.

Dans le même temps, les autorités israéliennes ont systématiquement qualifié toute tentative palestinienne de résistance non violente, y compris les efforts diplomatiques, la défense des droits humains et les appels au boycott, d'actes de terrorisme ou de menaces existentielles. En réalité, les Palestiniens n'ont aucun moyen de résister à l'oppression dont ils sont victimes sans être qualifiés de « terroristes » par l'État israélien.

Par exemple, la demande palestinienne d'un avis consultatif de la CPI a été perçue en Israël comme une menace stratégique. Le mouvement BDS a été présenté à plusieurs reprises comme un acteur terroriste hostile. Les campagnes de protestation non violentes dans les villages de la Banque, y compris à Jérusalem-Est, ont été violemment réprimées, souvent avec des conséquences mortelles. La désignation par le ministre de la Défense Benny Gantz, en octobre 2021, de six organisations palestiniennes de défense des droits humains comme entités terroristes, malgré le rejet généralisé de cette mesure par de nombreux États, dont des pays européens et les États-Unis, traduit la même logique.

La perception israélienne de la présence palestinienne comme une menace constante engendre une vision du monde militariste et axée sur le pouvoir, profondément ancrée dans le tissu culturel et identitaire israélien. Cette vision est largement reconnue comme un élément déterminant des régimes fondés sur la suprématie ethnique, notamment l'apartheid en Afrique du Sud.

En Israël, la conscription militaire obligatoire pour les Juifs est en vigueur depuis 1949, avec Les taux d'enrôlement parmi les hommes juifs ont toujours oscillé entre 70 % et 90 %. L'

armée israélienne est perçue non seulement comme une force de défense, mais aussi comme un fondement de sociale la cohésion, le service militaire étant considéré comme un acte moralement fondé qui démontre un engagement envers la société, l'État et le régime. Le statut élevé de l'armée israélienne et la présentation du collectif palestinien comme une menace pour la sécurité, associés à des années de déshumanisation, ont fini par créer une hiérarchie claire dans laquelle la vie des soldats israéliens prime sur celle des civils palestiniens.

Cette hiérarchisation est évidente dans les politiques militaires de longue date concernant divers scénarios de combat, tels que l'utilisation de civils comme boucliers humains, les règles permissives en matière d'ouverture du feu qui dépassent les limites du droit international et les bombardements généralisés et imprécis de zones civiles afin de protéger les soldats au sol. Ces pratiques ont été particulièrement marquantes dans les opérations militaires israéliennes dans la bande de Gaza au cours des deux dernières décennies, mais elles sont également appliquées dans d'autres zones sous contrôle israélien.

La perception des Palestiniens comme une menace existentielle permanente pour Israël doit également être comprise à la lumière du sentiment de victimisation profondément ancré dans l'identité, le discours et l'éthique juifs-israéliens. Bien qu'Israël soit devenu une puissance militaire régionale, malgré une longue histoire d'expulsion, de spoliation et d'imposition d'un régime militaire violent, et malgré le déséquilibre considérable des forces entre les deux camps, la plupart des Israéliens juifs continuent de se considérer comme les seules victimes, qui n'ont d'autre choix que de tuer et d'être tués pour survivre, alors qu'ils sont encerclés par des ennemis qui cherchent constamment à les détruire. Ce sentiment de victimisation trouve ses racines dans une histoire d'antisémitisme, de persécutions et de pogroms contre le peuple juif, qui a culminé avec l'Holocauste. Au fil des ans, le régime israélien a exploité cette histoire pour justifier, entre autres, son contrôle violent sur les Palestiniens.

Culture de l'impunité

Une culture institutionnelle, politique, sociale et juridique d'impunité, dans laquelle les auteurs de crimes commis contre les membres d'un groupe distinct sont protégés de toute responsabilité, est un facteur bien documenté qui favorise les crimes extrêmes, y compris, dans certaines conditions, le génocide.

Dans la grande majorité des cas où des Palestiniens ont été victimes d'actes répréhensibles commis par Israël au fil des ans, l'État, ses décideurs, ses soldats, ses commandants, ses policiers ou ses civils

n'ont pas été tenus responsables. Le soutien de longue date dont Israël bénéficie de la part des pays occidentaux, en particulier des États-Unis, lui a conféré une immunité de facto à l'égard des mécanismes politiques, juridiques et économiques dont dispose la communauté internationale pour prévenir les violations du droit international. Les membres des forces armées israéliennes ont rarement été jugés pour avoir causé du tort à des Palestiniens, et il en va de même pour les civils israéliens, en particulier les colons.

Par exemple, selon l'organisation israélienne de défense des droits humains Yesh Din, au cours des cinq années qui ont précédé la guerre actuelle, le système militaire israélien chargé de faire respecter la loi a reçu 862 plaintes concernant des infractions commises par des soldats israéliens contre des Palestiniens en Cisjordanie (un chiffre nettement inférieur au nombre réel d'incidents). Parmi celles-ci, seules 258 ont donné lieu à des enquêtes pénales, et seules 13 ont abouti à des inculpations. Sur les 219 plaintes déposées concernant le meurtre de Palestiniens, une seule enquête a été ouverte (selon le suivi de B'Tselem, au cours de cette même période, 950 Palestiniens ont été tués par les forces israéliennes en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, et dans la bande de Gaza).

Un examen plus large des enquêtes militaires menées sur les plaintes concernant des violences commises par des soldats à l'encontre de Palestiniens depuis 2000 révèle que les enquêtes aboutissent rarement à des inculpations, et encore moins à des condamnations. De même, environ 94 % des affaires de violences commises par des colons contre des Palestiniens en Cisjordanie ouvertes par la police israélienne au cours des deux dernières décennies ont été classées sans suite. Parmi les enquêtes qui ont été ouvertes, seules 3 % ont abouti à des condamnations totales ou partielles.

Cette impunité généralisée et systémique a été particulièrement évidente lors des opérations à Gaza militaires israéliennes au cours des deux dernières décennies, ainsi que lors des manifestations de la Grande Marche du retour en 2018. Au cours de l'opération Plomb durci (de décembre 2008 à janvier 2009), les forces israéliennes ont tué environ 1 391 Palestiniens. Au moins 759 d'entre eux ne participaient pas aux hostilités, dont 344 mineurs. Plus de 5 000 personnes ont été blessées. Sur plus de 400 incidents examinés par le bureau du procureur général militaire (MAGts), seules trois enquêtes ont abouti à des inculpations. La peine la plus sévère a été prononcée dans une affaire de vol de carte de crédit.

Au cours de l'opération Pilier de défense en novembre 2012, les forces israéliennes ont tué 167 Palestiniens. Au moins 87 d'entre eux n'avaient pas pris part aux hostilités, dont 32 mineurs. Une commission militaire interne a examiné plus de 80 incidents présumés de violations du droit. Parmi ceux-ci, 65 ont été transmis au MAG, qui a estimé qu'aucun ne justifiait l'ouverture d'une enquête pénale.

Au cours de l'opération « Bordure protectrice », à l'été 2014, les forces israéliennes ont tué environ 2 200 Palestiniens, dont des centaines dans leurs maisons, parmi lesquels environ 526 mineurs. Environ 63 % des personnes tuées n'avaient pas participé aux hostilités. Pourtant, seules quelques enquêtes ont été ouvertes, et une seule a abouti à une mise en accusation à ce jour, pour pillage.

Au cours des manifestations de la Grande Marche du retour, qui se sont déroulées de mars 2018 à juillet 2019, les forces israéliennes ont tué 223 Palestiniens, dont 46 mineurs, à l'aide de tirs à balles réelles, de balles en métal recouvertes de caoutchouc, de grenades lacrymogènes et d'autres moyens. Plus de 13 000 Palestiniens ont été blessés. Parmi les enquêtes ouvertes, une seule a abouti à une mise en accusation.

Au cours de l'opération « Gardien des murs » menée en mai 2021, des centaines de sites à travers la bande de Gaza ont été bombardés, notamment des infrastructures civiles, des quartiers, des tours d'habitation, des écoles et des hôpitaux. Selon les chiffres de B'Tselem, 233 Palestiniens ont été tués lors de cette opération, dont 137 civils qui ne participaient pas aux hostilités, parmi lesquels 54 mineurs. Selon les données de l'ONU, plus de 2 000 Palestiniens ont été blessés. Sur les 84 incidents signalés au mécanisme d'enquête de l'armée israélienne, un seul a donné lieu à une enquête pénale et à une mise en accusation.

Lorsque le système d'application de la loi militaire israélien intervient, c'est généralement pour se concentrer sur des incidents isolés dans lesquels des soldats ou des commandants de rang relativement subalterne sont soupçonnés d'avoir enfreint des ordres. Les commandants supérieurs font rarement l'objet d'enquêtes, et le système n'a pas le pouvoir d'examiner les ordres eux-mêmes ni les politiques militaires qui les sous-tendent. Les enquêtes sont souvent menées avec négligence et s'appuient presque exclusivement sur les témoignages des soldats, plutôt que sur un examen indépendant des preuves pertinentes. Ces témoignages sont souvent recueillis longtemps après les faits, ce qui permet aux suspects de coordonner leurs versions et entrave considérablement l'efficacité des enquêtes. Les récits des soldats sont systématiquement privilégiés par rapport à ceux des Palestiniens, dont les témoignages ne sont souvent pas recueillis. En substance, le système militaire chargé de l'application de la loi sert principalement à blanchir les politiques militaires aux yeux du public israélien et de la communauté internationale et de ses institutions.

La Cour suprême israélienne, pour sa part, donne l'apparence d'un contrôle juridictionnel sur les mesures prises par les autorités étatiques à l'égard des Palestiniens. En réalité, depuis des années, la Cour a soit sanctionné la grande majorité de ces mesures, soit s'est abstenue d'intervenir, même lorsqu'elles violaient clairement le droit international. Le prestige de la Cour, renforcé par sa réputation internationale

en tant qu'institution indépendante et libérale chargée de défendre les droits humains, a renforcé l'impunité d'Israël sur la scène internationale. Jusqu'à l'année dernière, cette perception erronée a contribué à protéger les dirigeants israéliens de toute poursuite devant la CPI, en partie en vertu du principe de complémentarité, selon lequel la CPI n'intervient pas lorsqu'un pays dispose de mécanismes nationaux efficaces d'enquête et de poursuite.

Cette impunité persistante a donné aux décideurs israéliens des raisons valables de supposer que même une réponse sans retenue, disproportionnée et aveugle à l'attaque du 7 octobre 2023 bénéficierait du soutien des alliés occidentaux, ou du moins de leur approbation tacite, accompagnée de déclarations symboliques sur les dommages causés aux Palestiniens. De même, les commandants, les soldats et les forces israéliennes en général, ainsi que les colons de Cisjordanie, pouvaient supposer en toute sécurité qu'ils continueraient à bénéficier d'une immunité quasi totale pour les atteintes commises à l'encontre de civils palestiniens.

B. L'attaque du 7 octobre 2023 : un événement déclencheur

Le 7 octobre 2023, le Hamas et d'autres factions armées palestiniennes ont perpétré l'attaque la plus meurtrière jamais commise contre des civils israéliens, tuant au total 1 218 personnes dans le sud d'Israël ou après les avoir enlevées pour les emmener à Gaza. Parmi elles, 882 étaient des civils et des membres des équipes d'intervention d'urgence communautaires, dont 280 femmes et 40 enfants. Un petit nombre de civils ont été tués par des tirs de l'armée israélienne pendant les combats ou alors qu'ils tentaient d'empêcher leur enlèvement par des Palestiniens armés. Des dizaines de milliers de personnes ont été blessées et 252 ont été enlevées, vivantes ou mortes, et emmenées à Gaza. La grande majorité des otages enlevés étaient des civils israéliens, dont des femmes, des personnes âgées et des enfants, dont le plus jeune était un bébé de neuf mois.

À la mi-juillet 2025, 205 otages ont été rendus à Israël, dont 148 vivants et 57 morts. Certains otages ont été tués par leurs ravisseurs ou lors de bombardements israéliens, et certains sont toujours retenus captifs, dans des conditions insupportables et sans accès à des soins médicaux essentiels.

L'attaque menée par le Hamas et d'autres factions armées palestiniennes a donné lieu à deactes de violence graves, y compris des violences sexuelles, dont certaines ont entraîné la mort. Le devoir d'éviter autant que possible de causer des dommages aux civils et l'interdiction absolue de prendre des civils en otage sont des principes fondamentaux du droit international humanitaire et des impératifs moraux contraignants. Ces

actes constituent des crimes de guerre et probablement aussi des crimes contre l'humanité. BtTselem condamne fermement ces crimes.

L'attaque génocidaire contre les habitants de Gaza et contre l'ensemble du peuple palestinien ne peut être comprise sans reconnaître l'impact de l'attaque du 7 octobre sur la société israélienne. Le choc, la peur et l'humiliation provoqués par cette attaque, ainsi que les bouleversements sociaux qu'elle a déclenchés, ont été le moteur d'un changement de politique du gouvernement à l'égard des Palestiniens, passant de l'oppression et du contrôle à la destruction et à l'anéantissement.

De nombreux Israéliens ont perçu l'attaque du 7 octobre comme un événement hors du temps et de l'espace, dépourvu de contexte ou d'arrière-plan. Dans le discours dominant local, toute mention du contexte plus large, à savoir les années de contrôle violent, d'occupation et de blocus de la bande de Gaza, est qualifiée à tort de tentative de nier ou de justifier les actions du Hamas. En dénonçant toute discussion sur le contexte, puis sur les crimes commis à Gaza, l'opinion publique israélienne révèle la persistance de ses angles morts.

Depuis sa création, le régime d'apartheid israélien s'est efforcé de séparer physiquement et mentalement les Israéliens juifs des Palestiniens. Au cours de décennies d'occupation militaire violente, l'exposition des Israéliens à la violence infligée aux Palestiniens a été minimisée. Le fait que les Palestiniens vivent sous un régime d'apartheid discriminatoire, raciste et violent a été efficacement effacé de la psyché israélienne. Cette perception déformée de la réalité, combinée au sentiment de sécurité procuré par l'appareil sécuritaire israélien, a conduit la plupart des Israéliens juifs à ne jamais imaginer que la violence exercée quotidiennement, depuis des décennies, contre des millions de personnes, conduirait un jour à une contre-violence meurtrière d'une ampleur auparavant inconcevable.

L'attaque du 7 octobre a été si traumatisante pour les Israéliens, non seulement en raison de ses conséquences ou de l'incapacité de l'armée à protéger les civils. En quelques heures, elle a bouleversé les paradigmes fondamentaux sur lesquels des générations d'Israéliens avaient grandi, notamment la conviction que la violence et l'oppression pouvaient être confinées d'un côté de la barrière, tandis que la paix et la sécurité régnaient de l'autre.

Il n'y a pratiquement plus aucun foyer ni aucune famille en Israël qui n'ait été touché par l'attaque menée par le Hamas et ses conséquences. L'ampleur de l'attaque et le nombre sans précédent de victimes israéliennes ont fait que beaucoup ont subi des pertes, soit personnellement, soit au sein de leur cercle social ou familial. Depuis ce matin-là, les Israéliens sont submergés d'images de l'attaque, ainsi que

les témoignages des survivants et des membres des équipes de secours et des forces armées qui étaient présents. Ceux-ci ont laissé une marque indélébile dans la société israélienne. L'attaque menée par le Hamas a ravivé de manière plus tangible que jamais les images de Juifs sans défense massacrés, qui sont gravées dans la mémoire collective et ont profondément ébranlé le sentiment de sécurité individuel et collectif de la population juive en Israël.

L'état de peur, de rage et de désir de vengeance qui a prévalu parmi de nombreux Israéliens immédiatement après le 7 octobre et qui s'est largement reflété dans le discours public a constitué un terrain fertile pour l'incitation à la haine contre les Palestiniens en général, et les Gazaouis en particulier. Cette atmosphère, amplifiée par des personnalités publiques, des responsables politiques de haut rang, des commandants militaires et des personnalités des médias, a été un facteur déterminant dans le passage du régime israélien d'une politique de contrôle et de dissuasion par des offensives militaires répétées (mortelles en soi) et un blocus à une politique visant la victoire totale » « par la destruction systématique, aveugle et totale de la société palestinienne dans la bande de Gaza.

Le public israélien s'est rapidement rallié à l'idéologie de la « victoire totale », un concept qui soutient l'illusion que la puissance militaire permettra de restaurer le sentiment de sécurité perdu. Lorsque Benny Gantz a annoncé son retour au gouvernement le 8 octobre, il a déclaré : « Ensemble, nous vaincrons et ferons du samedi sanglant un moment qui façonnera la force d'Israël et sa supériorité militaire dans la région pour les années à venir. » Sa déclaration reflétait l'état d'esprit de l'opinion publique qui, dans les mois qui ont suivi, allait permettre la décimation de la société palestinienne à Gaza par une force militaire débridée.

L'attaque du 7 octobre a également servi, et continue de servir, de justification morale apparente à toutes les actions menées par l'armée israélienne à Gaza et au-delà, y compris en Iran. Dès le début et tout au long de l'opération, l'assaut israélien sur Gaza a été présenté comme un acte d'autodéfense, une réponse nécessaire à l'attaque du Hamas. Le fait que, pour de nombreux Israéliens juifs, cela constitue la justification absolue de toutes les actions menées par Israël dans la bande de Gaza a permis au régime israélien de se décharger de toute obligation légale ou contrainte morale sans faire l'objet de critiques publiques. On trouve une illustration claire de l'évolution du discours public en comparant les réactions à la rhétorique génocidaire avant et après le 7 octobre. Par exemple, lorsque Bezalel Smotrich a appelé en mars 2023 à « rayer de la carte » la ville palestinienne de Huwarah, au sud de Naplouse, à la suite d'une attaque contre des Israéliens par un habitant local, ses propos ont suscité des réactions, vives y compris de la part de personnalités proches du centre politique israélien. Après le 7

En octobre, des appels similaires concernant Gaza et la Cisjordanie sont devenus courants, acceptés et même largement soutenus par l'opinion publique.

La réalité depuis octobre 2023 révèle à quel point une société gouvernée par un régime d'apartheid, qui inclut la ségrégation, le déni et la violence, peut glisser vers une politique de génocide, dans le prolongement direct de schémas dominants et de déni bien ancrés. La destruction infligée à Gaza n'est pas seulement le produit d'une peur existentielle, mais un choix conscient d'imaginer un avenir dans lequel il n'y a pas de place pour la vie palestinienne. Dans ce contexte, l'attaque du Hamas, aussi brutale soit-elle, n'est pas seulement une terrible catastrophe qui s'est abattue sur la société israélienne, mais aussi un miroir reflétant le coût humain du maintien d'un régime d'oppression vieux de plusieurs décennies, un miroir qu'Israël refuse de regarder avec indignation et colère.

C. Exploitation de l'opportunité par un gouvernement d'extrême droite

Les attaques actuelles contre les Palestiniens dans la bande de Gaza doivent également être comprises à la lumière de la composition et du caractère du gouvernement israélien actuel. En décembre 2022, dix mois avant l'attaque du Hamas, Israël a formé le gouvernement le plus extrême de son histoire. Dès le début, les actions du gouvernement ont été guidées par le principe du maintien et du renforcement de la suprématie juive, comme l'ont exprimé publiquement des documents officiels, tels que les accords de coalition et les principes directeurs, du gouvernement qui soulignent que « le peuple juif a un droit exclusif et incontestable sur toutes les parties de la Terre d'Israël ».

Ce gouvernement est dirigé par des ministres de haut rang qui ont fièrement et publiquement adhéré à des idéologies violentes et génocidaires. Par exemple, en octobre 2021, le ministre Bezalel Smotrich a déclaré aux membres palestiniens de la Knesset qu'ils étaient « ici par erreur, c'est une erreur que Ben Gourion n'ait pas fini le travail et ne vous ait pas chassés en 1948 ». Ces personnalités ont également souvent recours à un discours qui efface le récit palestinien et, dans certains cas, nie l'existence même du peuple palestinien. En mars 2023, par exemple, Smotrich a déclaré : « Il n'y a pas de peuple palestinien ». Depuis de nombreuses années, alors qu'ils occupaient diverses fonctions publiques, ces responsables ont clairement fait savoir qu'ils avaient l'intention de traduire leur vision du monde en actes, affirmant qu'ils encourageraient un soi-disant transfert volontaire.

des Palestiniens, l'annexion de la Cisjordanie au territoire israélien et créer les conditions nécessaires à la colonisation juive dans la bande de Gaza, tout en rejetant ouvertement les règles du droit international et les institutions qui les garantissent.

En 2017, Smotrich a publié son plan pour résoudre le conflit israélo-palestinien. Baptisé « Plan décisif », il offrait aux Palestiniens le choix entre renoncer à leurs droits et faire face à l'expulsion et à l'extermination. La nomination même d'un homme qui a conçu ce plan en tant que ministre de la Défense, responsable de l'administration civile, envoie un message clair : le gouvernement israélien approuve le recours à la violence (y compris celle des colons) pour s'emparer des terres et procéder au nettoyage ethnique de la région palestinienne. En conséquence, le nombre d'attaques de colons contre des Palestiniens entre janvier et septembre 2023 a presque doublé par rapport à la même période l'année précédente. Depuis l'entrée en fonction du gouvernement actuel, ces attaques ont pris un nouveau caractère : des pogroms de masse, qui ont commencé avec le pogrom de Huwarah en février 2023 et se poursuivent depuis lors chaque semaine. Dans les jours qui ont précédé le 7 octobre 2023, les membres de l'extrême droite ont multiplié leurs efforts pour faire avancer l'expulsion des Palestiniens de leurs foyers en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, en incitant à la violence et en participant directement aux provocations et aux actions violentes des colons. Comme c'est souvent le cas en Cisjordanie, cette violence a souvent été rendue possible par la présence de l'armée israélienne et, parfois, avec sa participation active.

Pour bien comprendre les circonstances dans lesquelles Israël a lancé son offensive génocidaire contre les Palestiniens dans la bande de Gaza, il faut tenir compte du fait que, pour une partie importante et centrale des décideurs et des ministres du gouvernement israéliens, ce moment était l'occasion de mettre en œuvre des plans de grande envergure visant à étendre le contrôle territorial israélien par l'expulsion et la spoliation des Palestiniens. Comme l'a déclaré Orit Strock, ministre des Colonies et des Missions nationales, il s'agit pour eux d'une « période de miracles ». Si le génocide est perpétré par l'appareil israélien dans son ensemble, le fait que bon nombre de ses principaux architectes et décideurs politiques affichent ouvertement et explicitement leur extrémisme et leurs intentions génocidaires est un facteur majeur qui favorise et permet son exécution.

6. CONCLUSION

Depuis qu'Israël a lancé son offensive sur la bande de Gaza, nous assistons à des souffrances humaines incessantes et à des pertes humaines d'une ampleur inimaginable quelques mois auparavant. Des villes entières ont été bombardées et rasées, ne laissant pratiquement aucune maison debout ; des centaines de milliers de personnes ont été arrachées à leur vie et errent sur des routes poussiéreuses comme des ombres humaines, avec le peu qu'elles ont pu emporter sur leur dos, à la recherche d'un abri temporaire ; des adultes et des enfants se bousculent dans des files interminables pour obtenir un peu de nourriture, risquant leur vie pour nourrir leurs familles affamées ; et surtout, la mort plane partout. C'est une catastrophe humaine retransmise en direct depuis cet enfer.

Le génocide va au-delà des terribles souffrances infligées à ses victimes directes. Il s'agit d'une attaque contre l'humanité elle-même, contre la conviction fondamentale que chaque vie est précieuse et contre le principe fondamental selon lequel chaque être humain a droit à des droits fondamentaux qui le protègent contre toute violence arbitraire. L'histoire montre que tenter d'éradiquer un groupe d'êtres humains est un crime aux conséquences catastrophiques, un crime que chaque individu a le devoir de combattre et d'arrêter immédiatement. Il s'agit d'un impératif moral, juridique et humain : reconnaître les faits, les nommer, se tenir aux côtés des victimes et exiger la fin de la destruction et de l'extermination pendant qu'elles se produisent.

L'examen présenté dans ce rapport ne laisse aucune place au doute : depuis octobre 2023, le régime israélien est responsable du génocide des Palestiniens dans la bande de Gaza. Tuer des dizaines de milliers de personnes, causer des dommages physiques ou mentaux à des centaines de milliers d'autres, détruire des maisons et des infrastructures civiles à grande échelle, affamer, déplacer et refuser l'aide humanitaire : tout cela est perpétré de manière systématique, dans le cadre d'une attaque coordonnée visant à anéantir tous les aspects de la vie dans la bande de Gaza. De plus, la décision d'Israël de poursuivre cette offensive malgré les innombrables avertissements et les preuves abondantes de ses conséquences mortelles, combinée aux déclarations publiques répétées des responsables politiques israéliens affirmant que la population de Gaza dans son ensemble est visée, démontre l'intention des dirigeants politiques et militaires israéliens de détruire de manière irréversible la vie des Palestiniens dans la bande de Gaza.

Alors qu'un génocide est en cours dans la bande de Gaza, le régime israélien mène une offensive contre la population palestinienne en Cisjordanie et une politique de violations flagrantes des droits des citoyens palestiniens d'Israël. La forme et l'ampleur de ces actions peuvent varier selon les différentes zones sous contrôle israélien, mais elles reposent toutes sur la même logique sous-jacente : le déni de l'humanité des Palestiniens. Dans un processus qui a débuté avec la création de l'État d'Israël en 1948 et s'est accéléré après l'attaque criminelle du Hamas le 7 octobre 2023, la vie et la dignité des Palestiniens sont désormais considérées comme négligeables par la plupart des Israéliens juifs, et la violence à leur égard est devenue la norme.

Les meurtres et les destructions systématiques dans la bande de Gaza et le déplacement forcé de dizaines de milliers de personnes en Cisjordanie n'auraient pas été possibles sans l'inaction internationale face à l'ampleur et à la gravité incommensurables de ces crimes. La plupart de ces crimes ont été largement documentés et rendus publics tout au long de près de deux ans de guerre. Pourtant, de nombreux dirigeants, notamment en Europe et aux États-Unis, se sont non seulement abstenus de prendre des mesures efficaces pour mettre fin au génocide, mais l'ont rendu possible en affirmant le « droit à l'autodéfense » d'Israël ou en lui apportant un soutien actif, notamment par la livraison d'armes et de munitions. Même après que la Cour internationale de justice a jugé qu'il existait un risque plausible que les actions d'Israël constituent des actes de génocide, et même après que la Cour pénale internationale a émis des mandats d'arrêt contre le Premier ministre Netanyahu et le ministre de la Défense de l'époque, Gallant, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, la communauté internationale n'a pas réussi à mettre immédiatement fin à ces actions et à demander des comptes aux responsables.

La nature génocidaire des actions d'Israël dans la bande de Gaza et l'incapacité de la communauté internationale à les empêcher n'auront pas seulement des répercussions sur le comportement futur d'Israël à l'égard du peuple palestinien. Elles sont également susceptibles de remodeler les normes de conduite dans les relations internationales et la protection des droits humains à travers le monde. Le fait de bafouer les principes fondamentaux du droit international et de mépriser ouvertement les normes morales qui ont façonné l'ordre mondial après la Seconde Guerre mondiale pourrait faire de l'usage indiscriminé de la force meurtrière et du ciblage délibéré de civils le point de départ de futurs conflits violents.

Pour faire face à l'immense destruction et à la désintégration morale, il faut non seulement reconnaître les crimes, mais aussi s'engager à agir et à rendre des comptes, tant au niveau international que national. Nous reconnaissons que la reconstruction après une telle dévastation sera une tâche longue et ardue qui nécessitera un changement fondamental des fondements du

régime israélien. Ce changement est également essentiel car le régime israélien, qui a vidé de leur sens toutes les valeurs morales et toutes les obligations, constitue un danger pour tous les peuples sous son joug. Par conséquent, tout doit être mis en œuvre pour l'empêcher de faire davantage de victimes.

Dans l'immédiat, la reconnaissance du génocide commis par le régime israélien dans la bande de Gaza et la profonde inquiétude quant à son extension à d'autres zones où les Palestiniens vivent sous domination israélienne exigent une action urgente et sans équivoque de la part de la société israélienne et de la communauté internationale.

C'est le moment d'agir. C'est le moment de sauver ceux qui ne sont pas encore perdus à jamais et d'utiliser tous les moyens disponibles en vertu du droit international pour mettre fin au génocide des Palestiniens par Israël.